



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

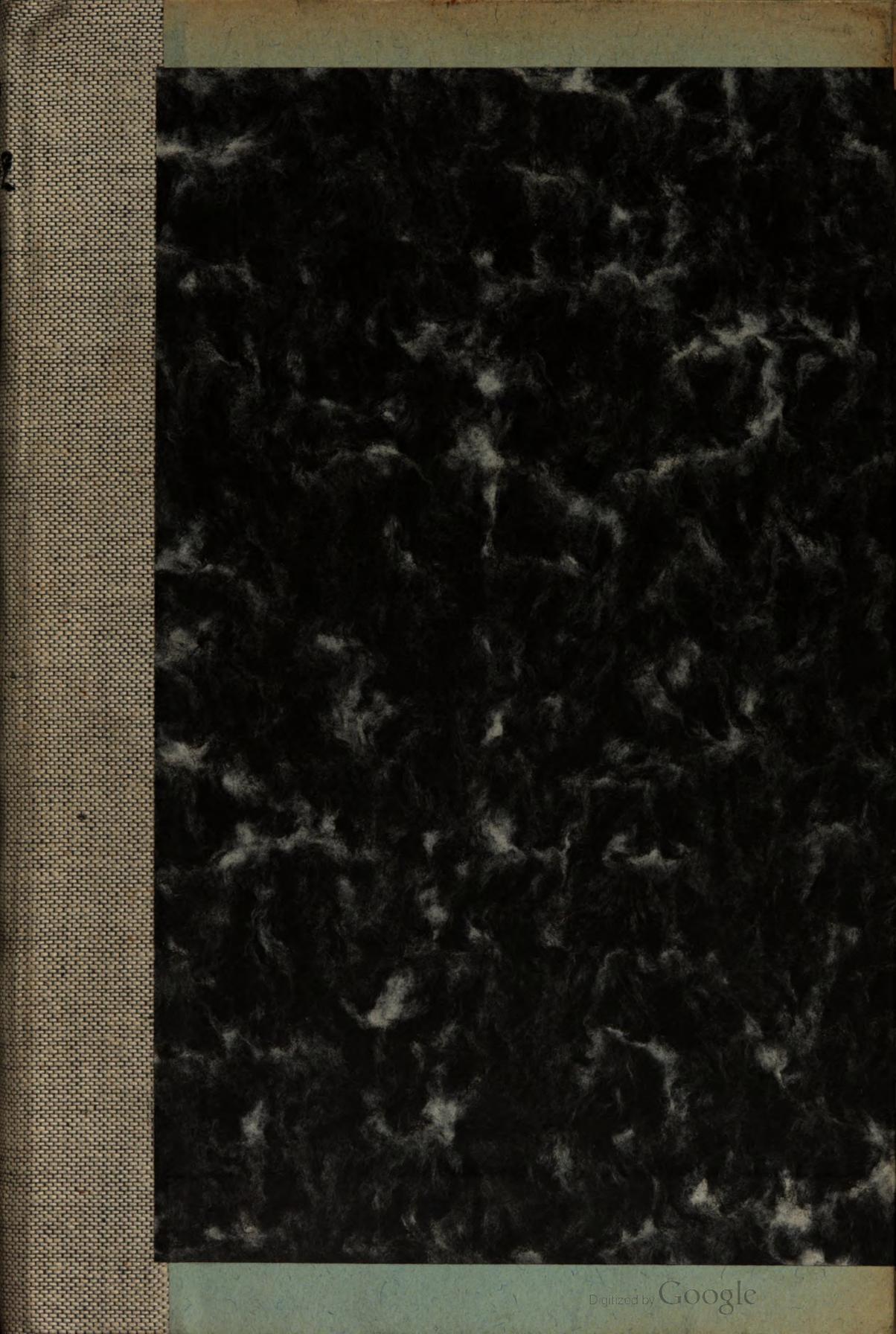
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



UNIVERSITEITSLIBROTHEEK GENT



94425

Digitized by Google





LES TEMPS ANTÉHISTORIQUES EN BELGIQUE.

298





Trou du Chêne    Trou de l'Étable    Trou de l'Églantier

Trou du Sureau  
Trou du Lièvre

s du Châssat  
Montaigle  
du noisetier



entre Sodar Daux.

Entre les Luth par 3. Legegnus dit de l'Acad Royale

### STATION HUMAINE DE L'ÂGE DU MAMMOUTH ET DE L'ÂGE DU RENNE

Montaigle

Trou du Lièvre

LES TEMPS ANTÉHISTORIQUES EN BELGIQUE.

---

L'HOMME

PENDANT

LES AGES DE LA PIERRE

DANS LES ENVIRONS DE DINANT-SUR-MEUSE

PAR

**M. E. DUPONT,**

Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle,  
Membre de l'Académie.



BRUXELLES

MUCQUARDT ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,  
rue Royale, 2.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,  
rue Hautefeuille, 49.

1874.

---

NAMUR. — IMP. AD. WESMAEL-CHARLIER.

Bien qu'elle traite de populations qui ne se révèlent que par des vestiges matériels et dont la tradition ne nous laissait point soupçonner l'existence, la présente publication peut être considérée comme la matière de la première page de notre histoire nationale.

Ces populations sont, en effet, les plus anciennes dont nous ayons trouvé la trace sur le sol belge. Elles remontent assez haut dans les Temps pour avoir vécu avec le mammouth, les hyènes, les grands ours spéléens, animaux qui firent partie d'un ordre de choses bien différent de celui que nous avons actuellement en partage. Elles occupèrent le pays pendant un temps énorme qui ne comprend pas moins de trois époques géologiques, marquées par des modifications considérables dans les manifestations de la nature.

Restreintes à leurs seuls efforts et à leur propre impulsion, elles vivaient dans les conditions de la vie sauvage. Tant qu'elles habitèrent les ca-

vernes, elles présentaient absolument le spectacle de l'homme à l'état de nature. La chasse leur fournissait leurs aliments et leurs grossiers vêtements; l'os et surtout la pierre-à-feu leur donnaient leurs outils et leurs armes, sans qu'elles eussent pu encore arriver à produire des métaux ou même à en soupçonner l'existence. Aussi a-t-on désigné, sous le nom d'*âges de la pierre*, ces époques lointaines et de longue durée.

Nous verrons à quels progrès purent parvenir nos populations dans cet état d'isolement. Nous chercherons à les suivre dans les détails de leur vie de chaque jour. Les restes qu'elles nous ont laissés nous révéleront certaines faces de leurs mœurs, de leur industrie, de leurs usages, de leurs coutumes, de leur manière de vivre, de même que de leur savoir-faire. Nous pourrons, dans quelques cas, esquisser leur parenté avec les races actuelles. De cette étude, il ressortira encore que, pendant un certain temps, les mœurs furent si analogues à celles des Esquimaux actuels qu'on peut dire avec vraisemblance que l'état social d'une de ces époques de notre âge de la pierre persiste de nos jours dans les régions glacées du pôle. Nous verrons enfin les métaux et une civilisation étrangère s'introduire dans notre pays, sous l'influence de peuples qui seraient, de l'avis de plusieurs ar-

chéologues éminents, les grands navigateurs de Sidon et de Tyr.

La reconstitution d'un passé d'une telle antiquité ne se fait ni en réunissant les données des anciens historiens, ni en déchiffrant des écritures dont l'alphabet et la langue seraient perdus. A ces titres, elle serait du domaine historique proprement dit. Les vestiges matériels de ces anciens occupants de notre sol, les traces du séjour qu'ils firent dans nos cavernes ou sur nos plateaux, les mettent seuls en lumière; l'observation de ces vestiges et la voie inductive, sont les procédés dont nous puissions disposer pour connaître ce que furent ces peuplades. Nous ne pouvons découvrir les faits accidentels de leur existence, leurs exploits ou leurs désastres, mais nous recherchons leurs caractères et leurs mœurs. En d'autres termes, ce n'est pas leur histoire telle qu'on la comprend pour les peuples plus avancés en civilisation, c'est leur ethnographie, l'essence même de leur état social que nous scrutons.

Les études de cette nature, qui puisent leurs éléments dans les sciences géologiques, sont donc du ressort exclusivement scientifique. Par ces recherches, la géologie donne la main à l'histoire et l'aide à restaurer le passé de l'humanité.

Les recherches dont je vais exposer succinctement les principaux résultats sont loin d'être les premières qui aient été faites en Belgique. Antérieurement notre pays a joué à deux reprises dans l'étude de cette question un rôle capital dont il peut à juste titre s'enorgueillir.

En 1829, commencèrent les mémorables travaux de Schmerling, sur les cavernes de la province de Liège.

Ce n'était pas seulement par la découverte d'une quantité considérable d'ossements dans les souterrains naturels de cette région que ces recherches se signalaient, non plus que par l'admirable sens scientifique que l'éminent professeur de l'université de Liège apportait dans leur réunion et dans leur étude. L'existence de l'homme, contemporain des hyènes, du grand lion, des ours d'espèces perdues, des rhinocéros, du mammoth, du renne, y était affirmé à la fois par des restes du squelette humain, notamment par le célèbre crâne d'Engis, et par des objets d'une industrie rudimentaire, tels que des ossements et des éclats de silex portant la trace du travail de l'homme. Il avait surtout reconnu avec une remarquable netteté l'origine artificielle de ces éclats de silex.

Schmerling appuyait cette haute antiquité de

la race humaine en Belgique sur des preuves extrêmement sérieuses. Ces ossements d'hommes, ces objets d'un travail si primitif, il les avait recueillis, mélangés aux restes d'animaux d'espèces perdues dans des dépôts évidemment non remaniés des cavernes; quelquefois même, des ossements humains étaient soudés dans la même agglomération stalagmitique avec des ossements de ces animaux. « Dans toutes les cavernes de notre province où j'ai trouvé des ossements fossiles en abondance, dit-il, j'ai aussi rencontré une quantité plus ou moins considérable de ces silex » (*Rech. sur les ossements foss. t. II, p. 178*). Il ajoute à la page suivante : « Les exemplaires, dus à l'industrie humaine dont je viens de donner les dessins et la description, n'auraient pas exigé un chapitre particulier, si le gîte de ces os et de ces silex avait laissé matière à quelque doute, c'est-à-dire, si un accident quelconque avait pu ramener ces pièces dans les cavernes après leur remplissage. »

La caverne d'Engis(1), celle d'Engihoull lui avaient

(1) J'ai pu explorer récemment les cavernes d'Engis. On y a recueilli de nombreux silex taillés, de la poterie grossière, quelques ossements d'hommes et d'animaux dans des petits amas de couches qui semblent avoir été laissés intacts par Schmerling pour permettre de vérifier ultérieurement ses découvertes. Un cubitus humain était en autres au jour

fourni des ossements humains. Il dit quant à leur enfouissement simultané avec les débris des espèces perdues, recueillis dans ces cavernes : « J'ai déjà » fait observer que la couleur, le degré de décomposition et le gisement de ces ossements humains, » ne se distinguent point des autres restes d'animaux » fossiles de nos cavernes » (*Ibid.*, t. I, p. 65).

Il n'y avait donc ni réserve ni équivoque dans le langage de Schmerling.

Deux volumes in-4° et un magnifique atlas in-folio de 74 planches furent publiés par notre illustre compatriote. La faune des cavernes y est passée en revue avec tous les détails et les soins que pouvaient comporter les découvertes qu'il venait de faire. Soixante-dix espèces ou variétés principales y sont décrites et figurées. C'est une des plus belles œuvres scientifiques que notre pays ait produites et certainement la plus considérable sur l'ostéologie paléontologique, tant par l'importance des révélations que par le talent éminent de son auteur.

attaché à la brèche. Les silex sont taillés dans la forme triangulaire, figurée page 22 de la présente publication. Cette forme caractérise les restes de l'industrie de l'homme dans la partie la plus reculée de la période quaternaire de la province de Namur. Nous devons donc considérer le crâne d'Engis, comme de même âge que les silex et les ossements d'animaux de Montaigle, et par conséquent comme notablement plus anciens que les crânes de Furfooz qui sont de l'âge du renne.

Par elle, Schmerling s'est posé comme l'un des fondateurs de l'ethnographie ancienne et comme l'un des plus remarquables iconographes de la faune quaternaire.

Le principe que l'illustre savant émettait avec tant d'assurance et de précision, ne reçut point l'accueil qu'il méritait. Un tout autre ordre d'idées avait alors cours dans la science. Un des premiers génies de l'époque, Cuvier, avait dit : « Tout porte à croire que l'espèce humaine n'exis- » tait point dans les pays où se découvrent les os- » sements fossiles, à l'époque des révolutions qui » ont enfoui ces os » (*Disc. sur les révolutions du globe, Ed. in-8°, Paris, 1851, p. 99*).

Cette déclaration, malgré la réserve avec laquelle elle est présentée, fut généralement considérée comme l'expression d'un fait acquis, et chacun sait quels efforts il fallut pour déraciner ce préjugé.

Les travaux de Schmerling, apparaissant au moment où la renommée du grand anatomiste était à son apogée, ne purent contrebalancer l'influence de la parole de maître. Cuvier avait surtout été formel pour les découvertes des vestiges de l'homme dans les cavernes, ainsi qu'il résulte du passage suivant : « On a fait grand bruit, il y a quelques » mois, de certains fragments humains trouvés » dans des cavernes à ossements de nos provinces

» méridionales, mais il suffit qu'ils aient été trouvés  
 » dans les cavernes pour qu'ils rentrent dans la  
 » règle » (*Ibid.*, p. 89). C'en était assez pour que  
 les observations du genre de celles de notre compatriote n'obtinsent pas crédit.

D'autres considérations, quoique erronées dans leurs conclusions, vinrent bientôt renforcer les arguments de Cuvier et mirent la question quasi au rang des choses jugées.

Un savant distingué, M. Desnoyers, fit observer vers la même époque que les silex taillés des cavernes sont les mêmes que ceux des constructions cyclopéennes, si nombreuses en Bretagne et connues sous le nom de Dolmens. Il en tirait la conclusion que les ossements humains, associés dans les cavernes à des objets travaillés de cette nature, doivent appartenir non à une période géologique, mais à un peuple arrivé au même état de civilisation que ceux qui ont élevé ces grandes constructions. En même temps que ces produits de l'industrie, on ne trouve en effet dans les dolmens que des ossements d'animaux sauvages et domestiques, d'espèces habitant encore la même région européenne. Mais dans aucun de ces monuments, on n'a trouvé des os d'éléphant, de rhinocéros, de lions ou d'autres animaux tels que ceux des cavernes. On les y aurait évidemment rencontrés si ces espèces avaient

continué à prospérer à l'époque où l'homme habita cette partie de la Gaule.

L'observation du savant bibliothécaire du *Museum* est exacte dans ce qu'elle a de général, puisque les dolmens datent réellement aussi de l'âge de la pierre. Mais si on y trouve des éclats de silex aussi grossiers que ceux des cavernes, on en rencontre d'un travail beaucoup plus perfectionné, car ces dolmens sont de la fin de l'âge de la pierre qui ne s'est terminé que pendant la période géologique actuelle. Ils caractérisent le terme le plus avancé de l'évolution de nos populations pendant la longue durée des âges de la pierre, et ces âges de la pierre remontent certainement aux époques géologiques dites âge du renne et âge du mammouth, probablement même à des époques plus anciennes.

Il ne pouvait venir à l'esprit de personne que ces vastes tombeaux remontassent à l'époque du mammouth. Tous les faits eussent protesté contre une telle assertion. On était ainsi presque forcément amené à rejeter toute observation sur l'antiquité géologique de l'homme. Il semblait inadmissible que la population qui sut édifier les dolmens, eut la même industrie du silex dès l'époque du mammouth, du grand ours, de l'hyène, etc.

Le rapprochement, fait dans ces conditions par

M. Desnoyers, devait avoir une action décisive, même sur les esprits les plus distingués et les moins accessibles aux idées préconçues. On ne rechercha point si la déclaration de ce savant pouvait avoir le caractère absolu qu'il lui donnait. On accepta le fait comme démontré et il fallut les découvertes et la tenacité de Boucher de Perthes pour ramener l'attention sur une question entourée de pareilles difficultés. Il y a seulement une dizaine d'années que la contemporanéité de l'homme et des animaux des époques géologiques qui précédèrent la nôtre, fut admise sans contestation sérieuse. Aujourd'hui personne ne songe plus à la nier. La lutte, pour établir cette antiquité de notre race, constitue certainement une des pages les plus curieuses de l'histoire de la science.

Mais il ne suffisait pas que cette antiquité fut reconnue pour que la science de l'éthnographie ancienne eut les bases et les principes qui devraient assurer son existence. Il fallait des données précises et rigoureusement établies sur lesquelles cette science put asseoir sa méthode : ce problème n'était autre que la détermination du mode d'introduction des ossements et des silex taillés dans les cavernes.

Schmerling croyait que tous les débris de l'homme et des animaux qu'il découvrait en si grande abondance, avaient été introduits dans ces cavernes par des eaux torrentielles. Cette croyance fut très fâcheuse. Il est évident en effet que tout objet qu'il y rencontrait, y étant, selon lui, arrivé par hasard, n'avait d'importance que par lui-même. Il ne pouvait songer par conséquent à rechercher, au moyen de ces éléments et par leur coordination, les mœurs des anciennes peuplades dont ils révèlent l'existence.

Nous ne devons pas trop nous étonner que notre illustre compatriote ait versé dans cette erreur. Je me rappelle la peine que j'ai eue, durant le premier mois de mes recherches, à me convaincre que ces ossements d'animaux et ces silex taillés qui gisaient pêle-mêle au milieu de pierres et de terres évidemment apportées par les eaux, étaient les indices laissés par des hommes troglodytes et que ces débris fournissaient le moyen d'arriver à la connaissance des mœurs de ces peuplades. Les circonstances ne semblent pas du reste avoir favorisé Schmerling à ce sujet. Il n'a pas observé de quantités considérables de silex taillés comme en ont offerts quelques cavernes des environs de Dinant. Ces quantités de petits éclats artificiels dont la présence ne

peut s'expliquer par un transport par les eaux, sont une des meilleures démonstrations, au début, de l'habitation de la caverne par l'homme. Et, ce point admis, l'explorateur établit forcément une corrélation entre la présence de ces pierres taillées et celle des ossements d'animaux auxquels elles sont mélangées; il reconnaît ensuite que beaucoup de ces ossements ont été brisés intentionnellement, qu'ils sont les restes des repas des peuplades troglodytes comme les éclats de silex sont des témoins de leur industrie. Une fois engagé dans cette voie, il suffit de se livrer à une observation lente et minutieuse sur ces débris pour être bientôt en mesure d'esquisser la manière de vivre et de faire de l'antique tribu.

Quelques années après ces mémorables travaux, M. Spring commença à réaliser le principal desideratum des recherches de son illustre prédécesseur par la remarquable interprétation qu'il donna à la présence des ossements dans le trou du Chauvaux. Pour le savant professeur, ils y avaient été apportés par l'homme et on devait y voir les restes des repas des peuplades qui s'y étaient établies.

C'était, comme on le voit, ouvrir la voie à la véritable méthode qui nous permet de reconsti-

tuer avec certitude l'ethnographie de ces époques géologiques.

Malheureusement le savant explorateur, absorbé par d'autres travaux, ne put continuer ses recherches. Un tel début devait cependant faire espérer qu'elles nous eussent doté d'un ensemble de faits que nous avons dû attendre plusieurs années encore, c'est-à-dire, jusqu'à l'apparition du magistral travail du regretté Édouard Lartet sur la caverne d'Aurignac.

Quoiqu'il en soit, l'université de Liège eut la rare fortune d'introduire dans la science, par des observations précises, les deux principes fondamentaux de l'ethnographie des hommes des cavernes :

La contemporanéité de l'homme et des grandes espèces éteintes de la dernière période géologique ;

Le véritable mode d'introduction dans les cavernes des ossements associés à des indices de l'industrie humaine.

A la fin de 1863, sur l'initiative de M. le professeur Van Beneden, l'Académie royale de Belgique proposa au Ministre de l'intérieur de me charger d'explorer les cavernes de la province de Namur. L'étude de l'antiquité de l'homme prenait dans les pays voisins un essor considé-

nable, et il importait que notre pays, après avoir pris une part aussi glorieuse à l'érection des premiers principes de cette science, ne restât pas étrangère au mouvement qui se produisait, tandis que les nombreuses cavernes de ses provinces méridionales promettaient à l'exploration des éléments d'un puissant intérêt

En 1864, je reçus de M. Alph. Vandenpeereboom la mission que l'Académie lui avait proposé de me confier.

Ce fut par le trou des Nutons de Furfooz que je débutai, après avoir organisé le personnel et le matériel nécessaire à ce genre de travaux.

J'explorai successivement les cavernes du cours inférieur de la Lesse et celles de quelques ravins situés dans le voisinage de la Meuse en amont de Dinant. Les recherches furent ensuite poursuivies sur la Molignée, rivière qui traverse les plateaux de la rive gauche de la Meuse. Elles furent continuées en 1868, en aval de Namur, où les cavernes de Goyet notamment ont fourni une riche moisson. Une soixantaine de ces souterrains furent ainsi fouillés pendant l'espace de sept ans et ont produit une énorme quantité d'ossements et de restes de l'industrie humaine de ces anciennes époques. Près de quarante mille de ces ossements ont pu être l'objet d'une détermination zoologique;

d'autres, plus nombreux encore, étaient trop mutilés pour pouvoir être dénommés spécifiquement avec précision. On peut estimer à non moins de de quatre-vingts mille le nombre de pierres taillées par l'homme et trouvées simultanément.

Je cherchai tout d'abord à introduire, dans des recherches qui devaient être pratiquées sur une pareille échelle, la méthode géologique, en tentant de relier les terrains ossifères des cavernes aux dépôts meubles qui recouvrent la région et dont je venais dans ce but d'entreprendre l'étude encore peu abordée pour les géologues. On avait employé jusqu'alors, pour déterminer l'antiquité des restes qu'on découvrait dans les cavernes, la nature des espèces animales dont on exhumait les débris. Quelquefois même les caractères des formes que revêtaient les objets d'industrie, étaient le principal élément de cette classification. Ce n'est pas que l'application de ces méthodes paléontologiques et archéologiques ne soient susceptibles d'une remarquable précision, surtout quand elles sont maniées avec la supériorité magistrale que sut y apporter Édouard Lartet.

Mais la manière d'opérer en géologie repose sur des principes plus incontestables, et les observations qu'elle fournit ont un caractère de plus complète

évidence. En effet, l'époque à laquelle se rapportent les restes découverts dans chacun de ces souterrains, lorsqu'elle est établie par la nature des terrains qui se formaient simultanément dans le pays, est déterminée d'une manière très concluante. Les données chronologiques de ce genre sont souvent d'une exactitude mathématique, et avec ce point de départ, on pouvait être certain de délimiter nettement la faune et les restes ethnographiques de chacune de ces époques.

Je mis donc tous mes soins à relever les coupes géologiques que les explorations mettaient au jour et à les raccorder aux dépôts extérieurs de la même période, souvent appelés « terrains diluviens. » Plusieurs d'entre elles ont été publiées dans les bulletins de l'Académie. Ces opérations ont été la base de toutes mes recherches.

Mais la direction géologique donnée à ces études devaient conduire à aborder dès le début un problème d'une grande difficulté. Une relation de cause à effet s'établit entre la configuration des vallées et le dépôt des terrains diluviens qui en recouvrent les abords et les flancs, de sorte que le creusement des vallées et la formation de ces couches, sont évidemment des phénomènes simultanés et dépendant l'un de l'autre. Ces terrains, constituant les principaux dépôts des cavernes, la coordination

de ces actions géologiques devenait une question tribulaire du problème dont je poursuivais la solution. Les recherches se compliquaient dès lors beaucoup. De même que l'étude de nos terrains primaires doit comprendre l'examen des nombreuses et profondes perturbations mécaniques dont ils ont été l'objet, la question de la constitution des terrains quaternaires se combine à des éléments orographiques extrêmement complexes, et d'autant plus difficiles à aborder qu'ils ont pour causes des actions réduites dans la nature actuelle à des manifestations sans proportion avec le phénomène ancien. Cet important phénomène occupe une place prépondérante dans la question de la formation des cavernes et dans leur remplissage. Aussi peut-on dire qu'il est la clef de leur interprétation.

L'étude de la population animale qui se développait dans le pays a pu être faite au moyen de l'énorme quantité d'ossements. Ces ossements cités plus haut, se rapportent aux diverses classes des vertébrés. Les grands carnassiers, le lion, l'hyène, les ours, dont les repaires étaient des cavernes, y sont souvent représentés par toutes les parties de la charpente osseuse au point qu'on a pu en reconstruire des Squelettes. Mais les herbivores, ayant servi à la nourriture de nos indigènes ou de proie

à ces carnassiers, n'y présentaient, surtout ceux de grande taille, que des débris généralement trop mutilés pour donner, malgré leur nombre, une représentation suffisante de l'animal. J'eus la bonne fortune de pouvoir bientôt combler cette lacune.

Les travaux publics, entrepris à Anvers, à Lierre et dans d'autres localités de la Basse-Belgique, ont mis au jour beaucoup d'ossements de ces colosses que les marécages de ces régions avaient enfouis. Ils ont été déposés au Musée dont ils ornent aujourd'hui l'une des salles. C'était le plus beau complément à la faune des cavernes qu'on put désirer; ils forment avec les collections de celles-ci un ensemble incomparable de notre population animale pendant la période quaternaire.

Mais, parmi les résultats de ces explorations, il en est un d'un attrait peut-être plus grand que les autres. C'est la mise en lumière du passé géologique de l'homme dans notre pays. Nous ne possédions pas encore un ensemble d'observations qui permit de se rendre un compte exact de l'état dans lequel vivaient ces antiques occupants de notre sol. La présente publication, qui a paru d'abord dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, contient l'exposé

sommaire des résultats de mes recherches sur ce sujet. Elle a aussi un autre but. Les produits de ces fouilles, dont l'étude et la mise en ordre ont exigé une longue élaboration, sont sur les point de prendre place dans les galeries publiques du Muséc. Il devenait dès lors nécessaire de développer les méthodes à suivre pour en interpréter et en coordonner les indications. C'est ce que je me suis principalement attaché à établir, en indiquant les éléments sur lesquels on peut asseoir la détermination de la chronologie relative de ces époques et les termes de comparaison dont il y a lieu de faire usage pour définir rationnellement les mœurs de nos primitifs indigènes si profondément différentes de la manière de vivre de leurs successeurs.

Bruxelles, juin 1871.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
Introduction. . . . .	I à XXIII.
Préambule . . . . .	4

## CHAPITRE I. — GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

Aperçu général. — Chronologie de la période quaternaire. — La faune quaternaire dans l'Espace et dans le Temps. — Le climat quaternaire . . . . .	4
---	---

## CHAPITRE II. — AGE DU MAMMOUTH.

Cavernes de Montaigle. — Mœurs de l'homme. — Ses coutumes de chasse. — La question des animaux domestiques. — Cavernes de la Lesse. — Repaires de bêtes féroces. — Habitation humaine à Pont-à-Lesse. — Mœurs, industrie. — La mâchoire humaine du trou de la Naulette. — Sources thermales pendant cette époque. — La fin du creusement des vallées et de l'âge du mammouth. . . . .	18
---	----

## CHAPITRE III. — AGE DU RENNE.

Cavernes habitées pendant l'âge du renne. — Anthropologie et caractères de l'homme de cette époque. — Industrie. — Parures. —	
---	--

Provenance des objets. — Subsistance et alimentation de l'homme.  
 — Traits divers de mœurs. — Les habitants des cavernes de Mont-  
 taigle et de la Lesse durant cet âge. — La caverne sépulcrale de  
 Furfooz. — Indices sur les idées religieuses de cette époque . . . 51

CHAPITRE IV. — AGE DE LA PIERRE POLIE.

Caractères géologiques de l'époque récente.—Cavernes habitées.  
 — La thèse du cannibalisme. — La caverne sépulcrale de Gendron.  
 Changement considérable dans les mœurs des indigènes et dans  
 l'industrie du silex. — Ages du bronze et du fer. — Période histo-  
 riques . . . . . 124  
 État de nos connaissances sur l'antiquité de l'homme. . . . 148

ERRATA.

- Page 29, ligne 1 du sommaire en marge, *au lieu de* : connaissance,  
*lisez* : conséquence.  
 » 35, ligne 2, *lisez* : Engiholiensis.  
 » 36, ligne 30, *au lieu de* : retranchées, *lisez* : retouchées.  
 » 67, ligne 41, *au lieu de* : tibia, *lisez* : cubitus.  
 » 79, ligne 22, *au lieu de* : arborigenum, *lisez* : aborigenum.  
 » 103, ligne 7 et page 104, ligne 3, *au lieu de* : Gélinothe, *lisez* :  
 Lagopède.  
 » 114 et 115, *même observation qu'à la page 67.*  
 » 125, lignes 4, 8, 19 et 26. Lorsque j'ai rédigé cette partie de mon  
 travail, j'étais porté à admettre l'opinion suggérée  
 par Falconer et E. Lartet, sur le *felis spelæa* qui,  
 selon eux, aurait pu être de même espèce que le  
 tigre de Mongolie. Depuis lors, j'ai pu me convaincre  
 que le *felis spelæa* n'est autre, ainsi que le croient  
 MM. Boyd Dawkins et Aysford Sanford (Paléontogra-  
 phical Society, vol. for 1864) qu'une variété du  
*felis leo* d'une taille supérieure aux plus grands lions  
 de l'Afrique. Il y a donc lieu de substituer le mot *lion*  
 au mot *tigre* dans les quatre lignes prémentionnée de  
 la page 125.



# L'HOMME

PENDANT

## LES AGES DE LA PIERRE

DANS LES ENVIRONS DE DINANT.

### PREMIÈRE PARTIE.

#### SOMMAIRE.

	<i>Pages.</i>		<i>Pages.</i>
Préambule . . . . .	1	Ses coutumes de chasses . . . . .	25
<b>I. GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.</b>		La question des animaux domes- tiques . . . . .	28
Aperçu général . . . . .	4	Cavernes de la Lesse . . . . .	30
Chronologie de la période quater- naire . . . . .	6	Repaires de bêtes féroces . . . . .	31
La faune quaternaire dans l'Es- pace et dans le Temps . . . . .	10	Habitation humaine de Pont-à- Lesse . . . . .	33
Le climat de cette période . . . . .	16	Mœurs, industrie . . . . .	34
<b>II. AGE DU MAMMOUTH.</b>		La mâchoire humaine du trou de la Naulette . . . . .	43
Cavernes de Montaigle . . . . .	18	Sources thermales pendant cette époque . . . . .	47
Mœurs de l'homme . . . . .	20	La fin du creusement des vallées et de l'âge du mammouth . . . . .	48
Son industrie . . . . .	22		

C'est un des caractères des temps modernes : chaque peuple veut connaître son histoire. On fait appel à tous les souvenirs humains. Chaque document est fouillé, les anciens auteurs, les manuscrits particuliers, les archives, les traditions populaires sont recueillis et compulsés avec soin.

L'histoire.

Mais il est une limite aux travaux de l'historien — limite irrégulièrement éloignée pour les divers pays. Plus on recule dans le temps, moins nombreuses sont les données de la tradition. Si bien que ces âges finissent par être dans une pénombre qui s'épaissit au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de nous. L'archéologue se joint alors à l'historien et son rôle prend bientôt la place principale.

L'archéologie.

A ces temps nébuleux ne s'arrête cependant pas le passé de l'homme : une longue phase de son existence a précédé celle-là, et elle est si éloignée de nous que la géologie doit à son tour intervenir. Le rôle de l'historien est terminé; l'archéologue ne peut plus s'appuyer pour nos régions sur les lumières vagues et incomplètes que lui a léguées la tradition. Ce sera dans les phénomènes physiques et biologiques qu'il trouvera ses repères pour rétablir la succession des populations dans la contrée.

La  
paléon-ethno-  
logie.

Le passé d'une nation a donc eu trois phases qui se fondent insensiblement sur leurs limites : une phase antéhistorique, une phase de transition, une phase historique.

Nous ne possédons l'histoire suivie de notre pays qu'à partir de l'époque carlovingienne. De l'invasion de César à celle-ci, l'histoire nous renseigne d'une manière très incomplète. Les fouilles archéologiques sont appelées à y suppléer.

Mais les temps antérieurs à l'invasion romaine sont du domaine de l'inconnu. A peine les historiens nous donnent-ils quelques renseignements de plus en plus vagues et confus sur les époques les plus voisines de leurs temps, et encore ces renseignements concernent-ils réellement la Belgique? Quoiqu'il en soit, ils se taisent complètement sur la majeure partie de l'immense période antéhistorique.

Pour déchirer ce voile, il a fallu recourir aux méthodes combinées des géologues et des archéologues.

On a reconnu dans les contrées voisines des nôtres que l'homme ne connut le fer qu'à une époque relativement très rapprochée, mais cependant antérieure à l'histoire; qu'avant de connaître le fer, il ne se servait que du bronze; mais que plus anciennement encore, il ignorait entièrement l'art de réduire les métaux. La pierre, principalement la pierre-à-fusil, lui fournissait ses outils.

L'âge du fer,  
l'âge du bronze  
et l'âge  
de la pierre.

Les périodes antéhistoriques pendant lesquelles l'homme employa le bronze seul, puis le fer, ont été appelées *âge du bronze* et *âge du fer*. On a désigné sous le nom d'*âge de la pierre* la période plus reculée pendant laquelle les ustensiles usuels étaient, à l'exclusion totale des métaux, fabriqués en pierre.

L'âge de la pierre a été le début de l'humanité dans l'Europe occidentale. Les recherches aussi minutieuses que nombreuses, disséminées sur cette vaste étendue, sont unanimes à cet égard et ont fourni des preuves dont le nombre et la qualité ne laissent rien à désirer. Avec non moins d'unanimité, elles assignent à la même période une durée qui sans doute dépasse de beaucoup la durée de la période s'étendant chez nous depuis l'apparition du métal jusqu'à nos jours. Il était donc bien important de chercher à reconstruire un âge perdu pour l'histoire, qui joint, à l'intérêt de marquer en Europe le premier passé de l'homme, celui d'en occuper une portion si notable.

Antiquité  
et  
longue durée  
de l'âge  
de la pierre.

Ainsi que nous le verrons plus loin, la Belgique eut aussi ses âges antéhistoriques du bronze et du fer. Mais elle

possède surtout des éléments d'études pour l'âge de la pierre. Grâce aux nombreuses cavernes des provinces de Namur et de Liège, les débris de cet âge primitif s'y présentent en abondance et dans les meilleures conditions pour tenter de le reconstruire.

L'objet de cet article sera l'exposé des principaux résultats acquis par les études entreprises, sous les auspices de notre gouvernement, dans les cavernes de la province, sur cette période qui, on peut le dire à si juste titre, est plongée dans la nuit des temps.

## I.

### GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

La géologie et l'histoire.

La géologie constate, dans l'histoire de la terre, la succession des phénomènes qui se sont produits depuis l'origine du globe jusqu'à nous.

Le géologue n'étudia d'abord que les principaux événements, ceux qui se rattachent aux grandes périodes de l'évolution terrestre ; puis, descendant aux événements d'une importance moindre, il arriva à établir exactement, par l'observation des couches et de leur contenu, une chronologie relative que les efforts actuels tendent de révéler dans les moindres détails.

Ainsi est l'étude de l'histoire même de l'humanité. Ce n'est certes pas la connaître que de savoir qu'aux temps de l'antiquité ont succédé le moyen-âge et les temps modernes. On ne se contente pas non plus de distinguer les principaux événements qui eurent lieu durant chacune de ces époques :

on veut connaître toute la succession des faits, leur importance, leurs effets, et apprécier ainsi le caractère de chaque époque.

De même en géologie, à la division globale des terrains sédimentaires en terrains primaire, secondaire, tertiaire, et quaternaire qui comprennent chacun une longue suite d'événements, succèdent bientôt des subdivisions nombreuses marquant chacune une époque et des circonstances spéciales dans l'histoire de la terre. On cherche à analyser toutes les phases par lesquelles chaque partie du globe a passé jusqu'à nos jours.

En somme donc, on arrive au même but par la géologie et par la tradition : à la connaissance de la succession des temps.

Mais cette succession peut être établie par l'énumération pure et simple, et dans leur ordre naturel, des âges écoulés : c'est la *Chronologie relative*, la seule que les temps géologiques et antéhistoriques possèdent. — Ou bien elle est rapportée à une unité de temps déterminée, qui est l'année ou durée de la révolution solaire, et les nombres plus ou moins grands d'années nous font connaître tout à la fois l'ordre et la date exacte des événements : c'est la *Chronologie absolue* que la tradition écrite nous donne seule et qui ne peut donc s'appliquer qu'aux temps les plus rapprochés de nous. Non-seulement l'apparition de l'homme sur la terre n'a eu lieu qu'aux dernières époques géologiques, mais aussi l'homme de chaque région est loin d'avoir légué les souvenirs écrits de ses actions depuis sa venue.

Nous allons nous occuper ici des habitants de notre pays les plus oubliés par l'histoire : nous ne pourrions par conséquent établir la durée de leur règne que sur une chronologie relative.

La  
chronologie  
relative  
et  
la chronologie  
absolue.

Comment  
on peut établir  
la chronologie  
relative  
de la période  
géologique dite  
quaternaire.

Les plus anciennes traces de l'existence de l'homme que nous possédions en Belgique datent de l'époque où les glaciers de la Scandinavie, des Alpes et des Pyrénées prirent une si grande extension. D'immenses calottes de glace se formèrent sur plusieurs points de l'Europe, autour des grands massifs montagneux. Les glaciers des Alpes, notamment, s'étendirent jusqu'à 100 kilomètres au-delà de leurs extrémités actuelles; les plaines de la Suisse et du Piémont furent enfouies sous la glace.

Cette époque, dite *époque glaciaire*, eut lieu après le dépôt des dernières couches tertiaires et commence la PÉRIODE QUATERNAIRE.

Mais nos montagnes n'étaient pas assez élevées pour donner naissance à des glaciers. Elles étaient le siège d'un phénomène qui, quoique très différent, dépend des mêmes causes générales.

Ce phénomène fut moins grandiose sans doute que celui dont les Alpes furent témoins, mais il a laissé des traces plus profondes. Nos vallées se creusaient sous l'action de vastes courants fluviaux.

Tels sont l'origine et l'âge des vallées de la Meuse, de la Molinee, de la Lesse et de toutes celles du pays dans l'état où nous les voyons aujourd'hui.

Quand on examine attentivement les flancs de ces vallées, la manière dont elles furent formées est manifeste. On voit l'amplitude et le pouvoir du courant, sa marche, les progrès de son action érosive, ses phases de recrudescence et de ralentissement, sa diminution progressive, la perte de sa puissance enfin quand, réduit aux minces cours d'eau qui, sous le nom de Meuse, de Lesse ou de Molinee, coulent aujourd'hui entre des berges terreuses, il

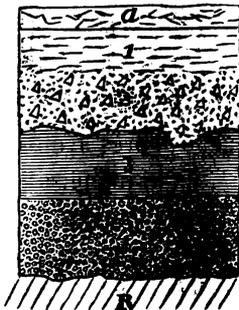
n'eut plus la force d'entamer le roc. On voit en même temps, sous la forme de cailloux roulés et de limon, les sédiments abandonnés successivement par ces grands fleuves à mesure qu'ils approfondissaient leurs lits.

L'étude du phénomène qui donna naissance à nos vallées et de ces phénomènes collatéraux est pour ainsi dire la clef de cette époque. C'est elle qui sert de fil conducteur dans une recherche où il semblait que l'explorateur ne pouvait compter que sur le hasard.

Lorsque les vallées furent formées, d'autres phénomènes physiques importants affectèrent encore la contrée, et on peut facilement en reconnaître les effets.

De sorte qu'en établissant la succession exacte de ces divers événements, nous pouvons former une chronologie pour l'époque quaternaire, chronologie à laquelle nous rapporterons tous les changements qu'on peut constater dans la race de l'homme contemporain de ces événements, dans son industrie et ses mœurs, dans les diverses espèces d'animaux de la région.

Voici la série des sédiments formés par les grands phénomènes aqueux pendant l'époque quaternaire dans notre province.



Dépôts actuels, tourbe, éboulis, alluvions, etc.

Limon homogène ou terre-à-briques.

Dépôt à cailloux anguleux.

Limon stratifié ou fluvial.

Dépôt à cailloux roulés.

Roches anciennes.

Fig. 1.

Dépôts  
fluviatiles; leur  
ancienneté  
relative.

Les n<sup>os</sup> 1 et 2 sont des *dépôts fluviatiles* produits par le creusement des vallées.

Les eaux auxquelles ces actions sont dues, déposèrent par conséquent sur les plateaux leurs alluvions, avant d'en déposer dans les vallées. C'est une conséquence du creusement de haut en bas — et un amas de ces alluvions est *d'autant plus ancien qu'il est plus élevé au-dessus de l'étiage de la rivière.*

Pour la même raison, les cavernes qui se trouvent sur les escarpements des vallées *ont été ouvertes d'autant plus anciennement qu'elles sont plus élevées au-dessus du même étiage.* Leurs alluvions sont naturellement soumises à la loi que nous venons de voir pour les alluvions situées à ciel ouvert.

Origine  
des cavernes.

Une caverne est une poche creusée dans le rocher, antérieurement à l'époque quaternaire, par des sources hydrothermales. Les courants fluviatiles, ouvrant un vaste et profond sillon dans les mêmes rochers, ont naturellement rencontré bon nombre de ces poches qui sont fort nombreuses; mais quand ils n'entamaient pas assez profondément le roc pour enlever toute la poche, il en résultait une cavité à ouverture béante sur le flanc de la vallée.

Telle est l'origine des cavernes dont nous nous occuperons.

Comme conséquence directe de ces faits, il est évidemment inutile de chercher dans ces cavernes la trace d'hommes ou d'animaux plus anciens que le creusement des vallées, c'est-à-dire que le commencement de l'époque quaternaire. Les fleuves y déposaient leurs alluvions quand, après avoir mis le souterrain en contact avec la vallée, ils le remplissaient de leurs eaux. Ils le quittaient en faisant de nouveaux progrès d'approfondissement et y revenaient à plusieurs reprises pendant quelque temps, lors de leurs crues.

COUPE GÉOLOGIQUE DU TROU DU FRONTAL.

1. Alluvions modernes.
2. Argile à cailloux anguleux.
3. Limon fluviatile.
4. Gravier fluviatile à cailloux roulés.
5. Argile d'origine hydrothermale.

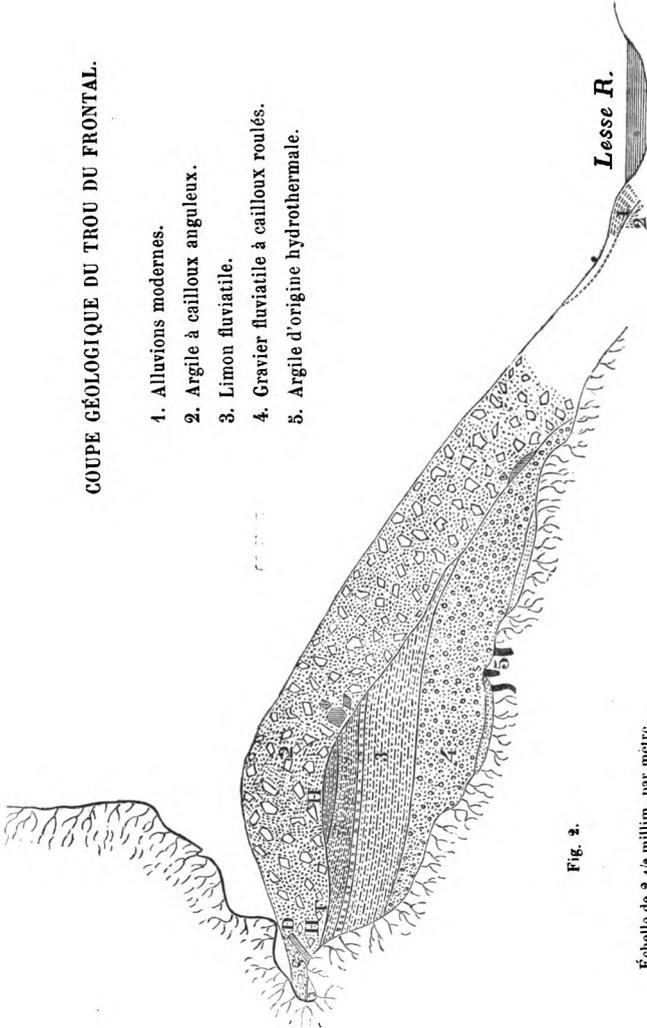


Fig. 2.

Échelle de 2 1/4 millim. par mètre.

Voici la coupe géologique de l'une de ces cavernes. On observera qu'elle contient les principaux termes de la série

de terrains indiquée sur la figure 1. Nous en verrons l'étude archéologique dans la seconde partie de cet article.

La terre végétale est due à un phénomène postérieur.

Les dépôts nos 2 et 1 de la fig. 1, et n° 2 de la fig. 2 sont notre terre végétale. Elle s'étend sur tout le pays, quelle que soit l'altitude des lieux. Il est incontestable qu'ils n'ont point une origine fluviale, mais la cause qui les a formés n'est pas encore connue.

Phénomènes physiques qui ont succédé à celui-là.

Au dessus, on trouve soit de la tourbe, soit les alluvions actuelles, soit des éboulis, etc., suivant les lieux.

Nous constatons donc chez nous, depuis le commencement de la période quaternaire, *trois époques* distinctes au point de vue des phénomènes physiques qui affectèrent la contrée.

Une première époque durant laquelle l'excavation des vallées et le dépôt des sédiments fluviaux élevés eurent lieu.

Une seconde époque qui prit fin par le dépôt de notre argile des campagnes et de notre terre-à-briques <sup>1</sup>.

Une troisième époque, qui est la nôtre, durant laquelle les phénomènes que nous voyons chaque jour se produire, ont seuls agi.

Les dépôts des trois âges, ainsi distingués dans le terrain quaternaire de notre province, renferment de nombreux débris d'animaux que nous chercherons à classer d'après leurs relations mutuelles dans l'*espace* et dans le *temps*.

Nous remarquerons d'abord que l'ensemble des animaux ou *faune* de cette période fut d'abord bien plus considérable que la faune dont notre pays est aujourd'hui doté. Elle était même si nombreuse et surtout formée de types à tempéra-

<sup>1</sup> Cette dénomination industrielle du limon homogène qui, assez rare dans notre province, recouvre toute la Hesbaye, lui vient de ce que c'est le dépôt superficiel préféré chez nous pour la fabrication des briques. Le limon fluvial se prête moins bien à cette fabrication.

ments si disparates que, sans les preuves incontestables que nous possédons, nous ne pourrions que croire à quelque événement qui aurait accidentellement réuni chez nous, comme à un rendez-vous commun, les restes des êtres répandus dans les divers climats de l'ancien continent.

Nous voyons que les espèces actuelles faisaient partie de cette faune. Mais parmi d'autres espèces en grand nombre qui nous ont quittés, plusieurs ont subi une extinction radicale sur le globe entier, tandis que quelques-unes ont été seulement réléguées par les phénomènes naturels sous différentes latitudes. Il est une catégorie d'espèces qui vivaient jadis en Belgique, il y a peu de siècles, mais que la civilisation y a anéanties récemment.

Le tableau suivant de la faune quaternaire est établi d'après ces considérations.

La faune classée d'après l'habitat actuel de ses espèces.

ESPÈCES ÉTEINTES.	ESPÈCES ÉMIGRÉES ET INDICATION DE LEUR PÂTRIE ACTUELLE.	ESPÈCES DES RÉGIONS TEMPÉRÉES SEPTENTRIONALES.	
		<i>Détruites chez nous récemment par l'homme.</i>	<i>Vivant encore dans le pays.</i>
Elephas primigenius, Rhinoceros tichorinus, Cervus megaceros, Hyæna spelæa, Felis spelæa, Ursus spelæus, Etc.	Renne (zone glaciale). Glouton (id.), Chamois (Alpes et Pyrénées), Bouquetin (id.), Marmotte (id.), Antilope saïga (Russie septentrionale), Etc.	Bœuf sauvage, Ours brun, Élan, Castor, Etc.	Chevreuil, Cerf commun, Sanglier, Loup, Renard, Blaireau, Etc.

Cette riche association est presque paradoxale.

L'éléphant, le rhinocéros, l'hyène, le tigre, hôtes par excellence des tropiques, y paraissent à côté du renne, du glouton, du chamois, de la marmotte que les pôles ou les neiges perpétuelles des hautes montagnes connaissent seuls.

L'association de ces animaux dans une même contrée semble contradictoire.

L'éléphant et le renne sont de véritables antithèses dans la nature actuelle.

D'un autre côté, que notre pays soit aujourd'hui contraire à l'organisation de ces animaux étrangers, cela est clair devant les expériences que nous voyons dans nos jardins zoologiques, où ils meurent rapidement malgré les soins dont ils sont entourés.

Mais le caractère étrange de cette réunion change d'aspect quand on remarque que toutes les espèces des genres tropicaux sont différentes de celles qui se développent sous la zone torride.

Certaines espèces dont les congénères sont confinés sous les tropiques étaient organisées pour vivre dans les pays relativement froids.

On est porté à se demander : Puisque ces éléphants, ces rhinocéros, ces hyènes, etc., ne sont pas spécifiquement les mêmes que ceux de notre temps, n'étaient-ils pas organisés pour vivre sous des climats plus froids que ceux où leurs congénères vivent aujourd'hui ?

On peut y répondre, preuves en main, pour plusieurs de ces animaux.

L'*Elephas primigenius* ou mammoth, et le *Rhinoceros tichorinus* ont été conservés en chair et en os dans les glaces de la Sibérie, et on a constaté qu'ils portaient une fourrure épaisse. Or, les éléphants et les rhinocéros de l'Inde et de l'Afrique ont tous la peau nue. Les uns étaient donc constitués pour supporter un certain froid, les autres le sont pour vivre dans les pays chauds.

Ce mammoth et ce rhinocéros n'ont d'ailleurs jamais laissé de leurs restes au sud de la latitude des Pyrénées (45° degré), mais on les trouve abondamment jusqu'au cercle polaire.

On peut naturellement supposer que l'hyène et ce grand tigre connu sous le nom de *felis spelæa* avaient une organisation pareillement adaptée aux latitudes moyennes.

On ne peut aller cependant jusqu'à prétendre que ce groupe d'aspect tropical puisse dénoter un climat presque polaire.

La discussion approfondie de l'habitat de leurs congénères actuels, celle de la distribution géographique et géologique des restes de ces animaux, discussions dans lesquelles nous ne pouvons entrer ici, tendent à faire croire qu'alors les hivers étaient moins rigoureux qu'aujourd'hui. Et la discussion des phénomènes qui ont donné lieu aux actions physiques de ces âges, tend de son côté à la même conclusion. Seulement elle ajoute un nouvel élément à la solution, en montrant que par intervalles la température hivernale subissait un écart accidentel considérable. Après une longue série d'hivers où les frimas se faisaient peu sentir, venait un hiver où les accumulations de neiges devaient être énormes.

Leur présence exigeait des hivers peu rigoureux.

Nous pouvons raisonner *de visu* sur le renne, le chamois et les autres espèces émigrées : celles du Nord et des Alpes sont les mêmes que celles de notre faune quaternaire. Ces animaux ne supportent que des températures peu élevées, et c'est en vain qu'on essaierait de les acclimater aujourd'hui non-seulement en Belgique, mais dans le sud de la Scandinavie et dans les plaines de la Suisse.

Quand il est prouvé qu'ils ont habité les bois de la Belgique et même du midi de la France à l'époque quaternaire, nous sommes dans la nécessité d'admettre que la Belgique et la France avaient alors des étés moins chauds qu'actuellement, de même que l'existence du groupe d'espèces éteintes nous a conduit à admettre des hivers moins froids.

Les espèces émigrées exigeaient des étés tempérés.

Enfin, comme les animaux actuels de nos bois vivaient déjà dans notre région, en compagnie de ces nombreux êtres qui exigeaient les uns l'abolition des frimas de l'hiver, les autres l'abolition des chaleurs de l'été, nous voyons que

si la température ne subissait généralement ni en été ni en hiver de grands écarts, la température moyenne était cependant au moins aussi basse que la nôtre, ou pour parler un langage plus scientifique, notre ligne isotherme de l'époque quaternaire devait être à peu près de même ordre que celle dont nous jouissons aujourd'hui.

Ainsi nos forêts avaient à certaine époque une population qui eût pu faire envie aux régions actuellement les plus privilégiées. C'était une exhibition presque universelle des principaux êtres du règne animal due à l'uniformité du climat.

Cette faune quaternaire résumait à la fois la faune de notre zone torride, de notre zone tempérée septentrionale, de notre zone glaciale. Ce que nous ne pouvons voir aujourd'hui qu'en allant de l'équateur au pôle ou bien en torturant la nature dans nos jardins zoologiques, nos ancêtres le voyaient journellement autour d'eux, et chaque représentant de cette création majestueuse apparaissait à leurs festins, ainsi qu'il sera prouvé plus loin.

La faune  
quaternaire  
en fonction du  
temps.

Quand ensuite nous considérons cette faune dans la série des temps quaternaires, nous saisissons la règle qui a présidé à sa réduction. Nous la voyons s'appauvrir successivement, prendre peu à peu un caractère plus local et plus tranché; ce que montre le tableau suivant :

Faune des cailloux roulés et du limon stratifié composée des	{	espèces éteintes sur tout le globe; espèces émigrées vers le pôle ou les hautes montagnes; espèces des régions tempérées septentrionales actuelles.
---	---	--

Faune des cailloux anguleux et de la terre-à-briques, composée des	}	espèces émigrées vers le pôle ou les hautes montagnes; espèces des régions tempérées septentrionales actuelles.
Faune des tourbières, des éboulis, etc., composée des	}	espèces des régions tempérées septentrionales actuelles.

Les appauvrissements successifs de la belle faune quaternaire sont donc en coïncidence avec la manifestation des grands phénomènes physiques dont la contrée fut le théâtre.

Aussi, dans la suite de cet article, nous appellerons l'époque du dépôt des cailloux roulés et du limon stratifié, *âge du mammouth* (*Elephas primigenius*), parce que cette espèce a laissé de nombreux restes dans ces dépôts et parce qu'elle y rappelle en même temps la présence du groupe des espèces perdues.

Nous appellerons l'époque du dépôt des cailloux anguleux et de la terre à briques, *âge du renne*, le renne étant son espèce caractéristique à peu près au même titre.

Nous réserverons le nom d'*époque actuelle* aux temps écoulés depuis la formation de ces derniers dépôts. Elle est caractérisée, comme nous l'avons vu, par les espèces de la faune tempérée septentrionale. Décimée par la main de l'homme, cette faune se réduit aujourd'hui dans nos bois à quelques espèces où elle n'est même guère conservée que pour les plaisirs de la chasse.

En résumé, la faune quaternaire s'est amoindrie de deux façons. Pendant les âges du mammouth et du renne, alors que l'homme n'était pas encore assez puissant pour exercer une influence destructive sur la faune, l'extermination de

certaines espèces était faite par la nature elle-même. Puis vers le X<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi que l'histoire nous l'apprend, l'extermination se continua par la main de l'homme et, sans la protection des propriétaires des forêts, chacun sait qu'aucune grande espèce sauvage n'existerait plus dans nos bois.

Le climat  
de la période  
quaternaire  
et ses  
modifications.

Si nous recherchons la signification de la perte successive du caractère de faune générale que possédait notre faune au début de la période quaternaire, nous devons d'abord remarquer que l'élimination des espèces ne porte pas sur tel ou tel animal pris au hasard dans l'ensemble, mais bien sur des groupes d'espèces à tempéraments analogues.

Ainsi le groupe des espèces d'aspect tropical est d'abord éliminé, puis vient le tour des espèces aujourd'hui polaires ou alpines, et il ne reste finalement pour peupler notre pays, à l'époque géologique actuelle, qu'une faune locale à caractère d'habitat très restreint et dont le séjour est la zone tempérée.

La cohabitation dans nos régions de ces trois groupes pendant l'âge du mammouth prouve, comme nous l'avons vu précédemment, que le climat de cette époque était d'une uniformité remarquable, tout en ayant une température moyenne peu élevée; il ne subissait pas ces extrêmes de température qui limitent si fortement le nombre des êtres organisés d'une région.

Les espèces d'aspect tropical disparaissent à l'époque du renne. Nous pouvons y voir la conséquence de l'arrivée d'hivers rigoureux qui excluent ces espèces, mais qui sont particulièrement favorables au renne et à ses compagnons aujourd'hui émigrés de chez nous.

Enfin, l'élimination par voie naturelle du groupe des espèces actuellement polaires ou alpines nous montre qu'à l'époque actuelle notre climat devint aussi plus extrême en été, de manière à y rendre la vie de ces espèces impossible. Subissant en été et en hiver des écarts qui sont en moyenne de 16 degrés centigrades et qui peuvent aller jusqu'à plus de 50°, ce climat, qui est aujourd'hui le nôtre, exclut ce grand nombre d'espèces qui donnait jadis à notre faune un caractère si grandiose.

## II.

### L'HOMME PENDANT L'ÂGE DU MAMMOUTH.

La plupart des cavernes de la vallée de la Meuse et notamment toutes celles qui sont excavées dans les rochers de Dinant, ont été fouillées, il y a plus ou moins d'années, dans un but d'embellissement. Aucune ne contient plus de traces suffisantes pour l'étude des antiquités quaternaires de notre belle vallée.

Les cavernes  
de Dinant.

L'homme des âges du mammouth et du renne, vivait dans les cavernes, et les cavernes qu'il a habitées sont précisément celles dont on pouvait le plus facilement extraire les terres, soit pour l'agrandissement du souterrain, soit pour faire croître de la végétation sur les terrains environnants. Ces cavernes sont en effet larges et hautes à l'entrée et d'un accès souvent facile — circonstances recherchées autant par nos sauvages ancêtres que par les amateurs de jardins pittoresques. Aussi aucune de ces grottes n'y a échappé à la main moderne.

Le plus ancien passé de l'homme dans notre vieille cité est ainsi perdu sans remède.

Il n'en était heureusement pas de même pour plusieurs vallées voisines de la Meuse. Sauf peu d'exceptions, la civilisation n'a pas encore cherché à mêler ses embellissements aux œuvres de la nature dans certaines parties des vallées de la Lesse et de la Molinee.

Les cavernes  
de la Lesse et  
de la Molinee.

Les recherches furent particulièrement fécondes dans ces deux vallées.

Quarante-trois cavernes y ont été fouillées ou étudiées jusqu'à ce jour dans un but scientifique (janvier 1868). Sur ce nombre, vingt-cinq ont fourni des données sur l'homme de ces anciennes époques; mais nous ne nous occuperons guère que de treize d'entre elles, qui contenaient des restes plus importants, plus caractéristiques ou plus nombreux. Les autres cavernes nous permettront de généraliser ce que nous aurons observé ou déduit de l'étude de ces gisements plus riches.

Mais l'observation directe dans ces sortes d'études ne comporte souvent d'interprétation qu'à la condition de savoir ce qui se passe aujourd'hui pour les choses analogues. Ainsi on conçoit combien il est utile de connaître les mœurs des hommes qui actuellement sont dans le même état de barbarie; les propriétés, les gisements, etc., de toutes les matières employées par nos anciens indigènes; la manière de vivre des animaux qui les entouraient, etc. On peut souvent par ce moyen rétablir, avec une grande probabilité, certains points de l'ethnographie de nos antiques populations.

Cavernes  
de Montaigle.

Les environs de Montaigle sur la Molinee ont offert une série de cavernes bien disposées pour l'étude des antiquités de l'âge du mammoth.

Un escarpement faisant partie du bois de Foy, près de Montaigne et appartenant à M. Alphonse Licot qui y a généralement autorisé des fouilles, est comme perforé de souterrains plus ou moins étendus. L'un se trouve à 60 mètres au-dessus de la Molignée et a été nommé *Trou de l'Érable*. Trois autres, les *Trous du Sureau, du Chêne et du Lierre*, sont de 30 à 35 mètres au-dessus du même étiage. Enfin, le *Trou Philippe* est seulement d'une dizaine de mètres supérieur à la rivière.

Tous contenaient un dépôt de limon stratifié dont l'origine, a-t-il été dit plus haut, est due aux eaux fluviatiles qui creusèrent les vallées au commencement de l'époque quaternaire. Ce limon fluviatile et les indices de la présence de l'homme qu'ils renferment sont donc d'autant plus anciens qu'ils sont plus élevés au-dessus du cours d'eau.

Leur limon  
fluviatile.

Le limon du *Trou de l'Érable* est par conséquent le plus ancien. On y a recueilli un silex taillé de main d'homme, des restes de mammoth, d'ours, d'hyène, de renne, etc.

Les  
plus vieilles  
antiquités  
de  
notre province.

Ce sont les plus vieilles antiquités découvertes jusqu'à ce jour dans notre province. Aussi est-il regrettable qu'elles se bornent à un si petit nombre de restes.

Mais à une époque un peu plus rapprochée dans l'âge du mammoth, une peuplade sauvage établit, pendant un temps prolongé, son séjour dans le *Trou du Sureau*.

Le  
*Trou du Sureau*  
fut le siège  
d'une habitation  
longue et  
répétée  
de l'homme  
pendant l'âge  
du mammoth.

Cette caverne est située à 33 mètres au-dessus du cours d'eau. Pendant qu'elle était le siège de cette habitation, les eaux de la rivière vinrent l'inonder plusieurs fois, chassant les hommes et déposant sur les débris du ménage le limon stratifié qui nous permet de nous orienter si exactement dans ces périodes reculées.

Les dépôts fluviatiles de la caverne renfermaient trois

niveaux ossifères superposés ; ils témoignaient d'autant d'anciens sols habités.

Disposition  
de la caverne.

Elle a une superficie de près d'un are. Presqu'aussi longue que large, elle a une double ouverture qui l'éclaire dans toute son étendue, mais qui donne lieu à un fort courant d'air. Elle fut à toutes les époques exceptionnellement sèche, témoin l'absence presque complète de stalagmites et de stalactites dans son sol et sur ses parois.

Toute caverne large, à grande ouverture et qui n'était pas très humide, fut toujours dans notre région longtemps habitée par nos anciens indigènes.

Celle-ci ne présentait qu'un inconvénient réel, celui du courant d'air ; mais il n'existait probablement pas durant une partie de cette époque. Certains faits portent à croire que l'entrée dirigée vers le *Trou du Chêne* est due à un écroulement plus récent.

Aspect des  
anciens sols  
habités  
par l'homme  
dans  
les cavernes.

Les anciens sols d'habitation, recouverts de limon fluviale, offrent ici, comme dans toutes les autres cavernes, le même aspect. Quantité d'ossements d'animaux brisés et brûlés, des débris d'industrie étaient répandus çà et là sans ordre sur la superficie. Des traces d'un foyer consistant en terre brûlée mélangée à des cendres et à du charbon se montraient vers le milieu de la caverne ; les ossements et les instruments étaient plus abondants dans son voisinage que dans le reste du souterrain. Telle était à cette date lointaine dans notre pays l'habitation des sauvages, nom que méritent nos indigènes, car les mœurs dont nous allons faire l'étude sont bien les mœurs de populations plongées dans une barbarie qui dénote l'état social le plus inférieur.

Les ossements d'animaux se rapportent principalement à

l'éléphant, au rhinocéros, à l'ours, à l'hyène, au cheval, au renne, au bœuf.

Tous ces animaux servirent à nourrir les habitants de la caverne; les ossements en portent la marque irrécusable.

On est d'abord étonné de voir que ces os appartiennent tous à la tête ou aux membres. On peut dire tous; car, en présence d'un nombre de débris du crâne ou des os des pattes se rapportant à plus de quarante animaux de la taille de l'ours, du rhinocéros ou du cheval, on peut ne pas tenir compte de quelques fragments de côtes, d'os du bassin et de l'épaule et de quelques vertèbres. Encore les vertèbres appartiennent-elles presque toutes à la partie de l'échine la plus rapprochée du crâne.

Portions  
de squelettes  
d'animaux re-  
trouvées  
au milieu des  
reliefs  
des repas.

Qu'est-ce à dire, sinon que ces chasseurs, lorsqu'ils parvenaient à tuer un de ces animaux, ne prenaient pas la peine de le transporter purement et simplement dans leur demeure? Ils dépeçaient l'animal sur place et n'apportaient avec eux, outre les chairs, que la tête et les os des membres, parce qu'ils trouvaient dans ces os la cervelle et la moëlle dont, à la manière des Esquimaux, ils étaient très friands. Les autres parties du squelette ne leur offraient rien dont ils pussent tirer parti, et ils les abandonnaient sur les lieux du trépas.

En apportant la tête et les pattes, c'était bien leur but d'en extraire la moëlle et la cervelle : tous les crânes ont été mis en pièces et ne sont représentés que par de menus fragments; les os des pattes sont brisés de telle manière que les têtes de l'os (épiphyses) sont séparées du corps (diaphyse). La diaphyse a elle-même été cassée en long et ses débris portent la marque d'instruments tranchants et contondants.

Ces os ont donc été brisés avec intention et témoignent à l'évidence de leur transport dans le souterrain par la main de l'homme.

Débris  
d'industrie.

Quant aux instruments, ils sont presque au-dessous de ce que l'imagination peut nous indiquer comme industrie rudimentaire. Il faut même avoir l'attention portée sur ces objets pour y reconnaître les ustensiles d'une peuplade.

Silex taillés.

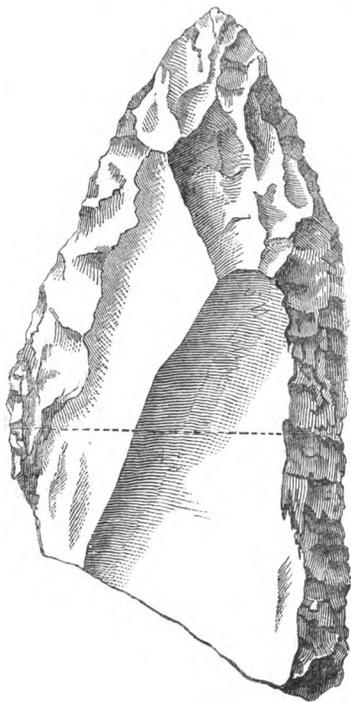


Fig 3. Silex taillé de l'âge du mammouth et sa coupe transversale, provenant du *Trou du Sureau*, à Montaigle. Gr. nat.

Ce sont de simples morceaux de silex (pierre-à-fusil), dont l'une des faces est plane et l'autre est taillée à facettes irrégulières dans le but d'obtenir une arête plus ou moins tranchante. Ils ont une forme grossièrement triangulaire. Fig. 3.

Leurs bords émoussés montrent qu'ils ont entamé des corps durs.

Le choix de cette substance pour les outils prouve cependant déjà du progrès et de l'observation chez ces sauvages.

Le silex, l'un des corps les plus durs de la nature, donne, à cause de sa structure compacte, des éclats à arêtes assez effilées pour entamer presque toutes les substances. S'il était plus tenace, nous nous en servirions sans doute encore nous-mêmes comme instrument tranchant.

La connaissance de ces propriétés n'a pu être acquise tout d'un coup. L'emploi exclusif du silex fut sans doute précédé d'une bien longue phase de tâtonnements pendant laquelle bon nombre de tentatives durent être faites sur d'autres matières. D'autant plus que le silex en usage n'est pas celui du pays : il provient des régions crayeuses, et on n'en rencontre qu'en Champagne, dans le Hainaut ou dans la province de Liège, parmi les régions qui nous entourent.

Notre silex, appelé dans le pays *Clavias* et dans la science *Phtanite*, ne se prête pas à la taille, par suite de modifications apportées dans sa structure et sa composition par diverses actions naturelles fort anciennes. On peut cependant voir, dans les collections provenant de nos cavernes, les essais tentés par ces peuplades pour l'utiliser, essais infructueux qui les forçaient à recourir aux silex crétacés dont l'éloignement devait leur rendre la possession bien difficile. Ainsi qu'il sera montré plus loin, le silex qu'elles employaient, était, suivant toute probabilité, le silex de la Champagne et nous essayerons de pénétrer comment elles se le procuraient.

Mais cet obstacle, tenant à la distance du gisement et aux difficultés du voyage à travers la région ardennaise, entraînait lui-même un grave inconvénient. Le silex n'est bien propre à la taille que lorsqu'il est fraîchement extrait. Ainsi, les ouvriers employés à la fabrication des pierres-à-fusils ne font pas provision de blocs de silex. Chaque jour l'ouvrier commence son travail par l'extraction de la quantité de substance qu'il pourra tailler dans la journée. Ce n'était pas le cas pour celui qui avait fait le trajet de la Champagne jusque chez nous. La Meuse eût-elle été utilisée pour le transport, il ne fallait pas moins un temps notable pour

Inconvénient  
résultant  
pour la taille  
d'un  
long transport  
du silex.

venir des environs de Reims jusqu'à la hauteur de Dinant, d'où le silex devait ensuite être porté sur la Lesse et sur la Molinee. C'était plus de temps qu'il n'en fallait pour que la substance eût perdu son eau de carrière, et sa taille ne pouvait plus guère produire des éclats longs et réguliers. Aussi voyons-nous que le fragment détaché de silex devait souvent être l'objet de nombreuses retouches, pour lui donner la forme désirée.

Instruments  
en  
bois de renne.

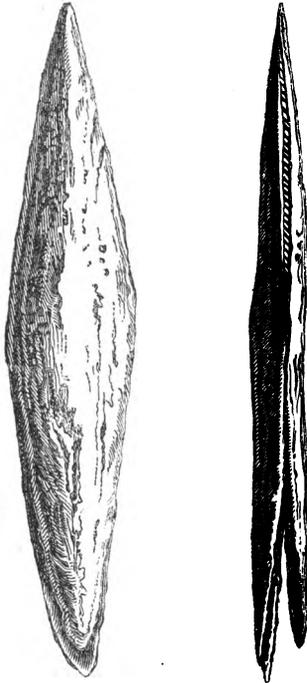


Fig. 4. Pointe de flèche de l'âge du mammoth, provenant du *Trou du Sureau*, à Montaigne. Gr. nat.

Les bois de renne servaient aussi à faire des pointes de dards. La caverne de Montaigne en a produit un beau spécimen. Il a la forme d'un losange allongé. L'une des extrémités est la pointe; l'autre est taillée en douille pour recevoir le bout d'un manche coupé en bec de flûte (Fig. 4).

On y a aussi trouvé un sifflet fait avec une phalange de renne. Cet os est creux chez ces animaux. Un petit trou circulaire a été percé près de la facette articulaire postérieure, et en appliquant les lèvres sur cette facette, on en tire un son très-aigu.

C'était le savoir industriel de nos indigènes et ses produits : un os appointé, un éclat de

silex triangulaire destiné ou non à être emmanché et servant tout à la fois d'ustensile de ménage, d'arme offensive et défensive.

Ce n'était évidemment pas avec de semblables instruments, quelle que fût leur adresse à les manier, que ces hommes pouvaient se rendre maîtres de colosses comme le mammoth et le rhinocéros ou de bêtes aussi féroces que l'ours et l'hyène. Que pourrait faire une pointe d'os ou de silex contre des êtres aussi puissants?

Nous sommes ainsi conduits à admettre que la ruse et les pièges étaient leurs recours, mais on conçoit qu'il n'est pas facile de reconnaître ceux qu'ils employaient.

Pour quelques-uns de ces animaux cependant, nous pouvons, en observant leurs restes, entrevoir la manière dont nos troglodytes s'y prenaient.

Inductions sur la manière dont ils parvenaient à se rendre maîtres des grands animaux, tels que les ours,

Sur les trente-deux ours dont les débris se trouvaient dans l'habitation de Montaigne, le plus grand nombre sont des oursins. Ces animaux hantaient, de la même manière que leurs congénères actuels, des cavernes obscures, ainsi que le prouve la découverte même de deux de leurs tanières dans nos environs.

L'idée ne s'impose-t-elle pas en quelque sorte d'elle-même qu'épiaient, comme les sauvages des déserts tropicaux, le départ des parents, nos indigènes pénétraient dans le repaire et enlevaient les jeunes sans danger? Ce procédé de chasse est en effet d'une simplicité toute primitive et devait se présenter à l'esprit de tous ceux qui avaient à lutter contre de semblables ennemis.

Mais il ne nous explique pas comment nos indigènes pouvaient s'emparer de ces hyènes, de ces ours adultes dont

la tête ne mesurait pas moins d'un demi-mètre de longueur, de ces énormes éléphants et rhinocéros qui sont au moins de la taille de ceux des tropiques.

**l'hyène,** Aucune observation n'a encore permis de le pénétrer. Mais les faits précédents et leur interprétation nous autorisent à admettre des moyens fort simples; et puisant encore dans les mœurs des sauvages actuels, nous verrons qu'il n'est pas toujours très difficile de se rendre maître de ces animaux.

Un procédé fort employé contre les carnassiers adultes, tels que l'ours, l'hyène et le lion, qui se réfugient dans les cavernes, est d'obstruer l'entrée de l'ancre et d'enfumer tous les êtres qui s'y trouvent. Nos indigènes connaissaient le feu, puisqu'on retrouve dans leurs demeures des cendres, des os brûlés, etc. Ils pouvaient donc bien se servir du procédé des sauvages actuels.

**le mammouth.** Nous savons aussi que les Hottentots s'emparent sans danger de l'éléphant, en creusant sur son passage une fosse où ils placent obliquement un pieu et qu'ils recouvrent de branches et de terre. Le monstre, venant à rencontrer le piège, s'y enfonce; le pieu lui pénètre dans la poitrine et tous les efforts de l'animal pour se tirer de ce mauvais pas, n'ont pour effet que de le blesser plus dangereusement.

**Inventaire  
des animaux  
qui apparurent  
aux festins de  
nos indigènes  
du  
Trou du Sureau** Le relevé suivant des principales espèces qui ont apparu aux festins des habitants de la caverne de Montaigne, montrera à quels animaux ils osaient s'attaquer. Rien ne peut mieux nous donner une idée de leur savoir-faire que cette liste où nous voyons figurer souvent plusieurs individus des êtres les plus puissants, les plus féroces, ou les plus agiles de la création :

*Mammouth*, quelques débris d'un individu de grande taille et d'un autre qui n'avait pas atteint toute sa croissance;

*Rhinocéros*, 3 individus ;  
*Cheval*, 5 individus au moins ;  
*Cerf commun*, 1 individu ;  
*Bœuf*, 2 individus au moins ;  
*Renne*, plusieurs individus ;  
*Chamois*, 2 individus ;  
*Ours*, 32 individus au moins ;  
*Renard*, 22 individus au moins ;  
*Loup*, 1 individu ;  
*Lion de petite taille*, (*felis priscus*), 1 individu ;  
*Hyène*, 7 individus dont plusieurs très jeunes ;

Espèces représentées presque exclusivement, comme nous l'avons vu, par les restes des crânes et des os des membres, c'est-à-dire, par des parties du squelette qui renfermaient des substances bonnes à manger. Que la cervelle et la moëlle de ces bêtes fussent leur régal, peut-on en douter quand nous voyons que sur un nombre d'animaux qui ne peut-être estimé à moins de 70, ni un crâne ni un os des membres n'est entier et que leurs débris portent souvent la marque de coups et d'entailles ?

La présence de si nombreux ossements dans une habitation humaine semble quelque peu étonnante et donne une faible idée de la propreté de nos ancêtres. Mais nous savons que les Lapons et les Esquimaux, auxquels nos indigènes sont fort comparables par les mœurs, sont d'une semblable malpropreté, aimant à vivre au milieu de rebuts de toute nature de leur faune qui répandent une odeur insupportable pour les Européens. « Autour de leurs huttes et dans toutes » les directions, dit Parry dans ses *Voyages*, le sol est jonché » d'innombrables ossements de morsés et de veaux-marins » dont beaucoup gardaient encore des lambeaux de chair en

Malpropreté  
de  
nos indigènes.

- » putréfaction, qui exhalait les miasmes les plus infects.
- » L'intérieur des huttes, à cause du manque d'air et par suite
- » des ordures qui s'y accumulaient, répandait une puanteur
- » presque intolérable. »

Une telle accumulation de matières putrides dans la demeure de nos indigènes prouve aussi que les étés d'alors étaient fort tempérés; car ces matières eussent répandu sous notre climat d'aujourd'hui, durant cette saison, des miasmes mortels : le souterrain eût été inhabitable. Nous aurons occasion de faire les mêmes observations sur toutes les cavernes où ces anciennes peuplades séjournèrent.

Certains animaux dont on retrouve les restes étaient-ils domestiques?

La remarque, faite sur les portions du squelette apportées dans leurs demeures par nos anciens indigènes, est importante en ce qu'elle nous fait connaître quelques-unes de leurs coutumes de chasses, et en ce qu'elle nous fournit à la fois un argument sérieux en faveur de la non-domesticité de quelques-unes de ces espèces.

La liste précédente nous présente deux catégories d'animaux, au point de vue de l'empire que l'homme exerce sur eux. Les uns ont pu être domestiqués : le renne, le cheval, le bœuf, etc.; les autres se sont toujours soustraits à toutes tentatives de servitude : le rhinocéros, l'ours, le cerf commun, etc.

Des savants, qui font à juste titre autorité dans la science, ont avancé que les espèces domesticables dont on trouve les restes nombreux dans les témoins de ces temps, étaient réellement des animaux domestiques amenés sans doute par l'homme lorsqu'il pénétra chez nous.

Une telle manière de voir change, on le conçoit, tout à la fois le caractère de la faune et le facies de la civilisation de l'époque. Elle ne repose, il est vrai, que sur une hypothèse

engendrée pour une application anticipée et certainement insuffisante de l'histoire. Mais, soutenue par de grands noms, elle doit fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent des questions antéhistoriques.

Voici les renseignements qu'ont pu produire les études géologico-archéologiques sur ce sujet.

Connaissance nécessaire de l'absence des os du tronc parmi les débris de repas. *Conséquences*

Les animaux suspectés de domesticité ont été traités par nos troglodytes de la même façon que les animaux évidemment sauvages. Rien que les débris de leur crâne ou des os à moëlle représentent leurs squelettes dans les restes des repas.

Nous avons vu qu'on pouvait déduire rigoureusement de ces faits que l'animal était dépecé sur le lieu même de son trépas et non transporté de toute pièce dans l'habitation. Cela implique la conséquence évidente qu'il était tué loin de la demeure des chasseurs.

Or, cette conséquence est toute applicable au cheval, au renne et au bœuf, puisque leurs restes présents sont les mêmes que ceux des bêtes fauves.

D'un autre côté, la domesticité entraîne la co-habitation du maître et du bétail, tant pour la sauvegarde de celui-ci que pour la facilité de celui-là, surtout dans les contrées où les bêtes féroces ont tout leur pouvoir.

Conséquences qu'entraîne la domesticité.

L'habitant des cavernes, s'il eût eu des animaux domestiques, devait les tenir près de lui. En les laissant dans les bois ou les prairies du voisinage, en les y parquant même, il les eût exposé au danger certain de devenir la proie des nombreux carnassiers qui remplissaient le pays. Il eût dû dès lors s'établir lui-même dans ces bois et ces prairies, en s'y construisant des abris, et c'est ce qu'il n'a pas fait, puisqu'il était troglodyte. — Ou bien il eût dû placer

L'observation ne répond pas à ces conséquences.

son bétail dans des cavernes voisines de celles qu'il habitait ou même dans sa propre habitation, si elle était assez grande, ce qui force à admettre la proximité immédiate du maître et du bétail ; et pourquoi dès lors le dépècement au dehors comme pour les animaux évidemment tués à la chasse ? Ce n'était pas pour éviter la peste produite par la putréfaction des chairs et cartilages demeurés sur les os, puisque ces hommes vivaient au milieu des restes de la tête et des pattes d'au moins 70 animaux. La propreté, nous l'avons vu, n'était pas une qualité de ces sauvages.

Ainsi l'étude des mœurs de l'homme des cavernes, basée sur l'observation directe, ne donne pas de résultats équivoques sur la question. Les données qu'elle fournit et dont on ne peut contester la supériorité sur celles basées sur une application douteuse de l'histoire, peuvent s'interpréter par les partisans de l'état sauvage seuls et semblent leur donner gain de cause.

Cavernes  
de la Lesse.

Si nous quittons la vallée de la Molinee pour nous transporter sur la Lesse inférieure, nous y constatons de nouveaux faits qui confirmeront ceux-ci et qui nous feront mieux pénétrer les caractères de l'âge du mammoth.

Quatre repaires de bêtes féroces, quatre habitations de l'homme, plusieurs autres cavernes renfermant des restes du même âge, ont été découverts sur les 15 kilomètres de la vallée de la Lesse les plus rapprochés de l'embouchure. En tout, elle a offert onze cavernes où l'homme et les animaux de l'âge du mammoth ont laissé de leurs débris. Voici les noms de ces souterrains.

Habitations de l'homme, *Trou Magrite*, à Pont-à-Lesse.  
*Trou de la Naulette*, à Walsin.  
*Trou Balleux*, id.  
*Trou de Chaleux*.

Repaires de bêtes féroces, *Grotte La Martina*, à Pont-à-Lesse.  
*Trou de l'Hyène*, à Walsin.  
*Trou de l'Ours*, id.  
*Trou de la Naulette*, id.

Cavernes dans lesquelles le mode d'introduction des ossements est resté indéterminé. *Trou des Nutons*, à Furfooz.  
*Trou du Frontal*, id.  
*Trou de Praules*, id.  
*Trou de la Roche-à-Penne*, à Walsin.

Par une singulière coïncidence, toutes ces cavernes, sauf le *Trou du Frontal*, sont situées vers le milieu de l'escarpement, entre 35 et 20 mètres. Les ossements et les restes d'industrie de l'âge du mammoth qu'elles contenaient, s'y trouvant dans le limon fluviatile, elles ne pouvaient fournir de données paléontologiques et archéologiques que sur la phase moyenne du creusement des vallées. Les cavernes fouillées jusqu'à ce jour ne fournissent de données paléontologiques et archéologiques que sur la phase moyenne du creusement des vallées.

Les repaires de bêtes féroces ont comme grottes une disposition particulière. Ce sont des couloirs en général longs et étroits dont l'extrémité est obscure.

La *Grotte La Martina* est située sur la propriété de Pont-Repaires de bêtes féroces.

à-Lesse. Malheureusement, elle a été jadis presque complètement vidée par son propriétaire pour en faire une grotte d'agrément. Quand elle fut étudiée, elle contenait néanmoins encore assez de restes pour permettre de déterminer qu'elle servit de refuge à l'*Ursus spelæus*.

Les *Trous de l'Ours* et de l'*Hyène*, à Walsin, furent des repaires des carnassiers dont ils portent le nom.

Le *Trou de l'Hyène* est le plus intéressant. De nombreux ossements de rhinocéros, de bœuf, de cheval, etc., y ont été rongés par ce mangeur de cadavres.

Comment on les reconnaît d'avec les habitations de l'homme.

On constate, au premier coup d'œil, le contraste entre les ossements recueillis dans une telle caverne et ceux provenant d'une habitation de l'homme.

Les os des membres ont perdu leurs épiphyses, tandis que le corps de l'os est resté souvent entier et porte à ses extrémités les traces des dents du carnassier. L'épiphyse est tendre et spongieuse; la diaphyse est au contraire formée d'un os dur, compacte, difficile à entamer. Aussi l'observation directe nous apprend-elle que les animaux de cette classe ne mangent que les épiphyses et ne peuvent guère entamer les diaphyses.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'homme agissait autrement. Il séparait d'abord les épiphyses qu'il jetait à côté de lui, puis il fendait les diaphyses pour en retirer la substance médullaire.

En outre, les os du tronc sont assez abondants dans les antres de bêtes féroces — autre contraste avec les déchets de nourriture des indigènes.

Trou de l'hyène.

Les débris de cinq hyènes ont été recueillis dans cette caverne, ainsi que ceux d'un grand nombre d'animaux qui leur servirent de proie et qui sans doute avaient crevé dans le

voisinage. Les instincts de l'hyène la portent peu à s'attaquer à une proie vivante : sa nourriture consiste surtout en cadavres. La collection de ceux qu'elle a mangés à Walsin est notable : des restes de plusieurs rhinocéros, d'un jeune éléphant, d'un ours, de chevaux, de rennes, de bœufs, etc.

L'exploration méthodique de la caverne n'a pas fourni d'indices qui pussent porter à croire que l'homme y fût venu chasser l'hyène.

Nos indigènes ont cependant laissé dans le *Trou Magrite*, qui en est peu éloigné, les restes de trois de ces animaux qu'ils ont mangés.

Aucune des cavernes fouillées dans les environs de Dinant ne se présentait plus favorablement pour une habitation de l'homme que le *Trou Magrite*, à Pont-à-Lesse.

*Trou Magrite*  
à Pont-à-Lesse.

Bien sèche, vaste, largement ouverte, éclairée dans presque toute son étendue, bien orientée, elle ne pouvait avoir été dédaignée par des peuplades dont les abris naturels étaient les demeures. Aussi renfermait-elle des richesses archéologiques peu communes.

Ses dépôts fluviatiles, épais de deux mètres et demi, étaient formés, à la base, de cailloux roulés, puis de limon fluviatile contenant quatre niveaux ossifères distincts qui étaient autant d'anciens sols habités par l'homme et recouverts par les inondations successives de l'ancien fleuve.

Couches  
fluviatiles infé-  
rieures.

Ces restes, contenus dans quatre niveaux ossifères, montraient des différences insensibles quand on comparait deux niveaux successifs, mais fort appréciables quand on comparait les niveaux inférieurs aux niveaux supérieurs. C'est un fait important, car les modifications portent sur l'industrie et même, semble-t-il, sur la faune. Or, une faune ne se modifie pas rapidement, non plus que les mœurs d'un peuple

sauvage dont l'immobilité est l'un des caractères essentiels.

Les débris d'animaux et d'industrie du *niveau ossifère inférieur* étaient complètement analogues aux débris recueillis à Montaigle. C'étaient ces mêmes silex triangulaires, ces mêmes pointes taillées en bois de renne, cette même abondance d'espèces perdues parmi les débris de ses repas. La quantité d'objets est plus considérable encore qu'à Montaigle. Pour ce qui concerne l'industrie, les silex y sont fort nombreux, mais le résultat des essais faits sur les pierres compactes du pays se remarquait ici avec une abondance exceptionnelle. Quelques-uns ont abouti à des instruments très bien taillés; ils sont en phtanite. La plupart des nombreux fragments de cette substance témoignent cependant d'un travail infructueux. Le marbre noir a été également l'objet de tentatives analogues. Sa compacité permettait d'en obtenir de larges éclats, mais sa faible dureté devait le faire rejeter immédiatement.

Inventaire  
des animaux  
mangés  
dans cette ca-  
verne  
par l'homme.

Voici le catalogue des principales espèces retrouvées dans le limon fluviatile du Trou Magrite.

*Elephas primigenius*, 1 adulte, 1 plus jeune, 1 très jeune;

*Éléphant*, autre espèce, 1 individu;

*Rhinocéros*, 7 à 8 individus;

*Sanglier*, 1 individu;

*Cheval*, 12 à 15 individus;

*Chamois*, 2 individus;

*Renne*, non moins de 10 individus;

*Cerf commun*, 2 individus;

*Bouquetin*, 3 individus;

*Bœuf*, 3 à 4 individus;

*Marmotte*, 2 individus;

*Lion des cavernes (felis spelæa)*, 1 individu ;  
*Lynx d'Engihoul (felis Engihliensis)*, 1 individu ;  
*Hyène*, 3 individus ;  
*Ours*, 5 individus ;  
*Renard*, 8 individus ;  
*Loup*, 2 individus.

Tous ces animaux sont représentés ici par les parties du squelette indiquées pour la caverne de Montaigle, et elles se trouvent brisées de la même façon.



Fig. 5. Couteau. Gr. nat.

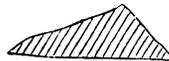


Fig. 6. Silex taillé avec pédoncule, et sa coupe transversale. — des couches supérieures de l'âge du mammouth, à Pont-à-Lesse. Gr.nat.

Couches  
fluviales su-  
périeures.

Dans les *niveaux supérieurs*, les ossements d'espèces perdues sont beaucoup moins nombreux, tandis que les ossements de renne et de cheval abondent.

Progrès  
dans la taille  
du silex.

Le changement est encore plus notable pour l'industrie lapidaire. Le silex n'est plus taillé dans cette forme triangulaire dont la caverne de Montaigle et les niveaux ossifères inférieurs de la caverne de Pont-à-Lesse présentaient de si beaux types. Le bloc siliceux était dépecé avec plus de sagesse, comme si la difficulté de se procurer le silex avait engagé ces peuplades à mettre plus d'économie dans son débit. Pour tirer le plus d'éclats possibles d'un bloc de silex, il fallait en enlever circulairement des lames longues, étroites et minces, lui faire subir comme qui dirait l'opération qu'on fait quand on écaille un oignon. Un échantillon de ces lames connues sous le nom de couteau est figuré ci-contre, fig. 5.

Antérieurement ce progrès n'était pas réalisé. Ces sauvages n'avaient pas atteint l'adresse d'enlever un nombre considérable de lames d'un bloc brut. Aussi bien à Montaigle qu'à Pont-à-Lesse, ils faisaient sauter un gros éclat qu'ils retouchaient successivement. Il y avait là une grande perte de substance, perte tout à fait inutile, car il n'importait guère dans l'usage que le silex fût un peu plus gros. Le but de la taille était seulement d'obtenir des bords tranchants. Sur un éclat mince et étroit, on les obtenait plus facilement et plus effilés. Il y avait donc tout avantage à substituer le couteau au gros éclat triangulaire, et cette substitution constituait un véritable progrès.

Mais une autre tendance se remarque dans le travail de ces silex, quand on les examine minutieusement. Plusieurs lames ont été retranchées avec un soin remarquable. Dans plusieurs échantillons, on a même cherché à produire à

la base de ces lames un pédoncule détaché (fig. 6), ce qui semble un acheminement vers l'âge de la pierre le plus récent. Nous verrons, cependant, pendant l'âge qui succéda immédiatement à celui-ci, l'âge du renne, que le travail du silex perdit ce fini que nous remarquons dans ces objets à Pont-à-Lesse.

Les instruments qui probablement leur servaient à trouser les peaux d'animaux, sont des ossements qu'ils rendaient fort effilés. <sup>Os appointés, poterie, dents trouées.</sup>

Le *Trou Magrite* a aussi fourni de la poterie non cuite, modelée à la main et dont la pâte est fort grossière. C'est la plus ancienne que nous possédions encore.

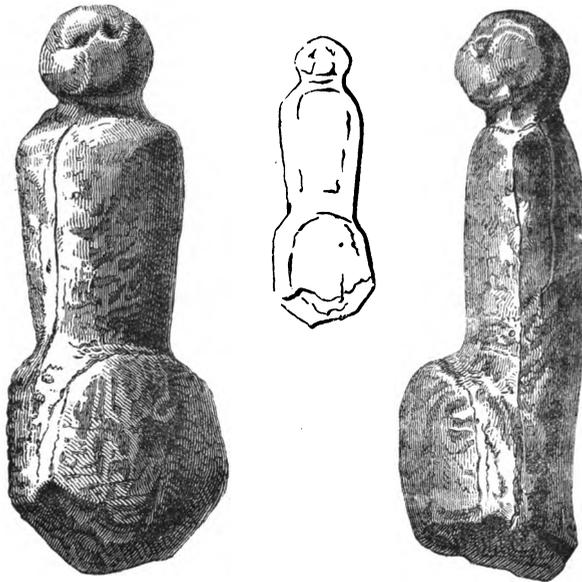


Fig 7. Ébauche d'une statuette en bois de renne, provenant des couches supérieures de l'âge du mammouth, à Pont-à-Lesse — dessinée grandeur naturelle et à grandeur double.

Les objets de parures manquaient durant l'époque aux silex triangulaires. Ils sont représentés ici par des canines de cerfs trouées dans leurs racines et servant sans doute à faire des colliers.

Mais nous voici en présence d'antiquités plus remarquables dont la découverte inattendue est venue jeter un jour nouveau sur ces âges antiques de notre pays.

Indice  
d'un art rudi-  
mentaire.

Des objets sculptés ont été trouvés dans la troisième couche ossifère du *Trou Magrite*. C'est d'abord l'ébauche d'une petite statuette, haute de 4 centimètres, en bois de renne (fig. 7), puis un bois de renne sur lequel un dessin a été gravé (fig. 8).

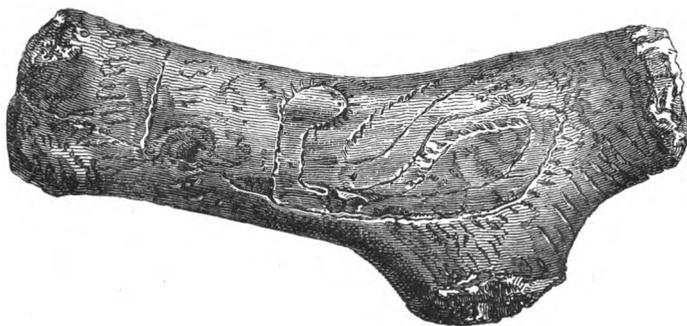


Fig. 8. Bois de renne gravé provenant des mêmes couches, à Pont-à-Lesse. Gr. nat.

Sans chercher à saisir la nature exacte des sujets que l'artiste antique a voulu représenter— cela pourrait entraîner à des discussions sans but utile — on ne peut trop s'étonner de la sûreté et de la vigueur du trait dans ces objets. Chacun sait la sensation que fit, il y a peu d'années, la découverte faite dans les cavernes du Périgord, de gravures et de sculpture dont la dernière exposition universelle de Paris montrait

exhibition admirable. L'art atteint par ces sauvages, qui ignoraient l'usage des métaux et qui n'avaient pas songé à substituer des cabanes à leurs souterrains humides, était si supérieur à tout ce que les sauvages actuels ont produit et même si contrastant avec leurs propres mœurs, que, sans l'autorité des savants auxquels sont dues ces découvertes, elles passeraient certainement pour apocryphes.

Leur authenticité ne peut être aujourd'hui sérieusement révoquée en doute. Celle des rudiments d'objets d'art eux-mêmes de la caverne de Pont-à-Lesse n'est pas plus contestable. Les deux objets figurés se trouvaient dans le limon fluvial dont la stratification, marquée par une alternance de minces couches de vase grise et jaune, indique au premier coup-d'œil l'intégrité ou le remaniement, et ce limon était parfaitement intact.

Dans l'exposé sommaire des résultats de ces recherches, nous avons vu que par l'observation on pouvait se rendre compte sans difficulté de la présence dans les cavernes des débris d'animaux et des objets d'industrie. On reconnaît qu'une caverne a été le séjour d'une de ces peuplades par les faits suivants :

- 1° Traces de foyers et os brûlés ;
- 2° Débris d'industrie primitive, silex taillés, os travaillés, etc. ;
- 3° Présence d'ossements intentionnellement brisés et portant des traces de coups artificiels et des entailles ;
- 4° Les espèces d'ossements présents qui indiquent un choix particulier fait avec intelligence.

De même l'antiquité des débris est reconnue :

- 1° Par la nature des couches où ils se trouvent et par

Faits  
sur lesquels  
on peut établir  
l'habitation  
d'une caverne  
par  
nos indigènes.

Faits  
sur lesquels  
on établit  
l'antiquité des  
objets.

la hauteur de ces couches au-dessus de l'étiage des rivières ;

2° Par les espèces d'animaux qui se composent des espèces perdues, des espèces émigrées aujourd'hui sous de froids climats et des espèces actuelles de la faune tempérée septentrionale ;

3° Par le caractère même de l'industrie dont on trouve les débris.

Nous avons vu que les repaires de bêtes féroces portent aussi leur cachet *sui generis* et indubitable.

Difficulté  
de reconnaître  
dans  
certains cas  
le mode  
d'introduction  
des objets.

Mais l'évidence n'est pas aussi grande pour toutes les cavernes. Non pas que l'âge des débris soit moins nettement indiqué ; mais le mode d'introduction des objets est difficile à déterminer et souvent les ressources d'une observation minutieuse ne suffisent pas pour l'éclaircir.

Dans ce cas sont quatre cavernes citées plus haut. On ne peut se prononcer sur la manière dont les ossements sont entrés dans le souterrain.

Ainsi, dans le *Trou des Nutons*, on a trouvé les os du tronc et des membres d'un cerf commun ; dans le *Trou des Praules*, une canine et un os du bras de l'*ursus spelæus*, alors que cette caverne présente le type des habitations des peuplades troglodytes et non celui des antres de bêtes fauves ; dans le *Trou du Frontal*, des os de castor et de chevaux, dans un état de décomposition très avancé ; dans le *Trou de la Roche-à-Penne*, des vertèbres de renne.

*Trou  
de la Naulette.*

D'un autre côté, le *Trou de la Naulette* fut le siège d'une habitation dans des conditions très irrégulières. Caverne à ouverture étroite, offrant un couloir d'abord, puis une salle

assez grande et complètement obscure, elle se présentait comme un type de repaires de bêtes féroces, et ce fut même avec cette idée que les fouilles y furent commencées au mois janvier 1866.

Le plancher de la salle était recouvert par onze mètres de limon fluviatile. La moitié inférieure de ce limon représentait les sédiments déposés lorsque la Lesse coulait au niveau de l'ouverture de la caverne. L'autre moitié était le résultat des crues de la rivière qui inonda à sept reprises le souterrain quand elle avait cessé de pourvoir en atteindre normalement l'ouverture. La hauteur de l'entrée, située à 28 mètres au-dessus du cours actuel de la Lesse, établit l'ancienneté relative de ces couches.

Ses sédiments et leur ancienneté.

Le limon, dû aux inondations du fleuve, contenait sept nappes successives de stalagmite, indiquant autant d'émersions de la caverne, de même que les sept nappes alternantes de vase indiquaient sept inondations.

Il y avait des ossements au-dessus de la première nappe de stalagmite, au-dessus de la seconde et au-dessus de la septième.

Ceux de la première dénotent un repaire d'hyènes. La présence de restes de ces dernières, celle d'ossements de ruminants rongés par un animal de la force de ce carnassier, l'absence enfin d'ossements d'autres carnassiers le prouvent suffisamment.

Le Trou de la Naulette fut d'abord un repaire d'hyènes.

Mais, au-dessus de la seconde nappe de stalagmite, quoi qu'il y eût plus d'ossements, le mode d'introduction n'est pas aussi clair à première vue. On trouvait épars une quantité de débris se rapportant au squelette de l'homme et de divers animaux.

Débris rencontrés dans la seconde couche ossifère.

Leur  
authenticité.

Il n'y avait cependant pas de doute possible que tous ces ossements eussent été enfouis à la même époque sous les couches de limon. C'est là le point important. L'antiquité des ossements humains trouvés dans ce deuxième niveau ossifère est établi tout à la fois, en fonction de leur association aux espèces animales dont les os se trouvaient dans la même couche, et en fonction de leur enfouissement dans un terrain dont l'âge relatif est fixé par sa nature fluviatile, par six couches de vase et cinq nappes de stalagmite qui le surmontent et par la hauteur de la caverne au-dessus du fond de la vallée.

L'âge de débris quelconques est incontestable, lorsqu'il est établi sur de telles données.

Catalogue  
des animaux  
qui y ont  
été trouvés.

Voici le catalogue des principaux animaux recueillis :

*Mammouth*, 1 individu;

*Rhinocéros*, 1 individu;

*Cheval*, 2 individus;

*Grand Cerf d'Irlande*, une portion de bois;

*Renne*, 2 individus;

*Cerf ordinaire*, 1 individu;

*Chamois*, 2 individus;

*Marmotte*, 1 individu;

*Ours brun*, 2 individus;

*Renard*, un individu;

État des  
ossements.

Ces espèces sont encore représentées par les débris du crâne et des os des membres. Les os à moëlle y sont souvent fendus longitudinalement et plusieurs fragments portent la marque des coups qui les ont brisés. L'un d'eux a même un trou artificiel.

Ce sont autant de preuves de l'habitation de la caverne par l'homme.

Les ossements humains trouvés simultanément dans le *Trou de la Naulette* sont :

Ossements humains trouvés au milieu de ces ossements d'animaux.

Une mâchoire inférieure à laquelle il manque les branches montantes et une portion de la branche horizontale de droite;

Une dent canine de cette mâchoire;

L'un des os de l'avant-bras (cubitus).

La mâchoire (fig. 9 et 10, page 44), est sans contredit l'objet le plus remarquable qu'aient fourni nos cavernes.

Caractères étranges de la mâchoire.

Son peu de hauteur et son épaisseur la rendent déjà exceptionnelle.

L'éminence mentonnière fait complètement défaut ; la face externe de l'os est tout à fait lisse.

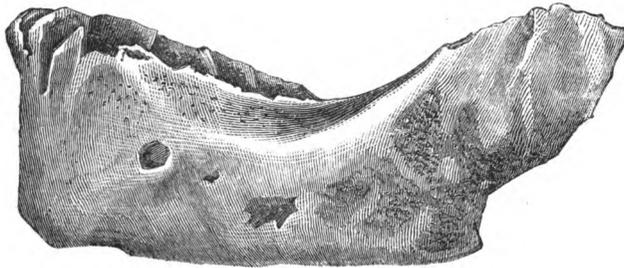
Le petit appendice, connu sous le nom d'*apophyse génie*, qui se trouve dans les mâchoires humaines, au milieu de la partie interne du maxillaire, manque entièrement ici.

L'os fait un brusque et considérable avancement en arrière des dents de devant ou dents incisives (fig. 10), sans que ces dernières soient cependant implantées fort obliquement.

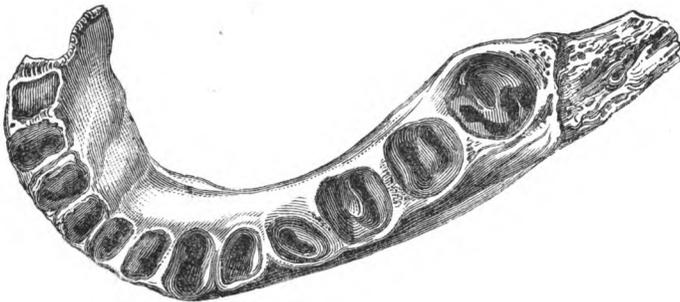
Enfin les grosses dents ou dents molaires présentent dans leur ordre de grosseur, d'après leurs alvéoles, l'inverse de ce qu'on observe sur les mâchoires de nos races. En effet, dans les races humaines supérieures, la première grosse dent est la plus forte, et la dernière ou dent de sagesse est la plus petite. Dans la mâchoire de la *Naulette*, ainsi qu'elle est actuellement appelée, la dent de sagesse était la plus forte et avait même cinq racines, tandis que la première n'avait que quatre racines et était la plus petite des trois grosses dents.

Plusieurs autres caractères moins importants s'écartent encore de la règle ordinaire.

**MACHOIRE DE LA NAULETTE, GRANDEUR NATURELLE.**



**Fig. 9. Vue de profil.**



**Fig. 10. Vue de dessus.**

Cette relique de temps si éloignés de nous a été examinée par les savants les plus compétents.

Ses analogies  
avec

Qu'elle soit humaine, il n'y a pas de doute possible. Mais

si on lui cherche des points de comparaison, il faut les prendre chez les races actuelles les plus dégradées et notamment chez les races océaniques. Là seulement nous trouvons jusqu'à un certain point des caractères qui rappellent ceux de la mâchoire de la Naulette.

les mâchoires  
des  
races actuelles.

Cependant, il semble bien établi, d'après les savantes études et discussions dont elle a été l'objet <sup>1</sup>, qu'aucune autre mâchoire connue ne présente au même degré une réunion de caractères aussi extraordinaire. On rencontre bien tantôt l'un, tantôt l'autre de ces caractères dans certaines races slaves et polynésiennes, mais ils n'y sont pas aussi prononcés et n'y sont pas réunis.

Si on se rappelle que ces caractères qui exagèrent même ceux par lesquels les races actuelles les plus inférieures se distinguent des nôtres, se trouvent précisément sur le débris de notre espèce le plus ancien dont la science soit en possession, on concevra la sensation que fit la découverte de ce vénérable reste. C'est qu'en effet des débris humains datant d'un âge aussi reculé étaient attendus impatiemment. Les doctrines sur l'origine et la filiation des espèces, qui ont pris de nos jours une place si importante dans l'étude de la Nature et dans les spéculations scientifiques, prévoyaient une dégradation dans le type humain de ces temps reculés. Et on voit que la mâchoire de la Naulette semble donner une éclatante confirmation à ces vues.

Pourquoi  
sa découverte  
fit sensation  
dans le monde  
savant.

Après l'examen de cette grotte qui se présente comme un type irrégulier d'habitation, en continuant à remonter la

<sup>1</sup> Voyez notamment les bulletins des sociétés anthropologiques de Londres et de Paris, 1866-1867.

Les cavernes  
situées  
sur la Lesse  
en amont  
du *Trou de la  
Naulette*.

vallée de la Lesse, nous arrivons au hameau agreste de Chaleux, vis-à-vis duquel s'ouvre sur la rive droite une belle grotte du modèle de la caverne de Pont-à-Lesse. Puis, poursuivant encore notre route, nous atteignons d'autres cavernes, celles de Furfooz, où le *Trou des Nutons* nous offre un pareil spécimen de grotte large à l'ouverture et dans l'intérieur.

L'exploration scientifique des cavernes de notre province a été commencée par ce *Trou des Nutons* et par les cavernes qui l'environnent; elle a été continuée par le *Trou de Chaleux*, puis par les *Trous de la Naulette, de l'Hyène* et les autres grottes de Walsin; en dernier lieu par les grottes de Montaigle et de Pont-à-Lesse.

La lumière ne s'est donc pas faite tout d'un coup.

Furfooz et Chaleux ont fourni beaucoup de renseignements sur l'ethnographie de l'âge immédiatement postérieur, mais à peu près aucun sur l'ethnographie de l'âge du mammouth. Voilà l'état de la question en 1865.

Un antre d'hyènes et le *Trou de la Naulette* donnèrent les fruits des nombreuses fouilles faites en 1866; mais ils étaient loin d'être suffisants pour éclairer complètement la question.

Ce fut l'année 1867 qui, par l'exploration successive des cavernes de Montaigle et de Pont-à-Lesse, permit de continuer l'étude de l'ethnographie de l'âge du mammouth et de rechercher la raison d'être des observations antérieures.

Les *Trous des  
Nutons* et de  
*Chaleux*,  
si bien disposés  
pour  
être habités par

Le *Trou des Nutons* est à 30 mètres et le *Trou de Chaleux* à 18 mètres au-dessus de la Lesse. Ils furent ouverts par le creusement des vallées, et ces hauteurs au-dessus du cours d'eau nous donnent l'âge relatif de leur ouverture. Ils jouis-

saient des avantages recherchés par nos indigènes pour la fixation de leurs demeures. Pourquoi dans leurs dépôts fluviatiles le *Trou des Nutons* n'a-t-il fourni que quelques restes du cerf commun, et le *Trou de Chaleux* que deux silex taillés, quelques débris d'*Ursus Spelæus*, de cheval et de renne? Les cavernes propres à l'établissement de l'homme ne sont cependant pas abondantes dans le pays : trois seulement existent sur le cours inférieur de la Lesse.

l'homme, ne l'ont pas été pendant l'âge du Mammouth.

La cause est l'une de celles qu'on se fût le moins attendu de trouver.

A l'époque du mammouth, ces cavernes étaient l'orifice de sources thermales qui les rendaient naturellement inhabitables pour l'homme et pour les animaux.

Pendant cet âge ils étaient le siège de sources thermales.

Les produits d'une telle action interne se sont en partie conservés. Ce sont des argiles rouge-intense, d'une grande compacité et souvent très pures. On les rencontre dans presque toutes les cavernes et fissures de rochers, sur une ligne d'une longueur indéfinie passant par les grottes de Furfooz et de Chaleux.

Nos rochers présentent souvent des accidents liés à celui-là et dont l'époque de formation fort ancienne n'a pu encore être exactement fixée dans les *séries secondaire et tertiaire*.

Quand on relève la direction de ces accidents, fractures (failles) et gisements d'argile rouge-intense, on voit qu'ils sont orientés vers le nord-ouest et qu'ils sont ainsi rigoureusement parallèles aux lignes de fractures sur lesquelles sont placés, suivant les observations du savant professeur de géologie à l'université de Liège, les *pouhons* ou sources thermales du pays de Spa.

Orientation des fractures liées aux produits hydrothermaux.

D'un autre côté, les argiles hydrothermales des *Trous des Nutons et de Chaleux* ont une stratification fluviale qu'elles

n'ont pu prendre qu'en s'épanchant dans la caverne à l'époque où la Lesse y coulait. Elles sont surmontées d'un amas de limon de rivière qui prouve de son côté que ces sources, en activité au moment de l'ouverture de la caverne par la rivière excavant son lit, tarirent avant la fin de l'époque où la Lesse cessa de pouvoir atteindre la caverne dans ses crues.

Les ossements et les deux silex taillés mentionnés plus haut proviennent de ce limon. L'homme visita donc le *Trou de Chaleux* aussitôt qu'il put y pénétrer sans être incommodé par les émanations internes.

Le phénomène  
dans  
le passé et le  
présent.

Ces considérations sur les phénomènes dont la cause gît dans la profondeur, montrent combien dans notre pays les mêmes actions se sont fait sentir suivant les mêmes lois et sur le même plan depuis des temps extrêmement reculés. Les actions internes se manifestent de nos jours dans la région de Spa par des tremblements de terre <sup>1</sup> et par des sources thermales orientées nord-ouest d'une manière générale. Les failles qu'on attribue à juste titre à des trépidations du sol, et les anciens produits hydrothermaux sortis par ces failles sont parallèles à cette direction nord-ouest pour le pays de Dinant. Un tel parallélisme établit une relation intime entre les actions internes dont une de ces régions est encore le siège, et que l'autre ressentit fortement dans des temps géologiquement peu éloignés de nous.

Cependant les fleuves avaient fini de creuser leurs lits. Les vallées avaient leur profondeur actuelle. Au commencement, le lit que se creusait la Meuse avait une largeur de 12 kilo-

<sup>1</sup> On a ressenti à Theux, en 1867, un tremblement de terre dont la direction était nord-ouest.

mètres à la hauteur de Dinant. A la fin de l'âge du mammoth, la Meuse ne pouvait plus donner à son lit que 400 mètres de développement transversal.

Après cet âge, diminuant encore de volume, le fleuve dut cesser de conquérir. Impuissant à continuer son œuvre, il ne put même pas se maintenir dans les dernières limites que lui avait tracées son pouvoir érosif.

Il combla lui-même son ancien cours, s'y resserra entre des atterrissements. Le beau fleuve, large jadis de 12 kilomètres dans la province de Namur, à la puissance duquel le roc le plus dur, entamé jusqu'à la profondeur de 150 mètres, ne pouvait opposer de résistance, la Meuse a maintenant 60 mètres de largeur et à certaines saisons ne roule plus assez d'eau pour permettre la navigation. Ainsi passa sa gloire.

Les phénomènes physiques se produisaient sur une immense échelle. A côté se développaient les colosses du règne animal.

L'harmonie existe toujours dans toutes les manifestations de la nature.

Les fleuves perdent leur pouvoir vis-à-vis de la dureté des rochers, ils se réduisent à de minces rivières coulant lentement et avec d'innombrables sinuosités à travers leur ancien domaine.

La faune à son tour et en même temps perd ses plus puissants représentants. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre, l'hyène, en but à des hivers plus extrêmes, quittent cette contrée pour n'y plus reparaitre; le renne, l'élan, le cheval, l'aurochs vont être maintenant les maîtres des forêts.

La scène a changé, nous entrons dans la seconde phase de la période quaternaire. *L'âge du mammouth* fait place à *l'âge du renne* dont l'étude sera l'un des sujets de la seconde partie de cet exposé.

---



CAVERNES DE FURFOOZ.

Trou Boette

Planche II.



Trou de la  
Gatte d'Or.

Trou des  
Nations

Avance - Sohar puits.

Trou du Frontal

Buxelles lith par G. Severeyns lith. de l'Acad. Royale

UNE STATION HUMAINE PENDANT L'ÂGE DU FERRE.

## DEUXIÈME PARTIE.

### SOMMAIRE.

<i>Pages.</i>		<i>Pages.</i>
<b>III. AGE DU RENNE.</b>		
Cavernes habitées . . . . .	53	
Anthropologie et caractères de l'homme de cette époque. . . . .	62	
Industrie . . . . .	67	
Parures. . . . .	76	
Provenance des objets. . . . .	80	
Subsistance et alimentation de l'homme. . . . .	87	
Traits divers de mœurs . . . . .	89	
Les habitants des cavernes de Montaigle et de la Lesse durant cet âge . . . . .	102	
La caverne sépulcrale de Furfooz. . . . .	105	
Indices sur les idées religieuses de cette époque . . . . .	113	
<b>IV. AGE DE LA PIERRE POLIE.</b>		
Caractères géologiques de l'époque récente . . . . .	126	
Cavernes habitées . . . . .	130	
La thèse du cannibalisme. . . . .	134	
La caverne sépulcrale de Gen- dron . . . . .	139	
Changement considérable dans les mœurs et dans l'industrie du silex . . . . .	144	
Âges du bronze et du fer. Période historique . . . . .	149	
État de nos connaissances sur l'an- tiquité de l'homme . . . . .	150	

Pendant l'époque du mammouth, la peuplade de Pont-à-Lesse nous avait révélé un léger progrès dans ses mœurs ou plutôt dans son outillage. Au lieu d'être taillé en gros éclats triangulaires, le silex, substance qu'elle ne pouvait obtenir qu'à grande peine, était débité en lames fines et

étroites. C'était tout à la fois économiser la matière première et mieux approprier l'outil à ses usages journaliers.

Les mœurs de nos indigènes quaternaires étaient à peu près stationnaires.

A peine pouvons-nous signaler une modification ethnographique plus importante entre les populations de cette époque du mammouth et l'époque suivante, l'âge du renne, qui marque cependant des différences physiques et biologiques considérables dans le régime de la nature. Si bien que nous en sommes à reconnaître que, dans ces temps si reculés, l'homme, l'être progressif par excellence qui aujourd'hui ne laisse pas un jour sans modifier et perfectionner ses conceptions et ses œuvres, variait moins vite dans ses mœurs et dans son savoir-faire que la nature elle-même

Lenteur des évolutions de la nature.

Les évolutions de la nature sont pourtant majestueusement lentes. « Elle ne procède point par sauts », disait l'illustre Linné, et cet aphorisme a reçu une ample confirmation depuis que l'étude des temps nous a dévoilé la marche des phénomènes qui ont créé l'ordre actuel. On ne peut même dire que les changements de la nature soient séculaires, car il est impossible d'apprécier son mouvement en un laps de temps aussi court qu'un siècle. Sa marche n'est d'ordinaire saisissable que par l'accumulation de ses manifestations pendant une époque indéfinie qui ne peut se chiffrer ni en années ni en siècles.

Les mœurs de nos indigènes variaient moins vite que la nature.

Une modification profonde eut lieu, comme nous allons en juger, dans les phénomènes pour passer de l'âge du mammouth à l'âge du renne. L'homme, au contraire, demeura à peu près stationnaire, et son ethnographie à une époque peut s'appliquer, à peu de chose près, à l'époque suivante.

Nombreuses données ethnographiques sur les peuplades de l'âge du renne.

Mais, par compensation, cet âge du renne va nous instruire, bien plus complètement que l'âge précédent, sur nos

indigènes aux mœurs sauvages qui précéderent toute civilisation chez nous et dont la tradition ne nous laisse pas même soupçonner l'existence. Leurs usages, leur manière de vivre, leurs relations avec les pays voisins, leur industrie, leurs coutumes funéraires, leur race; c'est-à-dire leur parenté avec les peuples actuels, voire même leurs idées religieuses, nous sont souvent indiqués avec une précision qu'on peut rarement espérer dans ce genre de recherches.

Ces renseignements ont été exhumés des cavernes de Furfooz, de Chaleux et de Montaigle que nous allons décrire sommairement, afin que chacun puisse mieux juger de la méthode d'induction et de la valeur des preuves apportées dans la reconstruction de ces temps.

Les cavernes de Furfooz s'ouvrent sur un escarpement très accidenté de la vallée de la Lesse, près du village de ce nom et à six kilomètres environ au sud-est de Dinant. L'escarpement de Furfooz.

La vue, placée en tête de cet article, donne une idée de la disposition de ces masses calcaires coupées, échancrées et corrodées, se dressant comme des ruines de murs géants avec leurs crénelures et leurs brèches au milieu de touffes d'une verdure agreste qui prend pied aussitôt qu'une saillie du rocher lui donne asile. C'est d'un aspect profondément antique, non de cette antiquité que rappellent les œuvres des hommes, mais d'une vétusté géologique qui dénote que l'action de siècles succédant aux siècles a seule pu causer pareil délabrement. La Lesse coule rapide et indisciplinée devant ce site, laissant dans les grandes sinuosités de son cours des percées où se déroulent de nouveaux paysages qui viennent compléter un admirable ensemble.

Ce n'est là, du reste, qu'un des aspects de la vallée de la Lesse dans ses trente derniers kilomètres. Partout elle produit une grande impression. Les sites de Walsin, de Chaleux, de Furfooz et d'Ardennes n'en sont que les parties choisies, on pourrait dire les joyaux.

Établissements  
successifs  
de l'homme  
à Furfooz.

L'homme à toutes les époques s'est établi dans cette localité suivant les diverses conditions de son temps.

Nous allons le voir dans les réduits que les rochers lui offraient et où il subsistait sur les bords de la rivière avec les ressources naturelles de la contrée.

L'escarpement est couronné par les ruines bien visibles d'une forteresse romaine.

A proximité, dans une situation plus agricole, s'élève le village de Furfooz.

Le trou  
des Nutons.

L'escarpement compte une dizaine d'excavations à ciel ouvert, de toutes formes et dimensions. Mais nous n'aurons à nous occuper ici que du trou des Nutons, du trou du Frontal, du trou Rosette, et, dans une vallée latérale, du trou Reuviau.

Le trou des Nutons est un souterrain à large orifice avec une salle unique de 25 mètres de longueur, bien éclairée dans tout son périmètre. Un amas d'argile rouge intense et jaune, d'une grande compacité, recouvrait son sol. Cette argile est d'origine interne, et, comme il a déjà été dit, elle témoigne d'une source thermale qui fut peut-être cause que cette caverne n'a pas été habitée durant l'âge du mammouth. Les phénomènes de cette dernière époque s'y manifestent ensuite par des alluvions fluviales contenant des ossements de cerf dont le mode d'introduction n'a pu être déterminé. Puis venait une épaisse couche de stalagmite que la poudre dé-

truisit en 1864. Une argile jaune, empâtant des fragments de la roche encaissante, la recouvrait et on y trouvait d'abondants indices de l'habitation de l'homme du renne : ossements d'animaux mangés, ossements travaillés, silex taillés, etc.

Les ossements ont appartenu au renne, au chamois, à l'ours des Alpes, au cheval, au cerf, au sanglier, au loup, au renard et à d'autres espèces encore. L'explorateur avait donc bien affaire à l'âge du renne, puisque cette faune, définie par de nombreux débris, ne contient pas d'espèces perdues. Elle se compose seulement d'espèces aujourd'hui émigrées au nord ou sur les sommets neigeux du centre de l'Europe, unies aux espèces de notre région tempérée.

La faune  
de l'âge du  
renne.

A la surface de ces dépôts souterrains, on recueillit des silex de l'âge de la pierre polie, des antiquités romaines et franques et des débris plus modernes.

A deux cents mètres en aval du trou des Nutons, se trouve une excavation large et peu profonde, se prolongeant en une petite cavité peu étendue que l'exploration fit découvrir : c'est le trou du Frontal, le lieu de sépulture de l'homme qui fit du trou des Nutons sa demeure.

Le trou  
du Frontal.

Cette petite caverne, tant par ses données géologiques que par les lumières qu'elle a répandues sur l'ethnographie ancienne, est la plus importante qui ait encore été fouillée dans notre pays. Il est certain que si l'explorateur eût souvent vu ses recherches couronnées d'un succès aussi complet, les longs travaux, entrepris dans notre région, eussent été fort abrégés, et il resterait aujourd'hui bien peu de choses à dévoiler sur les habitants de la Belgique à l'époque quaternaire.

Son  
importance  
géologique et  
ethno-  
graphique.

Des traces d'argile d'origine hydrothermale (voyez fig. 11, n° 5), un épais dépôt de cailloux roulés (n° 4) surmonté d'alluvions limoneuses (n° 3) fournirent l'histoire des phénomènes physiques qui y précédèrent l'époque où l'homme l'a choisie comme lieu de repos pour ses morts. Nous examinerons plus loin les données que les restes des repas dans l'abri extérieur et l'amas d'ossements humains nous fournissent sur

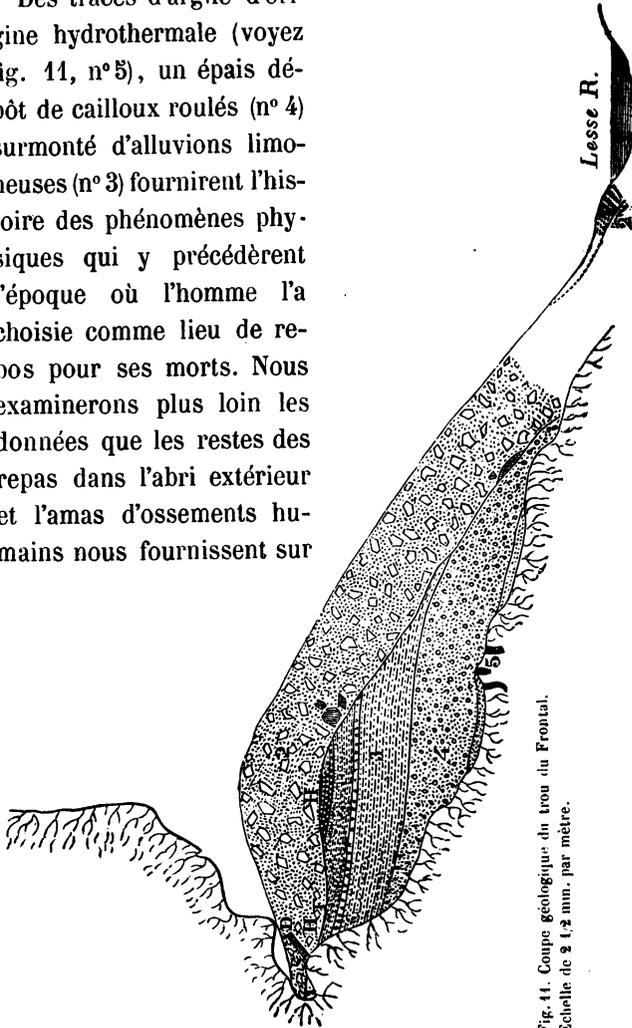


Fig. 11. Coupe géologique du trou du Frontal.  
Echelle de 2 1/2 mm. par mètre.

les coutumes funéraires de l'antique peuplade. Ajoutons seulement que ces débris de l'homme étaient enfouis sous

un amas d'argile jaune avec des fragments de la roche de la caverne analogue à l'argile à ossements de renne du trou des Nutons (n° 2). Un éboulis pierreux la recouvrait et a fourni un petit lion en bronze de l'époque romaine.

Le rocher surplombe entre le trou du Frontal et le trou des Nutons, dans l'espace limité par les deux gros piliers calcaires placés en avancement, à mi-côte. Un sondage a fait connaître que des silex taillés et des ossements s'y trouvaient dans l'argile jaune sous un amas de pierres éboulées. Nous aurons occasion d'y revenir.

Abri  
sous roche.

Le trou Rosette est une petite caverne située au sommet du même escarpement. Des ossements de castor et de renne et de nombreux restes du squelette humain, y étaient enfouis également dans l'argile jaune.

Le  
trou Rosette.

Une autre petite caverne, le trou Reuviau, dans un ravin sur le chemin qui conduit de la Lesse à Furfooz, a fourni, dans les mêmes circonstances géologiques, des ossements de cheval, de renne, d'ours, etc., brisés de main d'homme.

Le  
trou Reuviau.

Il en est de même du trou de la Naulette. A l'entrée, au-dessus du limon dont il a été question à propos de la célèbre mâchoire, on a rencontré sous l'argile jaune des silex taillés et des ossements d'animaux actuellement étrangers à nos climats.

Le trou  
de la Naulette.

Mais voici une autre station qui apportera un contingent précieux aux renseignements obtenus à Furfooz.

Le trou  
de Chaleux.

Le joli hameau de Chaleux, si gracieusement placé dans une sinuosité de la Lesse, fait vis-à-vis à un énorme rocher de calcaire près duquel est une large ouverture béante. C'est

l'entrée de la caverne de Chaleux. Comme le trou des Nutons dont elle a peu près la disposition intérieure, elle est claire dans tous ses points, sauf à l'extrémité, dans un petit couloir qui n'a du reste rien offert d'intéressant.

Elle dut aussi son origine à une source thermale dont les produits, de l'argile rouge intense et pure, recouvre la paroi inférieure.

Un dépôt d'alluvion y succède et contenait les ossements de l'âge du mammoth, dont il a été fait mention précédemment.

Le plafond du souterrain commença à s'effronder après ce dépôt et accumula à l'entrée un amas de pierres. L'homme vint alors habiter la caverne. Il y laissa, comme témoins de son séjour, une prodigieuse quantité d'objets de sa fabrication et d'ossements des animaux qu'il avait mangés. Par ceux-ci, nous pouvons définir l'époque géologique durant laquelle il y vécut. Parmi ces reliefs de repas, nous ne voyons plus ni mammoth, ni rhinocéros, ni hyène, ni ursus spelæus dont nos indigènes firent si grande consommation à l'âge précédent. Nous y trouvons encore le renne, le chamois et le cheval associés au cerf, au loup, au renard, etc. Nous avons donc bien affaire à l'âge transitoire entre l'âge du mammoth et l'âge actuel, c'est-à-dire à l'âge du renne.

L'effondrement  
de sa voûte  
et ses  
conséquences.

Mais ces restes vont acquérir une valeur inattendue. Le revêtement interne de la voûte de la caverne s'effondre de nouveau sur échelle considérable. Un éboulis pierreux recouvre la plus grande partie de ce sol d'habitation, sur une étendue de plusieurs mètres, et comme tout paraît indiquer que l'effondrement fut subit et causa l'abandon de la caverne par l'homme qui avait apporté les abondants débris

indiqués ci-dessus, on conçoit les données importantes qu'on pouvait retirer de la disposition des objets sur le sol.

Les fouilles mettaient au jour le sol de la caverne comme il était au moment du départ des indigènes : les objets enfouis sous un amas de pierres, qu'on ne peut estimer à moins de 50 mètres cubes, avaient été immobilisés et soustraits à toute atteinte perturbatrice jusqu'au jour où la pioche entama ce vaste amas pour en exhumer les précieux restes enfouis.

Les produits de l'effondrement étaient recouverts d'une couche d'argile jaune analogue à celle que nous venons de décrire dans d'autres cavernes. Elle formait le sol même de la caverne quand les recherches y commencèrent.

La troisième station de l'homme de l'âge du renne découverte en Belgique, est celle de Montaigle. Les cavernes y présentent les mêmes dépôts dans des conditions particulièrement favorables pour fixer leur âge.

La station  
de Montaigle.

Sur les alluvions aux nombreux débris de l'âge du mammoth, décrits dans la première partie de cet article, on a rencontré des silex taillés avec des ossements de renne, de cheval et une quantité considérable d'ossements de taupes, de campagnols, de gélinottes de Norwège et de poissons d'eau douce.

Le contraste de cette faune avec celle des cavernes de la Lesse était frappant. Elle était représentée à Furfooz et surtout à Chaleux par des débris de gros animaux qui étaient ici l'exception.

Ces restes étaient de même à Montaigle enfouis dans l'argile jaune contenant de nombreuses pierres; puis, au milieu d'autres pierres formant éboulis et recouvrant l'argile, on retrouve encore, avec des ossements, des

Preuves  
de l'existence  
de restes  
de l'âge du  
renne dans les  
cavernes  
de cette loca-  
lité.

silex taillés, dont plusieurs annoncent par leurs formes un âge postérieur, l'âge du silex poli. Les ossements de cet éboulis n'appartiennent ni au renne, ni au cheval, ni à aucune des espèces qui reporteraient son ancienneté au delà de l'époque géologique dite actuelle.

Ces observations ont été spécialement faites dans le trou du Sureau, où la succession des trois âges durant lesquels l'homme se servit de silex travaillés comme instruments usuels, est ainsi établie géométriquement par la superposition directe des trois dépôts.

La  
stratigraphie  
de  
l'âge du renne.

Cet examen descriptif qui nous fait passer en revue les cavernes habitées par l'homme durant l'âge du renne, conduit à des remarques importantes. Les témoins du séjour de nos indigènes y sont toujours superposés aux alluvions qui caractérisent l'âge du mammouth; ils sont contenus dans de l'argile jaune empâtant des fragments de roches et analogue à l'argile des campagnes du Condroz et de l'Entre-Sambre-et-Meuse; quand la caverne a fourni des restes de l'âge de la pierre polie ou des âges postérieurs, ces restes y ont été trouvés au dessus de l'argile jaune.

L'argile  
des campagnes  
et les  
silex polis.

Ces faits prennent plus d'importance encore quand nous ajoutons que les silex de l'âge de la pierre polie, relativement si abondants sur nos plateaux, se trouvent à la surface du terrain, à moins que des circonstances accidentelles et faciles à déterminer ne les aient enfouis. Dans tous les cas, ils ne sont jamais à la base de l'argile des campagnes non remaniées. On peut donc émettre comme règle que dans les cavernes ou à ciel ouvert, ils sont superficiels.

L'âge de ce dépôt d'argile jaune, qui recouvre notre province d'une nappe continue et qui est souvent surmontée du

limon terre-à-briques, semble ainsi bien nettement déterminé. Elle prendrait place dans la série des temps à la fin de l'âge du renne et avant l'âge de la pierre polie.

Mais comme une conclusion ainsi absolue conduit à des difficultés géologiques considérables dont l'examen serait d'un autre domaine que celui de cet article, il est préférable de nous en tenir pour le moment aux indications stratigraphiques précises et non contestables offertes par les cavernes, à savoir la superposition des débris de l'âge du renne sur les couches de l'âge du mammouth, l'antériorité de l'âge du renne sur le phénomène qui forma dans nos cavernes la nappe superficielle d'argile que l'explorateur n'est pas parvenu à distinguer de l'argile des plateaux, enfin l'apparition de l'âge de la pierre polie subséquente à la formation de celle-ci, aussi bien dans les cavernes que sur les plateaux.

La place  
de l'âge  
du renne dans  
le temps.

La faune elle-même n'est pas moins caractéristique, *Sa faune.* comme nous l'avons vu, d'une part par la disparition des espèces dont les congénères ont aujourd'hui pour patrie les régions tropicales, et d'autre part par le maintien de l'association, aux espèces de notre région tempérée, des espèces reléguées au Nord ou sur les principales montagnes européennes <sup>1</sup>.

Comme le renne était alors particulièrement abondant dans notre pays, on a donné le nom d'*Age du renne* à l'époque que nous venons de définir par la géologie et par la paléontologie.

Nous pouvons maintenant aborder l'étude des peuplades

Degré  
d'abaissement  
de nos  
indigènes.

<sup>1</sup> Voy. plus haut *Annales X*, p. 11.

qui régnaient sur ces lieux, et qui se distinguaient à peine des bêtes fauves par leurs instincts et leur manière de vivre. C'était réellement l'homme à l'état de nature. Profitant comme les animaux sauvages des abris que leur offraient les rochers, vivant au jour le jour du produit de leur chasse, ils avaient une installation si misérable, des outils tellement informes que longtemps de savants observateurs fouillèrent leurs habitations sans reconnaître qu'elles avaient servi de refuge à l'homme, que ces silex et ces ossements d'animaux étaient les œuvres ou les restes de repas d'êtres humains.

Sans doute n'est-il plus aujourd'hui sur tout le globe une nation aussi dégradée que l'étaient nos indigènes.

Restes  
du squelette  
humain  
retrouvés dans  
nos  
cavernes.

Mais avant de les suivre dans leurs retraites pour y observer leurs mœurs et coutumes, nous devons nous demander quels étaient ces hommes, à quelle race ils appartenaient, quelle pouvaient être leur taille et leur aspect.

C'est au trou du Frontal que nous devons de pouvoir répondre à ces questions, sans lesquelles il n'existe pas réellement d'ethnographie.

Dans cette sépulture de l'âge du renne, si féconde en renseignements sur nos premiers temps, seize cadavres avaient successivement pris place. Malheureusement beaucoup d'ossements avaient été brisés et détruits par la vétusté. Deux crânes, pièces qui jouent un grand rôle dans les études de ce genre, étaient seuls conservés : c'est le crâne d'une femme et celui d'un jeune homme. Un certain nombre de parties d'autres crânes ont cependant encore été retrouvées et sont des éléments précieux de confirmation.

L'Anthropologie. Ses bases.

L'Anthropologie ou histoire naturelle de l'homme repose

sur un triple faisceau d'investigations : la *linguistique* à laquelle nous ne nous arrêterons pas, puisque des inductions hasardées pourraient seules être faites sur le langage d'hommes que l'histoire même a oubliés et qui, étant à l'état sauvage, n'avaient point imaginé d'écriture; les *caractères ostéologiques* dont on a compris si récemment l'importance ethnique et qui seuls nous éclairent sur les races perdues; les *caractères extérieurs* sur lesquels est fondée la véritable histoire naturelle de notre espèce pour les races encore vivantes.

En envisageant l'ensemble des populations du globe, on a été amené à les réunir en trois groupes d'après la couleur générale de la peau. Ainsi se sont introduites dans la science les dénominations de race blanche ou caucasique, de race jaune ou mongolique, de race noire ou éthiopique.

Répartition  
des  
races humaines  
en trois  
rameaux par  
l'observation  
des caractères  
extérieurs.

A la couleur de la peau qui, on le conçoit, présente de nombreuses variations et ne peut être prise que dans un sens approximatif, se rattache un ensemble de caractères dotant chaque rameau d'un aspect spécial. C'est ce qui donne à cette classification, fondée sur les caractères extérieurs, une si grande importance scientifique.

Ainsi, pour ne parler que des races blanche et jaune qui nous intéressent ici, la race mongolique « se reconnaît à » ses pommettes saillantes, à sa tête presque en losange, à son nez petit et peu proéminent, à son visage plat, à ses yeux étroits et obliques..., à son teint plus ou moins olivâtre<sup>1</sup>. »

Ces distinctions n'existent pas dans la race caucasique proprement dite, ainsi qu'il est facile de s'en assurer, puisque toutes nos populations appartiennent à la race blanche.

<sup>1</sup> D'OMALIUS D'HALLOY, *des races humaines*, 5<sup>e</sup> éd., 1869, p. 59.

**La crâniologie.** Au point de vue ostéologique ou mieux crâniologique, on examine d'abord le contour du crâne. Est-il allongé? Il est dolichocéphale. Est-il arrondi, de manière que le diamètre du front à l'occiput soit à peu près égal au diamètre pris en largeur? Il est brachycéphale. La dolichocéphalie et la brachycéphalie existent simultanément dans les trois rameaux, mais sont rarement réunis dans une même race.

La face offre des éléments plus efficaces de détermination. La race blanche a le visage oval. La race jaune, par suite de la largeur des pommettes<sup>4</sup>, de son front étroit et du menton en pointe, a le visage simulant dans ses contours généraux un losange dont l'angle supérieur serait arrondi. Cet aspect est saisissant à la vue d'un Chinois et d'un Japonais.

La verticalité ou l'avancement des mâchoires sont encore des caractères auxquels on a égard, mais qui se présentent simultanément aussi dans les trois rameaux.

En outre, le menton est pointu dans la race jaune. Il est généralement élargi à la base dans la race blanche.

Caractères  
des crânes  
de Furfooz.



Fig. 12. Crâne d'un jeune homme découvert dans le trou du Frontal à Furfooz, 1/4 gr. nat.

Appliquant ces données aux crânes de Furfooz et aux portions de têtes trouvées en même temps, nous voyons qu'ils sont peu volumineux, qu'ils prennent place entre les brachycéphales et les dolichocéphales, tendant cependant vers la brachycéphalie. La partie faciale (fig. 12) offre dans ses contours la figure d'un as de carreau arrondi aux sommet; les yeux sont un peu tournés en dehors, la face est aplatie et les traits émoussés.

La mâchoire supérieure est projetée en avant dans le crâne de femme.

Enfin, dans les mâchoires ou portions de mâchoires recueillies, le menton est pointu.

Ces crânes forment le type que le célèbre anthropologiste, M. Prüner-bey, appelle *Mongoloïde* <sup>1</sup>.

La race  
Mongoloïde.

Mais le rameau mongolique est extrêmement vaste : il renferme les deux tiers de la population du globe. On peut citer parmi les mieux caractérisés les Chinois, les Japonais et la plupart des habitants de l'empire russe qui ne sont pas slaves.

C'est parmi les populations mongoliques de ce vaste empire, le moins avancées du continent européen, que M. Prüner-bey trouve les représentants de ses Mongoloïdes des cavernes de la Lesse, particulièrement chez les Finnois, les Lapons, les Esthoniens, peuples qui confinent à la mer Baltique et au golfe de Bothnie.

Elle fait partie  
du rameau  
hyperboréen-  
ouralien.

M. de Quatrefages serait porté de son côté à les rapprocher des Esthoniens <sup>2</sup>.

Sans identifier à ces populations vivantes nos peuplades au visage aplati et aux pommettes saillantes, nous devons admettre entre elles de grands rapports de races, une voisine parenté. Le mieux est aujourd'hui de considérer nos indigènes de l'âge du renne comme une famille <sup>3</sup> distincte et sans doute détruite du grand rameau hyperboréen et ouralien. De même que nous voyons dans le règne animal les groupes d'espèces vivantes se compléter par les espèces fossiles, le rameau

<sup>1</sup> *Comptes rendus du Congrès antéhistorique de Paris* en 1867, 2<sup>e</sup> part. p. 347.

<sup>2</sup> *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, p. 260, 1867.

<sup>3</sup> Voyez la signification exacte de la nomenclature anthropologique dans l'ouvrage précité de M. D'OMALIUS.

humain se composerait de familles encore existantes et de familles paléontologiques parmi lesquelles prendrait place, sur le même rang que les Lapons, les Finnois, les Esthoniens et autres, la famille mongoloïde de la Lesse.

Nos indigènes étaient d'une taille au dessous de la moyenne. Les os des membres dénotent une hauteur totale qui ne dépassait guère 1<sup>m</sup>40.

On sait que la taille moyenne des hommes dans notre pays est aujourd'hui de 1<sup>m</sup>65 <sup>1</sup>.

Les mains étaient longues et les doigts effilés.

Le trou de Chaleux fut sur la Lesse la principale habitation de ces peuplades.

La principale habitation de nos anciennes populations sur la Lesse, à en juger par le nombre énorme de débris qu'ils y abandonnèrent, fut le trou de Chaleux dont ils furent chassés par l'éroulement de la partie interne de la voûte.

Leurs ustensiles, leurs armes, leurs parures furent ainsi, avec tous les objets de leur installation et les restes de leurs repas, enfouis sous une épaisse couche de pierres et soustraits jusqu'à notre temps à toute atteinte extérieure.

Les renards et les blaireaux eux-mêmes ne purent percer une telle couche et produire dans les terres sous-jacentes les dégâts et les mélanges qui furent souvent à regretter dans d'autres cavernes, notamment dans le trou des Nutons.

Situation du foyer.

Près de l'entrée, mais de manière cependant à être abrité sous la voûte du souterrain, un large espace était recouvert de cendres, de charbon, de sable et d'argile, avec des os et des silex ayant subi l'action du feu. C'était le foyer de la peuplade.

Il est bon de remarquer que quand on fait du feu dans un souterrain, il faut placer les bois enflammés vers

<sup>1</sup> QUETELET, *physique sociale*, 1868, t. II, p. 71.

l'ouverture pour avoir moins à souffrir de la fumée. Tant que le vent ne souffle point par rafales ou dans la direction de la caverne, la fumée y pénètre peu, surtout si, au moyen de branches ou de paillassons, on établit une espèce de paravent à l'extérieur, ce que du reste la peuplade faisait sans doute.

Dans le cours des explorations, les ouvriers allumaient toujours leur feu vers l'entrée du souterrain, comme le faisait l'homme du renne.

Tout autour du foyer étaient disséminés d'innombrables ossements et silex taillés, ainsi que des plaques de grès et des cailloux roulés. A côté se trouvait un tibia de mammouth posé sur une dalle de grès.

Installation  
de la peuplade  
dans le trou de  
Chaleux.

Le sol était au surplus couvert de ces débris dont la quantité diminuait seulement vers le fond.

On observait un arrangement analogue dans le trou des Nutons à Furfooz, mais il était moins reconnaissable, parce que les restes, n'ayant pas été protégés par un éboulis, étaient mélangés à l'argile jaune qui recouvre dans toutes les cavernes les témoins de l'habitation de l'homme de cet âge.

L'outillage était en rapport avec cette installation.

Les éclats de silex en étaient la base. Ils furent taillés en nombre étonnant : on en a recueilli à Chaleux plus de trente mille !

Nombre  
inattendu des  
éclats  
de silex.

Ils étaient à tous les états de taille, depuis le résidu de la fabrication jusqu'à l'instrument complètement achevé.

Nos indigènes les fabriquaient évidemment dans leurs habitations. Le bloc de silex est recouvert dans son gisement naturel d'une épaisse croûte de décomposition que portait un certain nombre d'éclats retrouvés dans nos cavernes.

Ils étaient  
fabriqués dans  
la caverne.

Procédé  
de la taille.

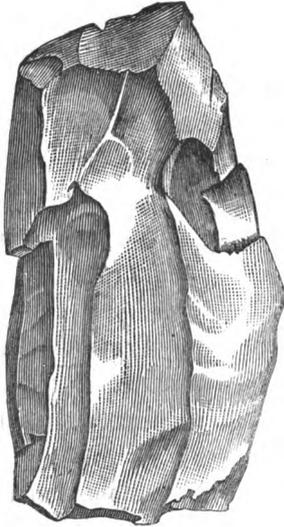


Fig. 13. Nucléus ou bloc-matrice, résidu central de la taille du bloc de silex, provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

On y a en même temps recueilli une certaine quantité de noyaux ou blocs matrices (fig. 13). Ce sont des fragments de silex de forme prismatique, résidu central du dépècement du bloc.

La taille du bloc se faisait, en effet, au moyen de chocs, par l'enlèvement circulaire de lames plus longues que larges et qu'on cherchait à produire très minces.

En vertu des propriétés physiques du silex, un coup adroit porté avec un corps dur — et un caillou se prête très bien à cette opération — détache de la masse un éclat de cette forme.

Les coups, donnés méthodiquement les uns à côté des autres, enlevaient des lames jusqu'à ce que le bloc fut réduit à un noyau dont on ne pouvait plus tirer parti. C'est un véritable écaillage par percussion.

Instruments  
de percussion.

Le percuteur était un caillou roulé de forme ordinairement allongée. On en a retrouvé plusieurs avec la trace de chocs répétés contre un corps dur.

Les éclats, dus à un coup maladroit ou détachés de parties défectueuses, entrent pour une forte part dans ce nombre si considérable de débris.

Éclats  
d'emploi usuel.

Ceux qui servaient d'outils et principalement d'instruments tranchants, sont des éclats minces et étroits. Du côté où ils ont été détachés, ils sont plats et portent au sommet une protubérance arrondie dont un segment est écaillé et qui indique

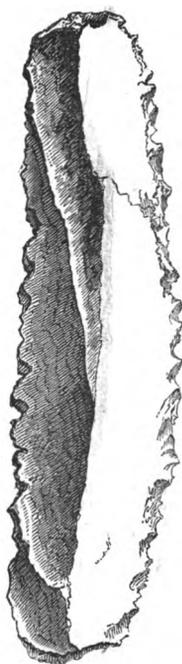


Fig. 14. Couteau. Gr. nat.

l'endroit où le coup a été porté. Ils présentent de l'autre côté plusieurs faces qui correspondent chacune à la face de détachement d'une autre série de lames.

De tels éclats s'appellent *couteaux*. Toute la taille du silex se faisait, pendant l'âge du renne, suivant ce procédé. Aucun de ces instruments n'affecte la forme triangulaire rencontrée dans les couches de l'âge du mammouth <sup>1</sup>. Tout silex taillé dans les cavernes de l'époque que nous étudions, appartenait au type des lames minces et étroites. C'est, peut-on dire, le caractère archéologique le plus prononcé de l'âge du renne.

Caractère unique de ces éclats pendant l'âge du renne.

Ces couteaux ont été souvent retailés sur leurs arêtes latérales et terminales pour être appropriés à des usages spéciaux. Aux uns, on a enlevé semi-circulairement, à une extrémité, une série de petits éclats. Ils les rendaient propres ainsi à épiler les peaux des animaux, au moins à en juger d'après l'usage que font encore les Esquimaux d'instruments semblables. L'autre bout pouvait servir à tarauder. On appelle cet instrument *grattoir*. (Fig. 15.)

Appropriation spéciale d'un certain nombre d'entre eux.

D'autres couteaux étaient retailés à une extrémité pour y produire une pointe. Ils servaient sans doute alors de *poinçons*. (Fig. 16.)

Grattoirs.

Poinçons.

Il y en a aussi beaucoup dont on a enlevé la moitié de la largeur dans le but probable d'en faire aussi des poinçons. (Fig. 17.)

<sup>1</sup> Voy. plus haut, p. 22.

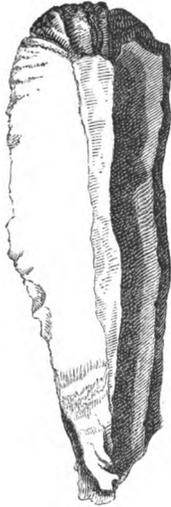


Fig. 45. Grattoir en silex proven. du trou de Chaleux. Gr. nat.



Fig. 46. Poinçon en silex provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.



Fig. 47. Poinçon en silex provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

Quelques-uns sont à dents de scie; d'autres en forme de pointes de flèches.

Vêtements.

Là se bornent les appropriations des éclats de silex. Elles n'étaient guères destinées qu'à fournir les instruments nécessaires à la confection des vêtements. Elles nous montrent en outre que ces vêtements étaient des peaux d'animaux, le grattoir servant à épiler celles-ci et les poinçons à faire les trous pour la couture. S'ils se fussent vêtus de tissus, ces poinçons si solides eussent été inutiles et les grattoirs sans raison d'être. Au surplus la connaissance de vêtements tissés est tellement en opposition avec les mœurs de ces hommes, qu'on pouvait à priori déclarer qu'ils ne la possédaient pas et que la dépouille des animaux servait seule à les couvrir.

Les Peaux-Rouges et les Caffres emploient la moëlle des animaux pour assouplir leurs vêtements de peaux. Comme nos indigènes ont extrait la moëlle de presque tous les os des animaux de certaine taille qu'ils ont pu se procurer,

nous pouvons croire qu'ils l'appliquaient aussi, au moins en partie, à cet usage.

L'emploi de l'éclat ordinaire, du couteau, est clairement dénoté par l'état de ses bords. Il était réservé à couper des substances dures, comme le montre son tranchant émoussé. (Fig. 14.)

Usage  
des couteaux.

D'autres ont servi à lisser des substances résistantes, telles que les merrains de bois de renne.

Les bois de renne étaient employés à faire des pointes de dards. L'andouiller ou branche du bois était détaché du merrain (tronc du bois), au moyen de deux incisions à bords obliques pratiquées à la base de l'andouiller. Un effort suffisait alors pour les séparer. Nous faisons de même quand, pour casser un bâton trop gros, on y pratique des entailles jusqu'à ce que l'effort de la main soit suffisant pour amener la rupture.

Pointes  
de dards en bois  
de renne.  
Leur mode de  
fabrication.

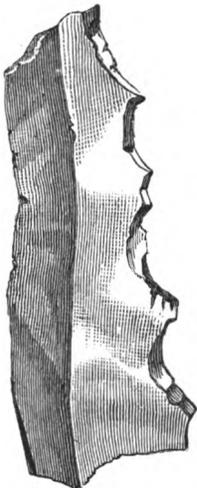


Fig. 18. Lame de silex avant  
servi à arrondir les portions de  
bois de renne. Cr. nat.

Le merrain, dépouillé de ses appendices et réduit en portions de 10 à 15 centimètres, était arrondi au moyen de lames de silex qui s'ébrèchent et se creusent sous l'action du frottement (fig. 18). L'un des bouts était terminé en pointe, l'autre était taillé en coin pour être emmanché dans un bâton fendu (fig. 19). Les faces du coin recevaient enfin elles-mêmes de légères entailles qui ajustaient plus solidement l'arme dans la hampe (fig. 19 et 20).

En appelant pointes de dard ces portions de bois de renne effilées et destinées à être emmanchées, nous avons

Autre  
emmanchure  
d'armes.



Fig. 19. Pointe de dard provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.



Fig. 20. Fragment de pointe de dard provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

voulu indiquer en termes généraux qu'elles servaient évidemment à des armes de trait. Aucune observation ne tend à faire croire que nos indigènes connaissaient l'arc.

Les pointes de dard recueillies à Chaleux sont nombreuses. Le trou des Nutons n'en a fourni que deux.

Deux portions cylindriques de bois de bois de renne offrent un détail curieux. L'un des bouts est taillé en coin dont les faces sont rayées comme dans les précédents. Ce bout était destiné à être emmanché. L'autre bout a reçu une entaille profonde pour recevoir un silex ou un os en

forme de pointe de flèche. Les sauvages de l'archipel malais fabriquent encore des armes tout-à-fait analogues.

Les bois  
de renne ainsi  
employés  
étaient des bois  
de mue.

Les bois de renne employés à cette fabrication ne provenaient qu'exceptionnellement de rennes tués par nos indigènes. C'étaient des bois de mue. — On sait que tous les cerfs perdent chaque année les ornements de leur front. — Ces bois avaient été quelquefois récoltés en nombre considérable. On en a trouvé, dans le seul trou des Nutons, près de 150 qui n'avaient pas été utilisés.

Lissoirs.

D'autres merrains travaillés semblent, d'après leur analogie avec des instruments semblables d'Esquimaux, avoir été des lissoirs pour les coutures des vêtements.

Mais il est des instruments dont le travail plus délicat cadre peu avec des objets d'un travail si grossier : quinze aiguilles en os et en ivoire ont été recueillies à Chaleux et à Furfooz.

Aiguilles.

Nous pouvons entièrement rétablir le mode de fabrication de ces aiguilles. On voit sur un radius de cheval des entailles symétriquement pratiquées pour enlever des lamelles ou, pour nous servir d'un terme de vannier, des éclisses. Ces lamelles étaient arrondies, sans doute au moyen d'éclats de silex qui par le frottement s'ébréchaient et se dentelaient (fig. 21). On obtenait ainsi la forme recherchée. L'extrémité qui devait être perforée était brusquement arrondie, l'autre était effilée (fig. 22).

Manière  
de  
les fabriquer.



Fig. 21. Lamelle de silex employée probablement à la fabrication des aiguilles. Gr. nat.



Fig. 22. Aiguille. Gr. nat.

L'aiguille recevait enfin son chas, comme semble le prouver l'une d'elles qui avait reçu toute sa forme, avant d'être perforée.

Toutes les demeures de nos indigènes contenaient des fragments d'une poterie extrêmement grossière. Les fragments recueillis dans le trou du Frontal sont les seuls qui aient pu être réunis et montrer la forme du vase. C'était un pot d'assez grande dimension. La pâte est noirâtre, à éléments peu liés avec de petits morceaux de spath calcaire pour en empêcher le retrait.

Poterie.

Le vase du trou du Frontal.

Elle est modelée à la main et non cuite, Le vase portait six renflements latéraux dont cinq seulement ont été retrouvés. Ils sont superposés deux à deux, disposés en trois groupes et percés d'un trou vertical par lequel on passait une corde sans doute faite en tendons.

Leur moyen  
de se procurer  
le feu.

Leur procédé pour se procurer du feu n'est pas moins curieux. Ils battaient le briquet sur un rognon de pyrite au moyen d'un silex. Ils en détachaient ainsi de très menues parcelles qui s'enflammaient à l'air. La figure 23 montre un de ces rognons échancré d'une manière caractéristique.



Fig. 23. Rognon de pyrite sur lequel on a battu le briquet, provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

raison d'usages similaires dans l'ethnographie de nos jours, nous autorise à admettre l'existence de ce procédé chez nos indigènes. Les Esquimaux et d'autres peuplades sauvages se servent de la pyrite pour obtenir le feu.

Les fragments de cette substance sulfureuse sont assez rares dans ces habitations anciennes et il n'y a pas lieu de s'en étonner, non plus que d'en conclure à un usage exceptionnel de la pyrite. Elle appartient à la variété sperkise qui tombe rapidement en déliquescence sous l'action de l'humidité, et nos cavernes ne sont pas précisément un milieu propre à les préserver de cette cause de décomposition. On peut donc parfaitement admettre que la moindre partie des fragments qu'ils ont possédés a pu se conserver.

Usage  
des plaques  
de grès et des  
cailloux.

Les plaques de grès qu'ils transportèrent dans leurs demeures, semblent, par leur grand nombre et par la difficulté du transport, dénoter qu'elles leur étaient d'un grand usage, mais nous ne pouvons faire à ce sujet que des conjectures.

La présence des cailloux roulés s'explique mieux. Ils s'en servaient pour tailler les silex. Comme durant l'âge du mammoth, l'homme du renne brisait, dans le but d'en extraire le contenu cérébral et médullaire, les crânes et les os longs des animaux qu'il tuait. Il le faisait au moyen d'un instrument contondant qui n'était sans doute autre que ces cailloux, vu la trace des coups à l'extrémité de bon nombre de ces os. Peut-être cette opération s'exécutait-elle sur les dalles de grès dont nous venons de parler. On ne peut du reste croire qu'elles servirent à faire des bancs, car elles n'ont pas été superposées dans le trou de Chaleux. Leur recherche du bien-être ne semble pas avoir été jusque-là.

Tels étaient donc les ustensiles des Mongoloïdes : des éclats de silex pour couper, d'autres éclats pour trouser et épiler les fourrures, des aiguilles pour coudre ses vêtements, de la pyrite pour battre le briquet, des cailloux pour briser les os creux, de la poterie, des plaques de grès, des pointes de javelot. Couverts de peaux de bêtes, ils avaient pour refuges contre les intempéries de l'air, des excavations souterraines mal aérées et souvent si humides après les pluies ou le dégel, que les ouvriers employés à l'exploration y étaient à ces moments mouillés comme au dehors par un jour pluvieux. C'était certes l'état sauvage dans sa plus misérable expression.

Grossièreté  
de l'outillage,  
insalubrité  
des cavernes.

On ne peut pourtant contester qu'ils avaient un goût très prononcé pour la parure.

Goût de ces  
peuplades  
pour la parure.

Les ornements abondent dans leurs demeures : des pendeloques de toute sorte, des pierres à reflets agréables, des substances propres à la peinture du corps.

Imprévoyance  
habituelle  
des Sauvages.

A ce trait, nous reconnaissons encore le sauvage qui de l'indispensable passe immédiatement au superflu et dont la décoration personnelle forme, avec la recherche de la subsistance, une constante préoccupation. Ainsi nous le dépeignent les ethnographes. Tout ce qui n'est pas la satisfaction du moment présent lui est étranger. Par suite d'une chance heureuse, jouit-il d'une abondance passagère, il se livre à tous les débordements de la gloutonnerie et aux pratiques les plus puérides. La pensée que la famine et les plus dures privations l'attendent le lendemain, ne naît pas chez lui. L'expérience est de nul effet. Les besoins les plus impérieux le font seuls agir, et il ne compte pour y satisfaire que sur son industrie de chaque jour. Il n'a aucune idée du bien-être, et quand cette idée pénètre chez lui, il n'est plus réellement à l'état sauvage : il a songé à assujettir des herbivores et à multiplier certains végétaux qui lui donnent des ressources assurées.

L'insouciance et l'imprévoyance sont un des traits les plus caractéristiques du moral naturel de l'homme. La dure expérience l'a conduit à l'épargne, et on peut dire que là est son progrès fondamental, car ce progrès fut le point de départ de toute civilisation, précurseur même de l'apparition du métal dans ses œuvres.

Nos indigènes  
se peignaient  
le corps en  
rouge.

Nos cavernes ont fourni des morceaux de mine de fer rouge ou oligiste qui, à en juger par leur structure, proviennent des localités où on en fait une si grande exploitation dans les environs de Namur.

Cet oligiste a été gratté pour en obtenir une poudre fine, comme le témoignent quelques-uns des morceaux.

De nos jours, les sauvages de l'Amérique du Nord mélan-

gent la poudre d'une substance analogue à de la graisse et se dessinent sur le corps, avec cette pommade, des raies et diverses figures auxquelles ces peuplades accordent tant d'importance.

Les observations faites sur l'oligiste des cavernes de la Lesse rendent extrêmement probable chez nos indigènes la coutume de se colorier le corps en rouge, d'après la méthode employée par leurs confrères, les Indiens de l'Amérique du Nord.

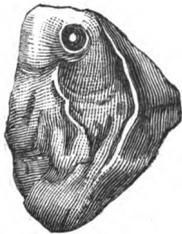


Fig. 24. Fragment de fluorine louché. Provenant du trou du Frontal. Gr. nat.

La fluorine est une substance cristalline, facilement clivable en cristaux réguliers d'une certaine taille et souvent d'une nuance violette qui rappelle l'améthyste. Il y en a des filons assez considérables dans la bande calcaire qui sépare le Condroz de l'Ardenne, notamment à Givet, à Lavaux S<sup>te</sup> Anne et à Vierge.

Ornements divers.  
La fluorine,



Fig. 25. Plaquette d'ivoire ayant servi d'ornement et provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

trouées au centre (fig. 25). C'étaient évidemment des ornements.

Un grand nombre de petits fragments de cette substance ont été employés par nos indigènes. Quelques-uns portent même un trou pour être suspendus (fig. 24). D'autres ont été usés par frottement et ont reçu la forme de pierres arrondies de pendeloques.

Des dents d'animaux, notamment la canine d'un jeune ours, ont été perforées, et des plaques d'ivoire ont été arrondies, polies et

Les dents d'animaux, l'ivoire,

- Le jayet,** Ils employaient au même usage du jayet qu'on trouve près de notre pays dans des marnes du nord de la Lorraine. Une lame de ce jayet avait été l'objet d'un travail analogue à celui des plaques d'ivoire.
- L'ardoise,** Il n'est pas jusqu'à l'ardoise des environs de Fumay qui n'ait attiré leur attention. On en a recueilli des échantillons au milieu de leurs débris.
- La stalagmite,** Des morceaux de stalagmite même se trouvaient dans la caverne de Chaleux, quoique ce souterrain n'en ait jamais produit d'un aussi grand diamètre que celui de ces fragments. Celle-là y avait donc été importée.
- Les coquilles trouées,** Mais leurs principaux ornements étaient des coquilles fossiles. Elles proviennent du gîte tertiaire de Courtagnon près de Reims et de Grignon près de Versailles, d'après l'examen qu'en ont fait les savants les plus compétents sur la matière.

On en a trouvé 54 échantillons dans le trou de Chaleux, 12 dans le trou du Frontal, 1 dans le trou des Nutons.



Fig. 26. Natices tertiaires trouées avec un instrument affilé et provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

Ces coquilles ont été d'ordinaire trouées artificiellement près de la bouche, soit par un outil appointé (fig. 26), soit par frottement, comme le font les enfants pour des noyaux d'abricots ou de cerises (fig. 27).



Fig. 27. Natices tertiaires trouées par frottement et provenant du trou de Chaleux. Gr. nat.

Si la plupart sont de petite taille, il en est d'autres qui atteignent d'assez fortes dimensions. Un exemplaire de *Cerithium giganteum*, espèce si distinctive pour les couches de l'étage parisien, a été trouvé dans le trou du Frontal. Il a 16 centimètres de longueur et porte 24 trous. Une turritelle de même origine a 11 centimètres.

Nos indigènes possédaient encore à Chaleux trois dents Autres fossiles de diverses provenances. et une vertèbre de requins fossiles, sans doute aussi d'origine champenoise. La vertèbre, naturellement trouée au centre, a été suspendue comme ornement.

Ils avaient en outre d'autres fossiles, coquilles et polypiers, provenant du calcaire dévonien et plusieurs polypiers provenant du grès vert de Vouziers (département des Ardennes).

Il n'est pas jusqu'à des fossiles d'espèces encore inconnues dans la science, que ces amateurs de parures n'aient recueillies et apportées dans leur retraite. C'est une loge d'un grand mollusque cloisonné, du genre goniatites, provenant de l'étage dévonien des psammites du Condroz, lesquels, comme on sait, servent de base au calcaire carbonifère où sont excavées toutes ces cavernes et affleurent par bandes alternantes avec le calcaire, dans le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

De tels fossiles y sont une rareté, et comme aucun ouvrage de paléontologie n'a encore, à notre connaissance, signalé cette goniatite, elle pourra porter, en commémoration des antiques chercheurs qui l'ont su trouver, le nom de *Goniatites arborigenum*.

Ces objets, la plupart étrangers au pays, révèlent non seulement un trait caractéristique de leurs mœurs, leur goût pour l'ornement de leur personne, mais aussi le fait plus inattendu de leurs relations avec des régions notablement éloignées des bords de la Lesse. Le tableau suivant est destiné à faire apprécier la direction et l'étendue de ces relations.

Ces objets démontrent l'existence de relations étrangères chez nos indigènes.

Énumération, provenance et nombre de ces objets.	OBJETS.	ORIGINE PROBABLE.	NOMBRE.
	Coquilles fossiles de l'époque tertiaire . . . . .	Courtagnon et Grignon.	67 exemplaires
	Dents et vertèbre de requins fossiles . . . . .	Terrains tertiaires de la Champagne? . . . . .	4 »
	Polypiers fossiles de l'époque crétacée. . . . .	Vouziers (Ardennes) . . . . .	5 »
	Coquilles et polypiers fossiles de l'époque dévonienne . . . . .	Givet? . . . . .	3 »
	Loge de Goniatile de l'époque dévonienne. . . . .	Voisinage de la Lesse. . . . .	1 »
	Jayet . . . . .	Lorraine : Jamoigne . . . . .	Plusieurs frag- ments.
	Fluorine . . . . .	Calcaire dévonien : Givet, Vierge . . . . .	Plus d'un kil.
	Oligiste . . . . .	Schistes au nord de Namur . . . . .	7 ou 8 frag- ments.
	Pyrite . . . . .	Calcaire carbonifère des environs de Namur . . . . .	2 rognons.
	Ardoises . . . . .	Terrain silurien de Fumay . . . . .	3 fragments de feuillet.

Les relations principales avaient lieu avec les régions situées au sud de la Lesse.

Cette énumération fait ressortir que les relations de nos indigènes se faisaient principalement avec les régions situées au midi de celles qu'ils habitaient. Voilà dix substances ou fossiles de terrains différents. Deux dénotent des relations dans une direction septentrionale, mais à une distance qu'on peut restreindre à trente kilomètres, puisque ces deux substances, oligiste et pyrite, abondent dans les environs de Namur et ont les caractères de celles qu'on y rencontre.

La loge de Goniatile provient vraisemblablement du voisinage de la Lesse, puisque le terrain qui l'a fournie y est développé.

Mais les sept autres groupes d'objets sont originaires de régions situées dans une direction méridionale et quelques-uns de localités distantes de plus de vingt lieues des bords de la Lesse. Les coquilles tertiaires trouvées dans nos cavernes sont celles qu'on rencontre le plus fréquemment et pareille-

ment associées à Courtagnon près de Reims. Il en est d'autres qui proviendraient des environs de Versailles. Vouziers, dans le département des Ardennes, Fumay sur la Meuse, le nord de la Lorraine sont également dans une direction méridionale par rapport aux environs de Dinant.

Il reste du doute sur le point exact où la fluorine et les fossiles du calcaire dévonien ont pu être recueillis, mais aucun sur leur provenance de la bande calcaire qui limite le Condroz et les Ardennes.

Si nous mettons en parallèle la liste des diverses substances pierreuses employées par ces peuplades pour se faire des outils, nous en tirons pour plusieurs d'entre elles la confirmation de la conclusion précédente, ce qui nous permettra de déduire avec de grandes probabilités les gisements d'où furent extraits les innombrables blocs du silex qui était leur matière de première nécessité.

Énumération, provenance et abondance relative des matières destinées à l'outillage.

SUBSTANCE.	GISEMENTS.	PROPORTION RELATIVE.
Silex blond translucide. . . . .	Base de la craie blanche en Champagne, dans le Hainaut et dans la province de Liège.	Nombreux éclats
Silex pyromaque . . . . .	Partie supérieure de la craie blanche dans les mêmes régions que les précédentes.	Constitue la majorité des éclats.
Silex couleur cire-vierge . . . . .	Terrain crétacé de la Touraine (Indre et Loire).	Quelques éclats.
Oolithe siliceuse. . . . .	Terrain jurassique du bord oriental du bassin de Paris.	Assez nombreux éclats.
Bois silicifié . . . . .	Bassin de Bruxelles et de Paris.	2 fragments.
Phtanite carbonifère . . . . .	Environs de Dinant.	Quelq. fragm.
Quartz blancs. . . . .	Cailloux roulés des dépôts quaternaires dans tout le pays.	Id.
Calcaire noir compacte. . . . .	Calcaire carbonifère des environs de Dinant.	Id.

SUBSTANCES.	GISEMENTS.	PROPORTION RELATIVE.
Cailloux roulés . . . . .	Dépôts quaternaires de la Meuse et de ses principaux tributaires.	Nombreux.
Plaques de grès et de psammites.	Terrain dévonien supérieur. Voisinage des cavernes.	Très nombreuses.
Stalagmite . . . . .	Les cavernes du voisinage : trou de la Naulette, trou des Nutons, etc.	2 fragments dans le trou de Chaleux.

Sur ces 11 substances, 6 se trouvent en abondance dans la vallée de la Lesse et n'ont par conséquent pas à intervenir dans cette discussion.

On ne peut spécifier l'origine exacte du bois fossile. Le bois fossile que nous serions particulièrement surpris de rencontrer au nombre des matières recueillies, si nous ne voyions que tout objet un peu remarquable a attiré l'attention investigatrice de ces hommes, n'a pas encore de provenance déterminée. Nos terrains tertiaires aussi bien que le bassin de Paris en possèdent de semblable.

Le silex couleur cire-vierge et son importance Mais le silex couleur cire-vierge semble bien incontestablement venir des bords de la Loire et il est une preuve des plus décisives à l'appui de la direction ordinaire de leurs relations. C'était la substance la plus inattendue exhumée au milieu des œuvres de nos indigènes. Son importance est d'autant plus grande que par l'éloignement de son gisement il fournit une donnée très sérieuse pour rechercher comment ces peuplades pouvaient, dans le degré d'abaissement que leur étude nous révèle, se procurer en si grande quantité des matières souvent pondéreuses et de provenance lointaine.

L'oolithe siliceuse. L'Oolithe siliceuse provient du terrain jurassique, lequel manque dans le bassin géologique secondaire et tertiaire de la Belgique, mais forme la bordure du bassin de Paris, sauf dans sa partie nord-ouest.

Ce double examen ne peut donc laisser de doute que ce ne fut dans les régions situées au sud de la Lesse, que nos peuplades de l'âge du renne tiraient la plus grande partie des substances, étrangères à la localité, dont ils se sont servis. Les relations avec la Champagne sont particulièrement prouvées par les coquilles tertiaires trouvées dans nos cavernes et par les matières et les fossiles, également importés, dont les gisements existent entre la Champagne et le séjour de nos indigènes; ils jalonnent pour ainsi dire les régions traversées pour les apporter.

Les relations  
avaient  
particulièrement  
lieu avec la  
Champagne.

Nous n'y trouvons, d'un autre côté, aucune donnée qui tendrait à indiquer clairement leurs relations avec les provinces de Liège et de Hainaut, ni avec d'autres contrées. Aussi quand nous venons à rechercher l'origine des blocs de silex, étrangers à la localité, qui fournirent les nombreux éclats dont nous avons étudié le procédé de fabrication, ne pouvons-nous les attribuer aux terrains crayeux de ces provinces; tandis qu'il est bien naturel d'admettre, devant les faits constatés plus haut, que nos peuplades se procuraient cette matière première dans les régions septentrionales de la France actuelle. Là en effet se trouve la Champagne, où la craie acquiert un grand développement et où, presque de nos jours, s'établirent encore les principaux centres de fabrication des pierres-à-fusil.

On ne peut  
douter que le  
silex blond  
et le silex  
pyromaque ne  
proviennent de  
cette localité.

Ni le poids du silex, ni la distance, ni la difficulté de passage à travers une région accidentée comme l'Ardenne, ne semblent cependant avoir été pour nos peuplades un obstacle bien sérieux à la possession de cette matière, au point que la seule caverne de Chaleux a fourni, comme nous l'avons vu, trente mille éclats de silex, et que presque aucune des cavernes offrant des traces de l'homme de cette époque

Difficultés  
de  
ces relations.

n'était dépourvue de silex taillés. La Meuse pouvait, il est vrai, faciliter beaucoup le transport, car il devait être beaucoup plus facile de faire descendre une barque ou un radeau sur ce fleuve, quelque rapide que fût son cours, que de transporter, sans l'aide de bêtes de somme, un fort poids à des distances considérables à travers ce pays.

Étrange  
insouciance de  
nos indigènes  
pour  
la conservation  
des éclats de  
silex.

On a surtout peine à comprendre comment ils ne prenaient pas plus de soin d'une matière dont la possession leur coûtait tant de peines, s'ils devaient aller la chercher eux-mêmes sur les lieux de son gisement.

Le trou de l'Hyène à Walsin fut un repaire de renards à l'époque du renne. Sous l'argile jaune, à l'entrée, on a trouvé des traces de feu, ce qui semble prouver que des hommes vinrent y enfumer l'animal. Cette caverne, dont les dimensions ne permettaient pas à l'homme d'y demeurer, n'en a pas moins fourni deux couteaux de silex au milieu des cendres.

Le trou du Blaireau a donné un silex dans les mêmes conditions.

Enfin, pour ne pas multiplier ces exemples outre mesure, au milieu des restes des repas funéraires du trou du Frontal, là où la peuplade de Furfooz n'allait sans doute que quand elle devait donner les derniers soins à l'un des siens, on a pu recueillir, indépendamment de ceux placés dans la sépulture, plusieurs centaines d'éclats de silex qu'ils avaient abandonnés sans souci parmi les débris de leurs festins.

Il faut l'avouer, une telle insouciance pour une matière qu'ils n'eussent pu obtenir qu'au prix des fatigues et des dangers qu'exigeaient ces expéditions, ne pourrait s'expliquer même en tenant compte de l'imprévoyance habituelle aux races inférieures, car l'imprévoyance eût ici dépassé toutes les bornes.

Ce voyage eût dû, en effet, se renouveler plusieurs fois pour mettre en leur possession une quantité pareille de silex, pendant la longue durée de deux époques géologiques. Et des peuplades qui, privées d'animaux domestiques et ne pratiquant point l'agriculture, voyaient leur subsistance dépendre de leurs labeurs journaliers, pouvaient-elles entreprendre et répéter des voyages aussi longs pour se procurer, en quantité superflue, cette matière première de leurs instruments usuels? N'eussent-elles pas tiré alors tout le parti possible de celle qu'elles possédaient et, lorsqu'un éclat était ébréché, retaillé le bord pour lui rendre du tranchant? C'est ce qu'elles faisaient peut-être pendant l'âge du mammoth, mais point pendant l'âge du renne où les couteaux ont seulement subi les retouches décrites plus haut et faites surtout dans le but de les approprier pour la confection de leurs vêtements.

Il est invraisemblable que nos indigènes aient fait ces excursions.

Du reste, comment croire qu'elles pouvaient pousser leurs excursions jusqu'à Grignon et jusqu'en Touraine? Elles eurent cependant des relations avec ces localités, comme le témoignent certaines coquilles fossiles et plusieurs fragments de silex couleur cire-vierge.

Cette invraisemblance est encore augmentée par la preuve de leurs relations avec la Touraine.

Nous avons été ainsi naturellement conduit à conclure à une sorte de trafic fait par des peuplades errant de tribu en tribu. Mais la rigueur scientifique n'autorisait pareille conclusion que pour autant qu'on eût constaté le même fait chez des peuplades vivant encore dans un état social analogue. Voici une donnée ethnographique remarquablement applicable au sujet.

Il faut en conclure à un trafic.

Les célèbres voyageurs, MM. Roulin et Boussingault, séjournant en 1823, dans un village des plaines de l'Orénoque, virent dans chaque hutte des râpes pour le manioc, formées

Exemple d'un trafic chez les sauvages de l'Orénoque.

par une planche dans laquelle étaient *implantés de petits fragments de silex* qui en formaient les dents. Ils s'informèrent d'où venaient ces pierres, car il n'y en avait pas de semblables dans le pays. On leur apprit qu'elles venaient de fort loin, que de temps immémorial, les habitants de ce village voyaient arriver chez eux, tous les ans, quelques vingt ou trente Indiens dont l'arrivée était fort désirée, notamment à cause des pierres-à-feu qu'on ne recevait que par eux.

Mais un jour les stupides sauvages s'imaginèrent de massacrer la tribu trafiquante, pour s'emparer des objets qu'elle apportait. Renouvelant ainsi l'exemple de la cupidité du héros de la fable, ils furent désormais privés des productions qui leur étaient si utiles.

L'existence d'un semblable trafic chez nos peuplades quaternaires explique ce qu'il y avait d'obscur dans la quantité de silex possédée par nos indigènes, dans le peu de cas qu'ils semblent en avoir fait et dans l'in vraisemblance d'excursions jusque sur la Loire, exécutées par des hommes que des besoins impérieux attachaient sans relâche à leur pays.

Nous admettrons donc que nos populations de ces âges géologiques du mammoth et du renne recevaient, à la manière des peuplades actuelles de l'Amérique équatoriale, par les visites des tribus voyageuses et trafiquantes, les productions naturelles que la contrée leur refusait et dont elles tiraient leurs outils ou les moyens de se parer.

Ce n'étaient point des produits fabriqués qu'elles recevaient ainsi. Nous avons vu plus haut que le silex brut et tous les résidus de sa taille ont été retrouvés dans leurs demeures. Les trafiquants laissaient aux acheteurs le soin de traiter à leur manière les matières qu'ils leur fournissaient.

Le trafic  
fournissait  
des matières  
brutes.

Mais pendant le long transport que les blocs de silex subissaient avant d'être soumis à la taille, leur eau de carrière devait évidemment s'évaporer. Le silex se débite alors difficilement en éclats réguliers. Nous devons donc attribuer à cette cause, et non à l'inhabileté des anciens lapidaires, le nombre considérable d'éclats de rebut et de déchets constatés dans toutes les habitations de nos indigènes.

Conséquence  
pour la  
taille du Silex.

La manière de vivre des peuplades de l'âge du renne était la même que celle des hommes de l'âge du mammoth, leurs prédécesseurs. Elle se présente cependant sous un aspect moins homérique. Les gigantesques quartiers d'éléphants, de rhinocéros ou les dépouilles de l'hyène, du tigre et du grand ours ne venaient plus orner leurs festins. Le cheval, le renne, le bœuf sauvage étaient alors les plus grands hôtes de nos bois.

Manière  
de vivre de nos  
indigènes.

Nos indigènes ont laissé dans le trou de Chaleux les ossements des espèces suivantes :

Inventaire  
des animaux  
mangés,  
dans le trou de  
Chaleux,

- Lièvre*, 13 individus ;
- Castor*, 1 individu ;
- Campagnol*, nombre considérable ;
- Taupe*, 1 individu ;
- Ours brun*, 1 adulte, 2 jeunes ;
- Blaireau*, 5 individus ;
- Putois*, 1 individu ;
- Renard*, 16 individus ;
- Chien*, 1 individu ;
- Loup*, 2 individus ;
- Chat sauvage*, 1 individu ;
- Sanglier*, 5 individus ;
- Cheval*, 56 individus ;

*Aurochs*, 1 individu ;  
*Bœuf de petite taille*, 15 individus ;  
*Chèvre*, 4 individus ;  
*Chamois*, 3 individus ;  
*Antilope saïga*, 1 individu ;  
*Renne*, 3 individus ;  
*Cerf*, 3 individus ;  
*Chevreuril*, 3 individus ;  
*Oiseaux aquatiques et terrestres*, plusieurs individus ;  
*Poissons d'eau douce* ;  
*Castor*, 1 individu ;  
*Campagnol*, plusieurs individus ;  
*Chien*, 2 individus ;  
*Loup*, 1 individu ;  
*Glouton*, 2 individus ;  
*Putois*, 1 individu ;  
*Belette*, 1 individu ;  
*Chat*, 1 individu ;  
*Renard*, 6 individus ;  
*Ours brun*, 3 individus ;  
*Fouine*, 2 individus ;  
*Sanglier*, plusieurs individus ;  
*Cheval*, 6 individus ;  
*Chamois*, 1 individu ;  
*Renne*, 6 individus ;  
*Cerf*, 3 individus ;  
*Bœuf*, 2 individus ;  
*Chèvre*, 16 individus ;  
*Bouquetin*, 3 individus ;  
*Oiseaux* ;  
*Poissons d'eau douce*.

Dans le trou  
des Nutons.

Les espèces d'une taille au-dessus de la moyenne sont re-  
présentées ici, comme dans les cavernes à débris de l'âge du  
mammouth, à peu près exclusivement par les os des membres  
et du crâne. C'est chose rare d'y voir des os de leur tronc.  
Les omoplates de cheval étaient cependant plus nombreuses  
qu'à l'ordinaire à Chaleux. On en compte 21 droites et 15  
gauches, la plupart brisées sous l'acromion, comme si ces  
indigènes avaient préféré briser l'omoplate que de désarticuler  
l'humérus auquel elle tient par de solides ligaments. Mais là où  
on compte les débris de plus de cinquante têtes de chevaux et  
où les fragments d'os à moëlle et les os des extrémités se mesu-  
rent par paniers, nous ne voyons que quelques fragments d'os  
du bassin, 8 fragments de sacrum, une quantité relativement  
très faible de côtes brisées et 30 vertèbres parmi lesquelles  
se trouvent un atlas, un axis et 6 autres vertèbres cervicales.

Abondance  
des débris de la  
tête et des os  
des membres.

Rareté  
des os du tronc,

Le transport dans l'habitation d'un os de ces animaux dé-  
pourvu de substance médullaire était donc accidentel, à moins  
que ce ne fût un os qui tenait immédiatement aux os à moëlle.  
On doit en conclure que le tronc de l'animal, dépouillé de  
ses chairs, séparé du crâne et des membres, était abandonné  
sur le théâtre de la chasse.

Indiquant  
que  
ces animaux  
étaient tués  
à la chasse.

L'adresse de ces hommes à dépecer leur gibier devait être  
très grande, car il n'est pas facile de désarticuler les membres  
de bêtes de la taille d'un cheval, non plus qu'à en séparer  
net le crâne de la colonne vertébrale, surtout quand des  
instruments aussi grossiers qu'une courte lame de silex  
doivent servir à couper les durs et volumineux tendons qui  
unissent si solidement diverses parties de la charpente  
osseuse de ces animaux. Nous venons de voir le procédé  
qu'ils paraissent avoir employé pour séparer les pattes de  
devant et il leur arriva rarement de pratiquer la désarticula-

Habilité  
de  
nos indigènes  
dans leur  
dépècement.

tion de manière à laisser quelques vertèbres réunies au crâne ou à enlever le bassin avec les membres postérieurs.

Les ossements portent quelquefois des témoignages de dépècement

Sur plusieurs os des membres et surtout sur les canons des herbivores où la peau vient s'attacher directement sur les tendons, on voit les traces d'une lame tranchante qui a entamé l'os. C'est la preuve que nos indigènes coupaient les tendons au moyen de leurs outils de silex et enlevaient avec soin la peau de l'animal.

Abondance  
des vertèbres  
caudales.

L'examen des os de chevaux retrouvés dans la féconde caverne de Chaleux signale encore un fait intéressant.

On y constate la présence de 157 vertèbres caudales de ce solipède. Leur classement montra bientôt que la présence de ces osselets n'était pas accidentelle et fit pénétrer le but qu'avaient nos indigènes en joignant cet appendice caudal aux dépouilles dont ils tiraient parti et qu'ils apportaient dans leur demeure.

La queue de cheval à 13 vertèbres.

Or voici comment se répartissent celles qu'on a recueillies à Chaleux : 1<sup>re</sup> vertèbre caudale, 1 spécimen.

2 <sup>e</sup>	—	—	7	—
3 <sup>e</sup>	—	—	6	—
4 <sup>e</sup>	—	—	4	—
5 <sup>e</sup>	—	—	10	—
6 <sup>e</sup>	—	—	28	—
7 <sup>e</sup>	—	—	27	—
8 <sup>e</sup>	—	—	19	—
9 <sup>e</sup>	—	—	25	—
10 <sup>e</sup> et suivantes			30	—

Nos  
indigènes  
employaient  
le crin.

Le crin naît vers la 2<sup>e</sup> vertèbre, mais il ne devient long

qu'à partir de la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> qui commencent précisément à perdre l'arc vertébral où se loge la moëlle épinière et à prendre la forme de petits cylindres. Il est donc plus facile de désarticuler la queue vers cet endroit que dans les parties plus rapprochées du sacrum. Nos Mongoloïdes semblent en avoir profité, puisque les vertèbres caudales deviennent plus abondantes dans leur demeure dès la cinquième vertèbre, et cette pratique elle-même démontre que c'était bien en vue des crins qu'ils enlevaient cet appendice.

On peut faire trois hypothèses sur le but de cet usage : ils utilisaient le crin, ou ils portaient cette queue comme trophée ou ornement, ainsi que le font plusieurs peuplades de l'Amérique, ou ils avaient la coutume des Cafres qui, d'après Delegorgue, coupent la queue de l'animal qu'ils ont abattu et dont ils ne peuvent emporter les dépouilles en une seule fois ; — cette opération est considérée par eux comme assurant à l'heureux chasseur la propriété de la bête.

Cette dernière hypothèse doit être rejetée, car il eût fallu alors retrouver les vertèbres caudales des divers grands animaux qu'ils avaient pu tuer, que ce fût le bœuf, le renne, le cerf aussi bien que le cheval. On n'observe, au contraire, le fait que pour ce solipède.

D'autre part, comme ces vertèbres caudales furent retrouvées à Chaleux isolées les unes des autres, on doit en conclure que la queue du cheval n'était pas conservée en manière de parure et de trophée, mais que, reconnaissant l'utilité de ce poil long et solide, ils arrachaient les crins pour divers usages.

La présence des vertèbres caudales de cheval est beaucoup plus rare dans les débris de l'habitation de l'homme de l'âge du mammoth. Elles sont également peu abondantes dans le trou

des Nutons où les Mongoloïdes avaient aussi mangé des chevaux.

Absence  
d'herbivores  
domestiques.

Nous avons vu, en étudiant l'âge du mammouth, que la rareté, parmi les restes des repas de nos peuplades, des ossements autres que ceux de la tête et des membres ne pouvait être interprétée qu'en admettant que la possession de tous ces animaux était due à leurs chasses journalières. Pas plus que pendant l'âge du mammouth, l'homme de notre pays ne put, à l'âge du renne, domestiquer le renne, le bœuf, ni le cheval.

S'il avait su réaliser ce progrès, s'il fût devenu pasteur, tout l'annoncerait dans sa manière de vivre, car la domesticité des animaux est un des pas les plus importants de la vie civilisée : l'homme s'assujettit alors la Nature et la plie à ses besoins.

La présente étude démontre, au contraire, l'extrême abaissement de nos indigènes et il n'est pas possible de les doter d'un attribut aussi important de la civilisation.

Le chien  
domestique  
chez  
les sauvages  
actuels.

Il y a cependant lieu d'être moins explicite pour le chien.

Le chien domestique existait chez les peuplades les plus sauvages, quand elles furent, pour la première fois, visitées par les Européens. Les Esquimaux en possèdent un grand nombre. Les naturels de l'Australie, qui passent pour l'une des populations les plus dégradées de l'époque présente, en ont également dont la race est nommée « dingo ». Ce sont les seuls animaux domestiques de ces peuplades.

Durant l'âge  
de la pierre  
polie,  
en Suisse  
et en Dane-  
marck.

Nous voyons en même temps que le chien fut le premier animal domestique en Europe. Les habitants des cités lacustres le possédaient, et chacun sait par quelles admirables inductions un illustre savant danois fit ressortir l'existence probable, dès les premiers temps de la pierre polie, de cet animal domestique si justement appelé « le compagnon de l'homme. » Il observa que, dans les débris de cuisine si

connus sous le nom de « Kjoekkenmoedding », les seuls os de pingouin et de coq de bruyères qu'on retrouvait généralement, étaient le corps des os longs; les extrémités de ces os avaient été rongées. Les chiens ne laissent que ces parties des oiseaux qu'on leur donne à manger; en effet, la substance des diaphyses est très dure et se brise en éclats aigus qui étrangleraient l'animal. Les parties spongieuses des os des grands mammifères étaient elles-mêmes souvent rongées, comme le font les chiens. M. Steenstrup en conclut que les ossements des chiens retrouvés dans les Kjoekkenmoedding étaient l'indice des chiens domestiques des populations de cet âge de la pierre.

M. Lartet a fait remarquer dans ses mémorables publications sur les cavernes du Périgord qu'au contraire, durant l'âge intermédiaire entre l'âge du mammoth et notre âge du renne, les os des jeunes animaux eux-mêmes n'avaient pas été rongés. Il en déduisit avec raison que ces populations ne possédaient sans doute pas de chiens.

Manquait sans doute dans les cavernes du Périgord.

Cette conclusion ne sera peut-être pas applicable à nos indigènes.

Des os à moëlle de divers animaux ont été entamés en assez grand nombre par la dent d'un carnassier qui n'avait pas des mâchoires aussi puissantes que l'hyène. Ces os à moëlle étaient disséminés dans les débris des repas de l'homme de l'âge du mammoth à Montaigne et à Goyet. Il semble donc qu'un carnassier vivait dans ces cavernes en même temps que nos indigènes et profitaient de leurs « débris de cuisine. »

Existait peut-être chez nos indigènes.

Cependant les ossements du chien n'ont pas encore été positivement constatés dans ces cavernes, mais ils le sont dans le trou des Nutons, de sorte qu'il ne serait nullement invraisemblable que nos peuplades quaternaires eussent déjà pu s'assujettir cet animal. C'est du reste aux études ultérieures à en décider.

Les crânes  
et les  
os à moëlle ont  
été brisés  
intentionnel-  
lement.

Le trou des Nutons contenait plusieurs os des membres et quelques crânes entiers, notamment un crâne de loup et un crâne d'ours brun. La présence de ces crânes est une exception dont on ne pourrait guère citer la répétition parmi les « débris de cuisine » d'aucune des habitations de l'homme des âges du mammoth et du renne fouillées jusqu'aujourd'hui.

A Chaleux, où le nombre d'animaux mangés et surtout de chevaux était si considérable et où ils sont représentés par d'innombrables restes, on n'a trouvé d'os à moëlle entiers : qu'un canon de cheval, un radius de bœuf, un fémur et un humérus de sanglier et un cubitus d'ours pour la grande faune. Tous les autres ossements de ces animaux, têtes et os des membres, ont été tellement brisés, qu'il faut avoir une grande pratique de leur étude pour pouvoir retirer de la plupart d'entre eux les données indispensables à leur détermination spécifique et même anatomique précise.

Usages  
probables de  
la moëlle et de  
la cervelle.

La substance cérébrale et médullaire entraient sans doute dans leur alimentation, car toutes les peuplades sauvages sont très friandes de ces substances. Mais il y a lieu de croire aussi qu'à l'instar des peuplades qui n'ont pour vêtements que des peaux d'animaux <sup>1</sup>, ils s'en servaient pour assouplir les peaux dont ils se couvraient.

Comment  
nos indigènes  
brisaient  
ces os.

Nos Mongoloïdes employaient, comme les Esquimaux de nos jours <sup>2</sup>, pour briser les os longs, des cailloux roulés avec lesquels ils portaient aux extrémités de la pièce des coups répétés jusqu'à ce que les épiphyses fussent détachées. Le corps de l'os était ainsi isolé, puis fendu à l'aide des mêmes cailloux.

<sup>1</sup> DELEGORGUE, *Voy. dans l'Afrique australe*, t. 2, p. 177, et LIVINGSTONE, *Explor. dans l'Afrique australe*, p. 219.

<sup>2</sup> « Ils aiment beaucoup la graisse ainsi que la moëlle, qu'ils se procurent en broyant les os avec une pierre. » LUBBOCK, *l'Homme avant l'histoire*, p. 404.

On comprend que ces éclats d'ossements portent la marque de l'action qui les a séparés, et on y doit une attention spéciale. On ne peut conclure avec certitude qu'ils ont été brisés de main d'homme que quand ces marques des coups sont constatées.

Importance  
de cette  
observation.

La cassure en éclats obliques et longitudinaux n'y suffit pas. Quand l'os a été brisé par le poids des terres qui le recouvrait, la cassure est transversale; dépouillé de la substance animale qui lui donnait sa solidité, il a cédé dans ses points de moindre résistance à cette pression. Il arrive même que les fragments présentent, sous l'influence de causes atmosphériques, la forme d'éclats allongés, comme ceux qui sont brisés intentionnellement par l'homme. La trace du coup est donc indispensable pour être en droit d'affirmer qu'un os a été cassé afin d'en extraire la moëlle <sup>1</sup>.

Il est aussi à remarquer combien il y a peu d'os brûlés. A peine quelques esquilles portent-elles la trace du feu, et, sans une certaine quantité d'os carbonisés qu'on retrouve dans les cendres des foyers et qui sont dans tous les cas loin d'être en proportion des autres os, on pourrait croire qu'ils mangeaient la viande crue.

Rareté des os  
carbonisés.

D'après les voyageurs, les Esquimaux, dont les mœurs et le savoir-faire nous ont déjà si souvent servi à interpréter les coutumes et l'industrie de nos indigènes, ne se servent pas d'ordinaire du feu pour la préparation de leurs aliments <sup>2</sup>. On a même fait dériver leur nom d'un mot qui signifie « mangeurs de nourriture crue. » Ils coupent avec des éclats du silex de longues bandes de viande et s'en introduisent une

Manière  
de manger des  
Esquimaux.

<sup>1</sup> DE QUATREFAGES, *Congrès international d'archéologie préhistorique dans la Revue des deux mondes*, mai 1870.

<sup>2</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 403 et 408.

extrémité dans la bouche, ou bien, après avoir dégagé de l'os la viande par un bout, ils la saisissent avec les incisives et l'arrachent partiellement. Ils tranchent alors le morceau à fleur des lèvres avec une lame de silex et se mettent non à le mâcher, mais à le triturer <sup>1</sup>.

L'état de la denture de nos indigènes semble dénoter le même usage.

Il semble qu'on doit attribuer à cette habitude gloutonne et digne des hommes à l'état de nature, l'usure horizontale des dents qui dans l'Europe occidentale est caractéristique des premières races. Elle se trouve sans exception sur toutes les dents d'adultes et d'adolescents recueillies dans les dépôts quaternaires de nos cavernes. Les tubercules des molaires y sont effacés dès l'adolescence et les incisives sont tronquées et à couronnes plates, au lieu d'être tranchantes comme dans nos races.

Un autre fait à noter est l'absence de carie sur toutes les dents humaines recueillies dans le trou du Frontal.

Insalubrité de leurs demeures

L'accumulation des ossements d'animaux qu'ils laissaient dans leurs demeures, transformaient celles-ci en véritables charniers. C'est, avons-nous vu, un trait de mœurs commun avec les peuplades polaires qui vivent encore de nos jours dans une nauséabonde malpropreté. On peut y voir, avec MM. Lartet et Cristy, la preuve que la température d'alors était généralement plus basse que de nos jours. Avec notre climat, ces débris fussent entrés rapidement en putréfaction et eussent rendu ces souterrains inhabitables.

Mortalité des enfants et des adolescents.

Au surplus, tout se réunissait pour rendre très insalubres les demeures que les Mongoloïdes avaient choisies : le manque d'aérage, l'humidité aussi bien que ces amas de

<sup>1</sup> MORLOT, *Antiquités géologico-archéologiques* in *Bull. de la Soc. Vaudoise*, t. VI, p. 293, et LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 403.

pourriture. Si l'on ajoute à ces causes d'insalubrité, l'extrême misère que dénote l'ensemble de leurs mœurs, nous ne nous étonnerons pas de la grande mortalité chez les adolescents et les enfants que la sépulture de Furfooz va nous révéler.

Quelques ossements nous donnent même des renseignements sur une des maladies qui les affectaient.

Une mâchoire de femme adulte porte de nombreuses traces d'exostoses et l'une de ses branches montantes a été fortement déprimée par la tuméfaction de l'os.

Trace  
de maladie.

Cette maladie paraît due aux circonstances du misérable milieu dans lequel ils vivaient, surtout à l'humidité de la caverne. Plusieurs ossements d'ours et de tigre, animaux qui choisissaient aussi les cavernes pour retraites, offrent également en effet des exemples de rachitisme. L'observation avait déjà été faite en 1830 par Schmerling dans son mémorable ouvrage <sup>1</sup>. Elle a été souvent confirmée par le produit des fouilles exécutées en Belgique dans les dernières années.

Ces peuplades supportaient de grandes fatigues journalières. Les os du bassin et des jambes portent des empreintes musculaires très développées qui annoncent chez ses hommes un exercice excessif, beaucoup d'agilité et de vigueur.

Le cheval et le campagnol étaient la base de leur alimentation à Chaleux.

Le dépouillement des ossements de chevaux trouvés dans cette caverne, a permis d'établir qu'ils auraient pu se procurer de ces animaux pour leur nourriture :

Abondance  
des ossements  
de chevaux  
dans les restes  
des repas  
des Mongo-  
loïdes.

D'après les dents molaires inférieures,	56 individus.
— dents molaires supérieures,	47 —
— têtes d'humérus,	14 —

<sup>1</sup> *Ossements fossiles des cavernes de la province de Liège*, t. II, p. 180.

D'après les poulies d'humérus,	18 individus.
— extrémités inférieures de radius,	12 —
— cubitus,	12 —
— têtes de fémurs,	23 —
— rotules,	9 —
— extrémités inférieures du tibia,	23 —
— extrémités supérieures du tibia,	11 —
— l'os du milieu de la 2 <sup>e</sup> rangée du carpe,	17 —
— un os du tarse (le 3 <sup>e</sup> cunéiforme),	10 —
— extrémités supérieures des canons,	18 —
— extrémités inférieures des canons,	21 —
— stylets extérieurs de la patte droite de devant,	16 —
— phalanges,	37 —
— phalangines,	25 —
— sabots,	19 —

Ce relevé partiel des ossements de solipèdes fait ressortir non seulement le nombre considérable d'animaux de cette espèce dont nos Mongoloïdes firent leur proie sur la Lesse, mais surtout l'irrégularité dans les quantités respectives des diverses parties du squelette conservées dans la caverne.

Cette dernière observation montre au plus haut point et une fois de plus que ce sont bien là des déchets de nourriture qui étaient indifféremment jetés dans la caverne ou au dehors. Aussi devons-nous adopter le chiffre lui-même de 56 chevaux, indiqué par les molaires de la mâchoire inférieure, comme un minimum, d'abord parce que ce nombre a été obtenu en divisant les 661 molaires inférieures recueillies, par 12 qui est le nombre de molaires de chaque mâchoire chez les chevaux; ensuite parce qu'on ne peut guère admettre devant les

écarts considérables des quantités des autres parties du squelette qu'on a retrouvées, que toutes les molaires de la mâchoire inférieure aient été exceptionnellement conservées. Le chiffre 661, qui n'est pas exactement divisible par 12, suffit seul à le prouver, sans qu'il soit nécessaire d'établir par des déterminations peu susceptibles, du reste, d'une précision rigoureuse à cause de la quantité de molaires dont la surface de trituration n'était pas formée, qu'on n'a recueilli aucune des espèces de dents en nombre égal.

Mais il est impossible d'évaluer le nombre de campagnols ou rats d'eau (*arvicola amphibius*) qui servirent à leur alimentation. C'était par kilogrammes qu'on pouvait recueillir, surtout dans les cendres du foyer à Chaleux, les ossements de ce petit rongeur. A Furfooz et dans presque toutes les communes où l'homme du même âge a laissé des débris, on trouve les mêmes restes en abondance.

Abondance  
des ossements  
de campagnols.

Il est difficile d'expliquer leur présence constante autrement que comme des reliefs de repas humains. D'ailleurs la chair du rat passe pour succulente chez plusieurs peuplades sauvages actuelles, et même en Italie, dans les environs de Gènes, elle est considérée comme une friandise <sup>1</sup>.

Enfin les poissons qui semblent entièrement manquer parmi les restes de l'âge du mammoth, soit que l'homme ne les mangea point, soit que leurs ossements ne se soient point conservés, sont représentés par quelques débris à Chaleux et à Furfooz. Ils appartiennent surtout au brochet et à la truite. On n'y a cependant recueilli aucun objet de nature à être considéré comme instrument de pêche.

La caverne de Chaleux a en outre fourni, parmi ces « débris

Ossements  
humains parmi  
les mêmes  
« débris de  
cuisine. »

<sup>1</sup> MORLOT, *loc. cit.*

« de cuisine », quelques ossements humains. Le trou Reuviau, situé dans le ravin qui descend de Furfooz vers la Lesse, a reproduit le même fait dans les mêmes dépôts.

Cette association semblerait devoir faire admettre l'existence du cannibalisme chez les Mongoloïdes, comme un savant distingué l'a brillamment soutenu pour l'époque immédiatement postérieure à celle-ci <sup>1</sup>.

Mais parmi les cinq os à moëlle retrouvés à Chaleux et l'humérus du trou Reuviau, ceux qui sont brisés le sont transversalement par le poids des dépôts superposés, et ils ne portent pas la marque des cailloux à l'aide desquels l'homme cassait les ossements dont il retirait la moëlle.

Nous reprendrons plus loin cette thèse de l'anthropophagie. Nous nous bornerons en ce moment à constater que toute satisfaisante qu'elle paraisse au premier abord pour expliquer l'association des restes humains aux débris des repas de l'homme, le manque d'os, fendus par le procédé employé pour les os correspondants des animaux, empêche d'y conclure pour l'âge du renne sur la Lesse, sans se départir de la rigueur qui fait la force des sciences d'observation.

Conjectures  
sur  
leur manière  
de chasser  
se herbivores.

Les moyens que ces hommes employaient pour se rendre maître des grands herbivores ne sont pas encore connus. Aucune observation n'a mis sur la trace de leurs procédés. Nous en sommes réduits, comme pour l'âge du mammoth, à des conjectures vagues déduites à la fois et de l'inaptitude apparente de nos éclats de silex à servir d'instruments meurtriers, et de la faible action de traits armés de portions effilées de bois de renne sur des animaux de la taille du bœuf urus, du renne, du cheval, et de la manière enfin dont les

<sup>1</sup> Bull. de l'Académie roy. de Belg., 1<sup>re</sup> série, t. XX, 1853.

peuplades qui sont dans un état social semblable, pratiquent la chasse. Ces raisons nous portent à croire que le piège et la ruse étaient les procédés ordinairement employés.

Les Cafres ont imaginé un mode de chasse souvent très productif. « Ils choisissent un passage fréquenté par toutes » espèces d'animaux herbivores. Il est bon que ce passage » conduise à l'eau ; il est excellent qu'il soit unique entre des » roches escarpées. Lorsqu'un endroit réunit ces avantages, » des fosses sont creusées tout d'abord à l'extrémité des angles » prolongés que doivent former les haies disposées en manière » d'entonnoirs. Ces fosses ont 12 pieds de profondeur sur 20 » pieds de longueur et de largeur et sont recouvertes de bran- » chages..... Ils poussent ensuite tous les animaux paissant » dans les environs de cette impasse où ils vont se jeter dans » la fosse qui la termine <sup>1</sup>. »

Chasses  
des Cafres.

M. Arcelin a fait appel d'une manière fort ingénieuse à un moyen en quelque sorte calqué sur celui-là, pour expliquer comment la peuplade quaternaire de Solutré, dans le Mâconnais, qu'il a si bien étudiée de concert avec feu M. de Ferry, pouvait s'emparer du nombre immense de chevaux dont il a trouvé les débris. Il représente, dans une des gravures par lesquelles M. Figuiet illustre les mœurs de nos indigènes dans son bel ouvrage « L'homme primitif <sup>2</sup> », la peuplade de Solutré chassant les chevaux sur le sommet d'une roche isolée et abrupte qui forme cap dans la plaine et les forçant à se précipiter dans le précipice.

Application  
aux tribus  
quaternaires  
par M. Arcelin.

Le même savant applique aussi à cette peuplade le procédé des Esquimaux et des Peaux-Rouges qui s'approchent

<sup>1</sup> DELEGORGUE, *loc. cit.*, t. II, p. 254. — Voyez aussi l'ouvrage cité de LIVINGSTONE, ou une de ces chasses est figurée.

<sup>2</sup> 2<sup>e</sup> éd., 1870, p. 136 et 154.

respectivement des rennes et des bisons, en se déguisant sous une peau de renne ou de coyote (chien des prairies), et les frappent à bout portant.

Moyen employé sur la Lesse pour chasser le renard et le blaireau.

Pour les animaux qui ont les cavernes pour retraites, nous pouvons par l'observation établir que nos indigènes étouffaient par la fumée les renards et les blaireaux dans leurs terriers. Du charbon et des cendres, contenant des silex taillés, ont été observés, entre les dépôts de l'âge du mammoth et l'argile jaune, à l'entrée des cavernes qui servirent de repaires à ces animaux dès cette époque.

Les Mongoloïdes étaient des tribus pacifiques.

Le milieu que nos Mongoloïdes habitaient, aussi bien que l'absence de tout instrument qui n'avait pas pour destination directe et même évidente d'aider aux actes journaliers de la vie, paraissent exclure chez eux toute idée de guerre et de lutte. Tout, dans leurs mœurs et dans leurs produits, proteste contre l'opinion d'en faire un peuple guerrier. et ce caractère pacifique est, peut-on dire, évident.

Ce n'est là, du reste, qu'un point de ressemblance de plus entre nos peuplades quaternaires et les races circumpolaires.

Les Esquimaux « Ross a observés dans la baie de » Baffin ne pouvaient comprendre ce qu'on entendait par » guerre et ils n'avaient aucune arme de combat <sup>1</sup>. »

L'âge du renne à Montaigle.

D'autre part, il ne semble pas qu'il y avait uniformité de mœurs chez les peuplades habitant les deux côtés de la Meuse.

Les couches de l'âge du renne dans les cavernes de Montaigle offraient, avons-nous vu, par les ossements des animaux

<sup>1</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 418.

dont l'homme se nourrissait, un contraste frappant avec les mêmes couches des cavernes de la Lesse.

Quelques ossements de renne et de cheval y paraissaient encore, mais les débris de la nourriture de l'homme consistaient principalement en accumulations considérables d'ossements de campagnols, de taupes, de poissons d'eau douce et surtout de gélinottes de Norwège <sup>1</sup>.

Au milieu de ces ossements, on ne trouva que quelques couteaux de silex et deux morceaux de poterie.

Ainsi le savoir-faire de la population de Montaigle devait être plus rudimentaire encore qu'à Furfooz et qu'à Chaleux, d'après son outillage réduit à une si simple expression.

Pauvreté  
des indigènes  
de cette localité,  
qui y vivaient  
de campagnols,  
de taupes,  
de gélinottes  
et de poissons

Nous y noterons aussi l'absence de tout objet de parure.

Enfin, au lieu de poursuivre le gros gibier, ces indigènes étaient chasseurs de taupes et de rats d'eau, oiseleurs et pêcheurs.

Sauf ceux de campagnols, les ossements de ces animaux sont proportionnellement rares dans les cavernes de la Lesse. Cela dénote donc des mœurs notablement différentes chez des peuplades si voisines.

Il serait difficile, pour la chasse aux taupes et aux campagnols, d'imaginer un moyen plus simple que celui employé de nos jours par les individus faisant profession de détruire ces animaux. Les campagnols et les taupes vivent sous des mottes d'où ils creusent des galeries rayonnantes pour chercher leur nourriture. Une légère trépidation dans la taupinière ou dans ses galeries fait soupçonner la présence

<sup>1</sup> *Lagopus albus*. DE SÉLYS-LONGCHAMPS, *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XXV, p. 275, 1868.

de l'animal. En s'approchant avec précaution, on le tue à coup sûr.

La gélinotte de Norvège a aujourd'hui le même habitat que le renne. Elle le suivit dans nos régions à cette époque. Elle a des mœurs analogues à celles de la gélinotte des cou-driers. Quand celle-ci est poursuivie, elle se réfugie dans les points les plus épais du bois; mais il suffit, pour la ramener, de contrefaire sa voix <sup>1</sup>.

D'un autre côté, ces cavernes ne nous ont, pas plus que les autres, laissé d'instrument de pêche.

Voici un procédé fructueux quelquefois employé sur nos rivières. Des hommes, armés de perches garnies d'une touffe de feuillages, entrent dans la rivière et se mettent à battre l'eau en remontant un courant rapide. Les poissons se réfugient dans les herbagés et dans les racines qui bordent les rives. L'un de ces hommes a l'adresse d'aller les y saisir à la main. En quelques heures, ils peuvent en prendre un nombre considérable.

Différence  
dans  
la manière de  
vivre  
des diverses  
tribus  
d'Esquimaux.

Les populations polaires offrent entre elles des différences dans leur manière de vivre analogues à celles où vivaient les restes des peuplades de Montaigne et de la Lesse.

Les Esquimaux « qu'on appelle les montagnards des terres » arctiques n'ont, dit-on, aucun moyen de tuer le renne, » quoiqu'il abonde dans leur pays, et ils ne savent point » pêcher non plus, bien que, chose assez curieuse, ils prennent de grandes quantités d'oiseaux avec de petits filets à » la main <sup>2</sup> ». D'autres peuplades d'Esquimaux chassent tous les animaux à fourrures du continent boréal et en font leur

<sup>1</sup> DUBOIS, *Oiseaux de Belgique*, t. II, p. 155.

<sup>2</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, pag. 412.

alimentation ; d'autres encore se nourrissent principalement de baleines, de phoques et de poissons.

Une station complète de cet âge ou un village de Mongoloïdes, comme dit M. Figuié, se compose d'une caverne au moins ayant servi d'habitation, et d'une autre caverne ayant servi de sépulture.

Eléments d'un village Mongoloïde.

Nous en avons un exemple à Furfooz. Nos indigènes y avaient établi leur demeure dans le trou des Nutons, et le trou du Frontal était une caverne funéraire.

On admet généralement qu'on peut se faire une idée de la durée du séjour de l'homme dans une caverne par la quantité de débris qu'il y a laissés. Cette opinion est très admissible. Mais, appliquée à cette station de Furfooz, elle soulevait une difficulté qui embarrassait longtemps l'explorateur.

Le trou des Nutons y avait évidemment été la demeure de la peuplade. Or, il a fourni moins d'ustensils et à peine plus de reliefs de repas, que la partie du trou du Frontal que l'on était conduit à considérer comme l'endroit où la même peuplade venait faire ses festins en l'honneur des morts.

Les restes du séjour de l'homme étaient proportionnellement moins nombreux dans le trou des Nutons que dans le trou du Frontal

Cette singularité devait ou faire rejeter l'interprétation, si satisfaisante et bien en accord avec les renseignements exhumés de nos cavernes, qui voyait dans cette station tous les éléments d'un séjour prolongé et permanent d'une tribu Mongoloïde,— ou bien faire présumer que sa demeure principale, soit qu'elle eût eu pour siège une autre caverne de la localité, soit qu'elle eût disparu sous un éboulis, avait échappé jusqu'alors aux recherches.

Les investigations dans le sens de cette dernière solution, s'égarèrent d'abord dans les divers souterrains de l'escarpement de Furfooz et même des collines voisines, quand on

Les Mongoloïdes avaient encore habité une autre caverne dans l'escarpement.

Découverte  
de  
cette caverne.

songea, quatre ans après avoir exploré les trous des Nutons et du Frontal, à faire porter les recherches sous la roche en surplomb dont il a été question dans la description de l'escarpement. Cette fois on avait touché juste : on y découvrit, sous un éboulis pierreux, des silex taillés et des ossements de renne et de cheval brisés de main d'homme. L'indigène de l'âge du renne avait donc eu à Furfooz un autre abri que le trou des Nutons.

Les travaux d'exploration s'annoncent, à cause de l'éboulis, comme devant être fort longs. Aussi a-t-on dû se borner jusqu'à présent <sup>1</sup> à cette constatation, d'autant plus qu'on devait exécuter ailleurs des fouilles plus urgentes. Il sera intéressant d'y reprendre les travaux plus tard, afin de compléter l'étude d'une localité qui est le type le mieux accentué d'une station antéhistorique en Belgique.

Les dépôts  
du  
trou du Frontal  
avant  
et après l'âge  
du renne.

Le trou du Frontal est plutôt un abri sous roche qu'une véritable caverne. Seulement il se prolonge en une petite cavité large et haute d'environ un mètre, profonde de deux mètres.

Les dépôts de l'âge du mammouth comblaient l'abri extérieur de manière à arriver, en plan légèrement incliné, à l'orifice du caveau dont le fond contenait aussi un petit amas de limon fluviatile (fig. 28).

Au dessus de ces dépôts et présentant dans l'excavation un plan incliné en sens inverse de celui de ces couches plus anciennes, s'étendait un épais amas d'argile jaune pétrie de fragments de la roche adjacente.

Tout débris annonçant l'existence de l'homme et situé

<sup>1</sup> Août 1870.

entré le limon fluviatile et cette argile jaune était, par conséquent, de l'âge du renne.

De tels débris s'y trouvaient en abondance dans la disposition suivante :

- 1. Cailloux roulés.
  - 2. Limon fluviatile.
  - 5. Limite supérieure de l'argile-à-blocaux qui se forma après l'établissement de la sépulture.
  - D. Dalle fermant la sépulture.
  - S. Salle aux festins funéraires.
  - F. Foyer.
  - R. Roches formant les parois de la caverne.
- 0<sup>m</sup>07 p<sup>r</sup> 4 m.

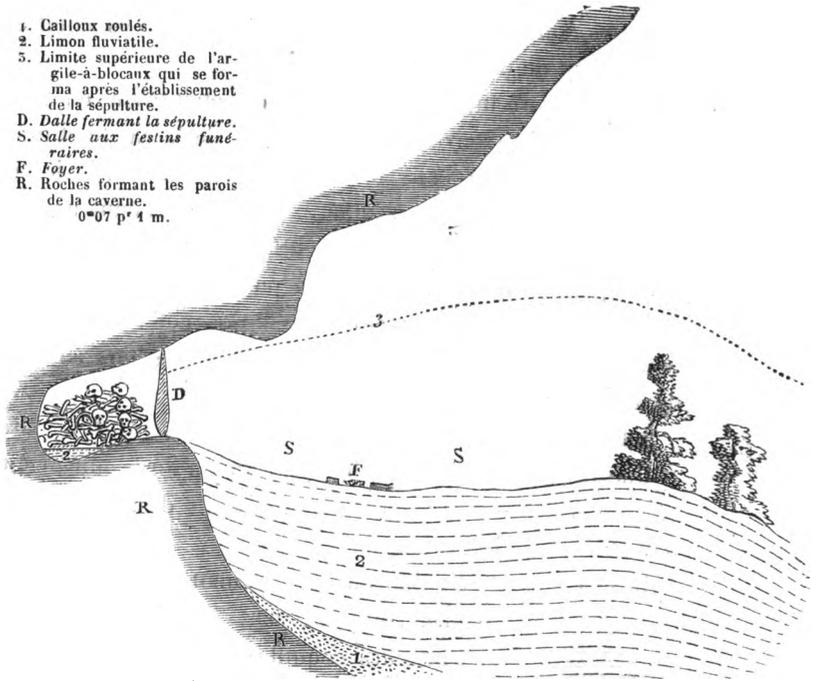


Fig. 28. La sépulture de Furfooz (trou du Frontal) durant l'âge du renne.

La caverne renfermait des ossements humains qui, d'après les mâchoires inférieures entières ou en fragments, se rapportent à seize individus. On y voyait notamment les débris de cinq enfants et de trois adolescents.

Ces ossements, appartenant indistinctement à toutes les parties du squelette humain, étaient pêle-mêle avec des

Les ossements humains.  
Leur disposition.

pierres et de la terre qui se rattachaient évidemment à l'argile jaune de l'abri. Ils étaient déjà à l'état de squelette lors de la formation de ce dépôt terreux. Sinon, ils n'eussent pu être disjoints autant qu'ils l'ont été par ce phénomène. Aucun os, sauf une exception pour ceux d'un avant-bras, n'avait conservé ses connexions naturelles, et nous avons vu combien il y en avait de cassés.

Une mâchoire humaine, par exemple, était brisée en deux. Une portion fut trouvée dans une partie de la cavité et resta blanchâtre; l'autre était d'un jaune-brun et placée à une certaine distance de la première. Il fut cependant aisé de rejoindre avec précision les deux fragments.

Une partie notable d'un crâne a pu être rétablie avec six morceaux dont plusieurs ont aussi des colorations différentes, ce qui prouve qu'ils gisaient dans plusieurs endroits de la cavité.

Objets  
d'industrie et  
d'ornement.

A l'entrée du caveau, on a recueilli :

Une vingtaine de silex taillés qui forment un groupe d'éélite au milieu des douze à quinze cents éclats de silex trouvés dans la station de Furfooz ;

Des ornements en fluorine, notamment la portion d'octaèdre trouée (fig. 29) ;

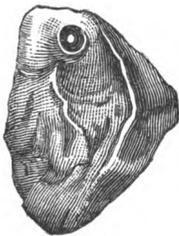


Fig. 29. Octaèdre de fluorine percé d'un tron, prov. du trou du Frontal. Gr. nat.

Plusieurs coquilles éocènes perforées, au nombre desquelles figurent les échantillons de *Cerithium giganteum* et de *Turritella rebellata* déjà mentionnés, c'est-à-dire, les plus belles coquilles étrangères recueillies dans nos cavernes ;

Une plaque de grès sur laquelle étaient tracés des traits faits avec un silex ;

Les fragments de l'urne qu'il a été possible de reconstruire



Fig. 30. Vase restauré avec les fragments de poterie découverts dans le trou du Frontal. 4/5 gr. nat.

à celles de l'ouverture de la cavité et qu'on doit considérer comme ayant servi à la fermer.

et qui est un des produits les plus curieux de la céramique primitive (fig. 30).

Un peu en dehors du caveau gisait, inclinée vers l'extérieur et enfouie dans l'argile, une grande dalle de dolomie dont les dimensions se rattachent bien

La dalle.

à celles de l'ouverture de la cavité et qu'on doit considérer comme ayant servi à la fermer.

L'argile jaune recouvrait, sous l'abri extérieur, des débris osseux d'une toute autre nature. Des traces d'un foyer se voyaient au centre; des silex taillés, quelques os travaillés, des coquilles tertiaires trouées y étaient épars au milieu d'ossements d'animaux consistant en majorité, comme d'ordinaire, pour les animaux de forte taille, en os des membres brisés et en parties de la tête. Voici la liste des espèces qui y figurent :

Objets d'industrie et de parure, reliefs de repas sous l'abri.

*Hérisson,*  
*Musaraigne,*  
*Hamster,*

1 individu,  
4 individus,  
2 individus,

Liste des animaux mangés.

*Campagnol*, 27 individus.  
*Taupe*, 15 individus.  
*Castor*, 1 individu.  
*Ours*, 2 individus.  
*Renard*, 5 individus.  
*Belette*, 1 individu.  
*Sanglier*, 5 individus.  
*Cheval*, 1 individu.  
*Renne*, 2 individus.  
*Cerf élaphe*, 1 individu.  
*Bœuf urus*, 1 individu.  
*Petit bœuf*, 3 individus.  
*Chèvre*, 8 individus.  
*Chamois*, 2 individus.  
*Buse*, 3 individus.  
*Hibou*, 4 individus.  
*Etourneau*, 8 individus.  
*Héron*, 1 individu.  
*Perdrix*, 3 individus.  
*Gélinotte des neiges*, 5 individus.  
*Gélinotte à queue fourchue*, 14 individus.  
*Coq de bruyères*, 3 individus.  
*Pigeon ramier*, 19 individus.  
*Pie*, 4 individus.  
*Corbeau des clochers*, 5 individus.  
*Corneille mantelée*, 2 individus.  
*Canard sauvage*, 1 individu.  
*Poissons d'eau douce*.

Il y avait aussi des coquilles terrestres et une valve d'*Unio batava* qui vit dans nos rivières.

Quelques ossements ont été entamés par un petit rongeur,

mais aucun ne l'a été par un carnassier. Les os d'oiseaux si nombreux n'ont pas perdu leurs épiphyses.

Nous remarquons d'abord qu'il n'est pas douteux que tous ces restes, outils, objets de parure et « débris de cuisine » trouvés sous l'abri, ne soient exactement de la même époque que les restes abandonnés par l'homme de l'âge du renne dans le trou des Nutons. Il y a, à cet égard, unanimité entre les indications que fournissent les espèces principales d'animaux, le caractère des ustensiles, les ornements et les mœurs dénotées par les débris des repas, aussi bien qu'entre les dépôts qui les recouvraient.

Tous ces restes ont appartenu à la tribu qui habita le trou des Nutons

Il n'est pas plus douteux que les ossements humains du caveau ne soient contemporains des vestiges de repas trouvés sous l'abri extérieur, puisque les uns et les autres reposaient sur le limon de l'âge du mammouth et étaient recouvert par le dépôt blocailleux qui est un des horizons les plus nets de nos cavernes. Au surplus, les silex et les ornements recueillis au milieu des ossements humains et au milieu des « débris de cuisine », sont de même nature et ont le même caractère ethnographique.

Toutes ces observations se coordonnent avec facilité.

Les débris de nombreux squelettes humains accumulés dans une cavité avec des ornements, des outils et des ustensiles, ainsi que la dalle renversée à l'entrée du caveau et s'adaptant aux dimensions de l'ouverture de celui-ci, dénotent évidemment une sépulture.

Le trou du Frontal fut évidemment une sépulture.

Les restes des repas trouvés devant la cavité avec des indices d'un foyer et des instruments usuels, seraient les témoins des festins funéraires faits lors de l'inhumation d'un cadavre.

Les repas funéraires.

Cette interprétation est en accord à la fois avec les faits observés et avec l'ethnographie actuelle.

La coutume de faire des repas après les derniers soins donnés aux défunts est, peut-on dire, une coutume de tous les lieux et de toutes les époques. Elle est même restée dans notre propre civilisation.

Signification  
qui peut être  
donnée  
aux objets  
d'industrie et  
de parure.

L'urne, les silex de choix, les ornements mis à l'entrée du caveau se présentent comme des offrandes aux défunts ou comme des objets qui leur avaient appartenu et dont ils étaient censés se servir dans une autre existence. C'est un des usages les plus communs chez les tribus sauvages et chez les peuples barbares, usage qui persista chez les Grecs et chez les Romains, de placer près des morts des objets qu'ils avaient possédés et d'y joindre d'autres objets et même de la nourriture, dans la pensée que le défunt devait en jouir dans une autre vie.

Nous devons à cet usage, jadis si général, les riches trouvailles archéologiques que procurent souvent les fouilles d'anciens tombeaux, et la science ethnographique y a toujours puisé ses renseignements les plus précis sur les civilisations passées.

Comment  
les cadavres  
avaient été  
disposés dans  
cette  
sépulture.

On a cherché dans la fig. 28 à restituer le trou du Frontal comme nous pouvons nous le représenter à l'époque du renne, quand il servit de lieu funéraire à nos Mongoloïdes.

Les dimensions de la cavité sépulcrale permettent de déterminer la position donnée aux morts. Pour pouvoir y placer seize cadavres d'enfants et d'adultes, il était nécessaire de les superposer. Ils auraient même comblé la cavité s'ils y avaient été placés en même temps. Mais lorsque les parties molles eurent disparu, il devait exister un vide dans le caveau, ainsi que l'indique la fig. 28.

La coutume de disposer les cadavres dans la position assise, avec les genoux ramassés sous le menton, n'était donc pas pratiquée par les Mongoloïdes de Furfooz. La cavité n'eût pu recevoir que six ou huit de ces corps ainsi accroupis.

Cette position assise devint d'un autre côté à peu près générale à l'époque des vastes tumulus appelés *dolmens* qui sont de l'âge de la pierre polie, et elle est encore généralement adoptée chez les Esquimaux <sup>1</sup>.

Il n'échappera à personne que l'explication de la présence des ossements humains du trou du Frontal comme résultant des coutumes funéraires d'une peuplade quaternaire, est en quelque sorte calquée sur l'admirable interprétation par laquelle M. Lartet inaugura définitivement l'ère des recherches aujourd'hui si fécondes sur les mœurs des antiques habitants de cavernes <sup>2</sup>. Les faits observés à Furfooz ne sont que la répétition, quasi de point en point, de ceux que l'illustre savant dévoila en 1861. L'espace de temps qui sépare l'époque d'existence des deux peuplades est cependant considérable. L'homme d'Aurignac devait, d'après plusieurs produits de son industrie semblables à ceux de Montaigle et d'après la faune contemporaine, exister bien avant la fin de l'âge du mammoth, alors que l'homme de Furfooz est d'une époque évidemment postérieure à cet âge.

La sépulture  
d'Aurignac  
et la sépulture  
de Furfooz.

Les usages funéraires que nous fait connaître le trou du Frontal, tend aussi à nous dévoiler une croyance religieuse des Mongoloïdes. C'est la croyance à une vie future. Elle semble clairement indiquée par les soins qu'ils donnaient à la sépulture et par la présence des outils et des ornements

Indice  
d'une croyance  
à une  
vie future.

<sup>1</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 417.

<sup>2</sup> *L'homme fossile en France*, p. 190.

placés avec les morts dans le caveau. L'idée d'une autre vie est du reste la plus universellement répandue. On ne pourrait citer un peuple qui ne la possède pas. Delegorgue convient lui-même que les cafres Amazoulous qui, selon ses observations, n'auraient aucune pratique religieuse, croient à l'influence de leur « frère mort », qui se manifeste dans leurs idées par le passage d'un boa python à travers une cabane. Cette croyance fait qu'ils respectent ce reptile<sup>1</sup>.

Indice de l'existence du fétichisme chez les Mongoloïdes.

Peut-être y a-t-il lieu de voir dans un autre fait un nouvel indice de pratiques religieuses, et quoique la déduction soit très conjecturale, nous croyons devoir la développer afin d'attirer l'attention sur le sujet, pour les explorations qui pourront être exécutées dans l'avenir.

Le tibia de mammoth du trou de Chaleux et sa position dans la caverne.

Il a été fait mention précédemment d'un tibia de mammoth trouvé dans le trou de Chaleux, sur une plaque de grès, à côté du foyer.

Le vaste éboulis qui a recouvert le sol de cette caverne habité par l'homme d'alors, donne beaucoup de valeur à cette disposition de l'objet, puisqu'il nous fournit la preuve que cet énorme ossement y occupait cette place durant le séjour de la peuplade.

Nos Mongoloïdes avaient donc placé avec intention ce tibia de mammoth près de leur âtre.

Cette espèce n'existait probablement déjà plus dans le pays.

D'autre côté, toutes les observations faites dans notre province montrent que, suivant les probabilités qu'on peut déduire d'un fait négatif souvent répété, l'extinction du mammoth a précédé l'âge du renne durant lequel cet ossement de l'espèce siégea ainsi dans le trou de Chaleux. Il y a donc lieu de croire qu'il fut extrait, par nos indigènes, des

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, t. 2, 22. Voyez aussi l'examen et la discussion de la Religiosité dans *Bull. de la Société anthropologique de France*, 2<sup>e</sup> série, t. 1.

alluvions de l'âge précédent. Il eût donc déjà été un ossement fossile.

Son degré même de conservation, bien différent de celui des ossements qui l'entouraient, conduit à la même conclusion. Etat  
de conservation  
de l'ossement. Lors de sa mise au jour il était dans un fâcheux état de décomposition et, malgré les soins qu'on en prit, plusieurs parties tombèrent en fragments et presque en poussière.

Les ossements qui représentent les restes incontestables des repas de l'homme dans la caverne ont, au contraire, conservé une solidité beaucoup plus grande. En voici la raison. Quand on plonge l'un d'eux dans l'acide chlorhydrique pour en dissoudre la matière phosphatée, la forme de l'os persiste par la gélatine qui y est encore contenue. La double substance maintient la cohérence de l'os.

La même opération sur un fragment du tibia de mammoth ne laissa pas de résidu gélatineux. La matière osseuse a été par conséquent exclusivement conservée. De sorte qu'il ne peut être considéré comme provenant d'un de ces colosses que nos indigènes auraient eu en chair comme à l'époque précédente. Il eût dû être sans cela dans un état de conservation analogue à celui des ossements des autres animaux tués et mangés par les habitants de la caverne.

On peut dès lors se demander si la présence de cet énorme reste dans l'habitation de nos Mongoloïdes n'est pas un indice de fétichisme : trouvé sous terre par cette peuplade, il aurait été considéré comme un témoin d'une race supérieure détruite, ainsi que la croyance populaire le fit jusque près de notre temps. On pourrait  
admettre  
que c'était un  
fétiche.

Si une telle interprétation rend compte d'une manière satisfaisante des circonstances observées sur ce débris, elle n'est pas moins bien en rapport avec le degré de déve-

loppement de ces tribus. Car si le côté moral, a dit un illustre penseur, est toujours dans une société tellement lié au côté matériel qu'on peut sûrement conclure de l'un à l'autre, en admettant que nos indigènes au genre de vie si misérable avaient un culte, pourrions-nous à priori leur en attribuer d'autre que le fétichisme, le plus rudimentaire de tous? Ce ne serait que leur reconnaître un point de contact de plus avec les tribus américaines, africaines et océaniques qui n'ont pas encore subi l'influence des Européens.

Pratique  
des peuplades  
de l'Ohio.

Les Indiens des bords de l'Ohio croyaient que les os du grand mastodonte, animal éteint en même temps que le mammoth dont il est le représentant américain, étaient ceux d'une race de géants détruite, et ils les plaçaient dans leurs huttes pour bénéficier de la vertu protectrice dont ils le douaient.

Les Esquimaux  
n'ont  
pas de culte.

Cependant, pour réunir ici les éléments d'une appréciation sérieuse, on doit mentionner que « d'après Crantz, les » Esquimaux du Groenland n'ont ni religion ni culte idolâtrique et l'on ne remarque chez eux aucune cérémonie qui » y tende. Cette assertion a été confirmée par d'autres observateurs. Toutefois leurs cérémonies funèbres ont paru » indiquer une croyance à la résurrection <sup>1</sup>. » En outre, le fait observé dans la caverne de Chaleux ne s'est point renouvelé dans aucune des autres cavernes des âges du mammoth et du renne.

La croyance  
à l'existence  
des géants  
très répandue  
en Europe  
au moyen-âge.

La croyance à l'existence des géants anciens possesseurs du sol était récemment très répandue chez toutes les nations de l'Occident, surtout au moyen-âge. On est généralement d'accord pour attribuer son maintien à la découverte, de loin en loin, de restes du gigantesque mammoth.

<sup>1</sup> LUBBOCK. *loc. cit.*, p. 416.

C'était dans tous les cas bien ainsi que l'on considérait ses débris quand on en exhumait, et les médecins eux-mêmes, à une époque antérieure à la naissance des sciences rationnelles, tombaient dans cette aberration <sup>1</sup>.

Les grands ossements frappaient, il y a peu de siècles, tellement l'imagination populaire que dans deux localités, l'une en Westphalie, l'autre dans notre province même, dans l'abbaye d'Hastière-par-delà, des ossements de baleines, provenant de nos côtes, étaient conservés dans les annexes des églises comme débris d'anciens géants. Celui d'Hastière est l'omoplate que M. van Beneden a citée dans une communication à l'Académie royale des sciences <sup>2</sup>.

Ossements de baleines considérés comme des débris de géants.

On observe souvent dans le voisinage des cavernes qui furent le séjour des peuplades de ces âges, des excavations plus ou moins étendues. Après la découverte du trou du Frontal, on pouvait espérer qu'elles avaient été des cavernes sépulcrales de ces âges. L'espoir a été constamment déçu, malgré les recherches longues et minutieuses qui y ont été faites.

L'escarpement de Chaleux a été particulièrement exploré dans le but de cette découverte. Les deux cavernes situées au dessus de celle qui fournit une si ample moisson sur les mœurs de nos indigènes, furent fouillées sans résultat. Dans l'une d'elles cependant on trouva, dès les premiers coups de pioche, un humérus humain et un bois de renne dans l'argile jaune. Toutes les trouvailles se bornèrent là.

Pour ne négliger aucun des moyens qui étaient à notre disposition, dans tous les endroits de l'escarpement où une

Les sépultures des peuplades de Montaigle, de Pont-à-Lesse et de Chaleux n'ont pas été découvertes.

<sup>1</sup> Voyez sur ces anciennes croyances le bel article de CUVIER dans ses *Révolutions du globe*.

<sup>2</sup> *Ibid.* 2<sup>e</sup> série, t. XXIII, p. 19, 1867.

roche semblait être en surplomb et pouvait ainsi faire prévoir un souterrain dont l'ouverture était obstruée, on a déblayé la terre, et toujours sans succès.

A Montaigle, un souterrain étroit, le trou Philippe a fourni, vers son extrémité, quelques os humains. Indiquent-ils que c'était une grotte funéraire? Ce n'est pas probable, vu le petit nombre d'ossements que le dépôt contenait; mais on ne saurait cependant tout-à-fait en répondre, car une partie des terres de la caverne avait été extraite par un pauvre idiot qui vint y établir domicile, il y a quelques années.

Quoiqu'il en soit, la bonne chance qui nous dota à Furfooz de l'habitation des Mongoloïdes et de leur sépulture ne s'est pas encore représentée. Les restes des habitants des cavernes de Chaleux, de Pont-à-Lesse et de Montaigle nous sont inconnus.

**Les ossements humains du trou Rosette.** Le trou Rosette est un quatrième point intéressant du fécond escarpement de Furfooz.

On y rencontra, sous trois mètres d'argile jaune, les restes de quatre squelettes humains avec des ossements de castor et de renne. On doit donc les rapporter à la même époque géologique que les débris exhumés du trou du Frontal et des Nutons.

La disposition de ces ossements humains ne ressemblait en rien à celle des os du trou du Frontal. Placés dans la partie la plus obscure de la caverne, beaucoup d'entre eux avaient conservé leurs connexions naturelles; ce qui porterait à croire que le dépôt argileux avait ici recouvert des cadavres et non des squelettes comme au trou du Frontal.

Ces ossements semblent se rattacher au type anthropolo-

gique de la sépulture voisine, par les caractères des mâchoires supérieures et inférieures.

Les dents sont aussi profondément usées dans le sens horizontal. C'est, avons-nous vu, un caractère de nos anciennes races.

Les seuls débris d'industrie datant de cette époque, qu'on y ait trouvés, sont deux fragments d'une poterie semblable à celle des dépôts quaternaires des autres cavernes.

Nous ne pouvons encore donner aucune explication satisfaisante de la présence de ces débris dans le trou Rosette.

On ne sait pas expliquer leur présence.

Voilà l'état de nos connaissances sur ces peuplades de l'âge du renne, qu'on a appelées Mongoloïdes pour rappeler leur ressemblance avec plusieurs tribus de la race jaune.

Les Mongoloïdes et les Esquimaux.

Nous avons presque constamment comparé leurs mœurs à celles des Esquimaux, et cette comparaison est tellement plausible qu'on a pu dire, avec raison, que l'âge du renne se continue encore dans les régions arctiques, non-seulement par la faune, mais encore par l'ethnographie.

Depuis l'impression du commencement de cet exposé, de nouvelles recherches ont complété considérablement nos connaissances sur l'âge du mammoth dans nos cavernes, et quoiqu'elles aient porté sur une partie de la province qui devrait, vu le titre adopté ici, les exclure de cette publication, il est nécessaire d'en indiquer sommairement les résultats, afin de donner une idée plus précise du développement de nos populations de ces âges géologiques.

Vis-à-vis de Namèche, se jette dans la Meuse un ruisseau profondément encaissé, appelé le Samson. Il prend sa source dans le Condroz et, à trois kilomètres de son embouchure,

La caverne de Goyet.

il traverse le hameau de Goyet près duquel se trouve une série de cavernes.

La seule dont nous nous occuperons ici est longue de plus de 200 mètres et très tortueuse. Dans la première salle, qui est éclairée jusqu'au fond, il y avait cinq couches ossifères superposées et séparées les unes des autres par des dépôts fluviatiles. Comme la caverne est à 15 mètres au-dessus du ruisseau, on pouvait déjà en déduire que ces alluvions appartiennent à l'âge du mammouth. Les résultats des fouilles confirmèrent bientôt cette prévision.

Les trois couches ossifères supérieures ont fourni une grande quantité de silex taillés, des os travaillés, des objets de parure et un nombre considérable d'ossements. Ces derniers se rapportent à l'ours, à l'hyène, au rhinocéros, au mammouth, au cheval, au renne, etc.

Les silex sont taillés dans le type triangulaire déjà constaté à Montaigne et à Pont-à-Lesse, et dans le type couteau de Chaleux et de Furfooz.

Les os travaillés consistent principalement en pointes de dards. La plupart de celles-ci sont arquées. Cette courbure fut évidemment intentionnelle, car l'un d'eux est droit jusque vers la partie effilée où elle a été taillée obliquement. Leur in-



Fig. 31. Pointe de dard avec son emmanchure hypothétique, prov. de la caverne de Goyet. Gr. nat.

L'époque  
de  
son habitaton  
par  
l'homme.

Les pointes  
de dards y sont  
arquées.

tention ne pouvait être autre que de barbeler par ce moyen leur arme pour la rendre plus meurtrière. En effet, si on fixe la hampe de manière à placer la pointe sur le même axe, l'autre extrémité de celle-ci dépasse le manche latéralement et forme une barbe qui devait beaucoup augmenter l'action du trait.

Des pointes en os arquées ont été trouvées dans les cités lacustres avec un mode d'emmanchure analogue <sup>1</sup>.

La figure 31 montre une des pointes de la caverne de Goyet. On y a fixé une hampe en imitation des modèles découverts en Suisse.



Fig. 32 Harpon en bois de renne prov. de la caverne de Goyet. Gr. nat.

Trois autres produits de l'industrie des habitants de cette caverne ont plus d'importance. Le harpon en bois de renne.

Une portion de bois de renne a la forme d'un harpon, avec quatre dents récurrentes d'un côté, trois de l'autre (fig. 32). Des entailles transverses peu profondes indiquent l'endroit où l'arme était emmanchée.

Des objets semblables ont été recueillis en grand nombre dans les cavernes du Périgord, par MM. Lartet et Christy, et sont figurés dans leur magistral ouvrage « Reliquiae Aquitanicae. »

Deux singuliers objets, également semblables à ceux que ces savants ont extraits des mêmes cavernes et ont désignés provisoirement sous le nom de « bâton de commandement », sont faits avec un bois Les « bâtons de commandement. »

<sup>1</sup> Voyez le dessin d'un de ces objets, provenant du lac de Neufchâtel, dans « l'Homme fossile » de M. Lehon, 2<sup>e</sup> éd., p. 184. Le milieu de la pointe est attaché à l'extrémité de la hampe par du bitume et une ligature.

Ces objets  
caractérisent  
une autre  
époque spéciale  
dans  
les cavernes du  
Périgord.

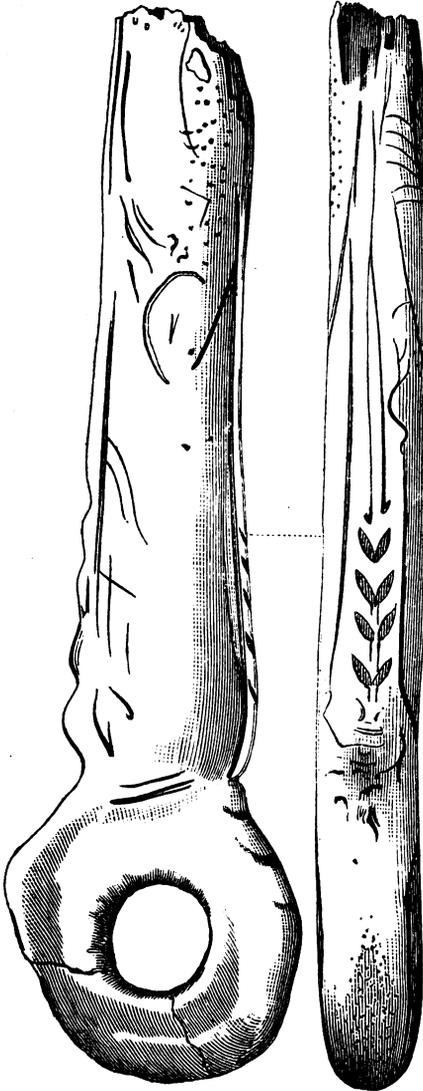


Fig. 33. » Bâton de commandement, » provenant de la  
caverne de Goyet. Gr. nat.

<sup>1</sup> LARTET et CHRISTY, *loc. cit.* p. 31.

de renne coupé  
un peu au-dessous  
d'un andouillier  
(fig. 33). La partie  
élargie est percée  
d'un trou; la portion  
du merrain a été  
arrondie et char-  
gée d'ornements  
et de dessins. On y  
reconnait aisément  
l'intention d'y figu-  
rer une truite, dans  
le dessin de la moi-  
tié antérieure d'un  
poisson dont le dos  
est couvert de pon-  
ctuations gravées.

Les naturels du  
fleuve Mackensie  
fabriquent des ob-  
jets qui ont de  
l'analogie avec ces  
bois de renne  
troués et ornés.  
Ils les nomment  
« Pogamagan », mot  
qu'on peut traduire  
par « objet pour  
frapper, » et ils les  
emploient comme  
armes <sup>1</sup>.

Cette caverne de Goyet a été jusqu'à ce jour la seule en Belgique qui ait fourni des objets de cette espèce. Ni les nombreuses explorations de Schmerling dans les cavernes de la province de Liège, ni les fouilles plus récentes dans les environs de Dinant n'en avaient fait soupçonner l'existence.

La caverne de Pont-à-Lesse avait, il est vrai, fourni une portion de bois de renne gravé et une ébauche de statuette (fig. 7 et 8); mais ces dessins grossiers contrastaient tant avec ceux du Périgord, — où on peut reconnaître avec facilité l'objet que le primitif artiste a voulu représenter — que la comparaison n'était pas possible.

Le travail de nos instruments en os ou en bois de renne ne pouvait pas davantage être mis en comparaison avec ceux du midi.

Jusqu'à ce jour, les antiques peuplades périgourdiennes des Eyzies, de la Madeleine et de Laugerie-Basse, — dont la salle de l'histoire du travail à l'exposition universelle de Paris en 1867 et le magnifique atlas de « Reliquiae Aquitanicae » nous montraient les remarquables produits — n'avaient donc pas encore chez nous de véritables représentants. Nous les retrouvons aujourd'hui à Goyet, avec leur industrie et leur savoir-faire les plus caractéristiques.

Mais à côté de ces rapports inattendus entre ces populations quaternaires si notablement éloignées, nous observons des différences dont nous ne croyons pas être encore en mesure de saisir la portée.

Les habitants de la caverne de Goyet avaient pour principale subsistance l'*Ursus spelaeus*. Les ossements de cheval et de renne ne viennent qu'en seconde ligne par leur nombre. Les débris de l'hyène, du rhinocéros et même du mammoth sont également communs au milieu des débris de leurs repas.

Faune  
des couches où  
ces objets ont  
été trouvés  
à Goyet.

MM. Lartet et Christy signalent au contraire comme très rare la présence de restes d'espèces perdues, dans les cavernes des Eyzies, de la Madeleine et de Laugerie-Basse

Forme des silex taillés.

La seconde différence consiste dans la forme des silex taillés. Le type général dans ces cavernes périgourdiennes est la lame-couteau. Elle était abondante aussi à Goyet, mais on y trouvait de nombreuses plaques triangulaires (fig. 3) qui, dans le sud-ouest de la France comme dans notre province, caractérisent une partie plus reculée de l'époque quaternaire. Or, dans le Périgord, on n'a trouvé aucun os sculpté associé à ces silex triangulaires.

Les objets de parures remarquables rencontrés à Goyet sont des colliers formés de dents trouées et de nombreux moules silicifiés de coquilles provenant probablement des environs de Reims.

La caverne fut antérieurement un repaire d'hyènes, de tigres et d'ours.

On pourrait difficilement se figurer l'immense quantité d'ossements que recélaient les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> couches ossifères. Aux époques qu'elles représentent, la caverne servit de retraite aux grands carnassiers quaternaires, et leurs restes y étaient généralement bien conservés, chance qui n'avait pas favorisé en général les ossements des mêmes animaux dans les repaires découverts aux environs de Dinant.

Riches découvertes paléontologiques qui y furent faites.

La quatrième couche renfermait des ossements d'hyènes et les débris de la nourriture de celles-ci, ainsi que les restes d'au moins soixante *Ursus spelaeus*, depuis les ossements de fœtus, dont on a recueilli la plus grande partie du squelette et qui avait 12 centimètres de hauteur, jusqu'aux plus adultes. Le squelette d'un mâle atteint, à l'épaule, la taille d'un mètre dix centimètres; celui d'une femelle presque complet a

une hauteur de quatre-vingt-quinze centimètres. On y a trouvé 14 crânes entiers de cette espèce.

Dans la cinquième couche, on recueillit, au lieu d'ossements d'hyènes, des ossements d'un tigre dont la taille dépassait même celle des plus grands ours. Les ossements de ceux-ci n'y étaient guères moins nombreux que dans la couche précédente.

Les débris de l'hyène et du tigre étaient fort dispersés. Les crânes étaient tombés en fragments et les os moins bien conservés que ceux de l'ours.

Les ossements de l'*Ursus spelaeus* avaient au contraire maintenu souvent leurs connexions anatomiques, témoins ces squelettes qu'il a été possible de remonter et dont les ossements étaient restés groupés. On a été jusqu'à retrouver les nombreux os de quatre pattes de cette espèce réunis avec les osselets des tendons. Chaque patte compte 26 os, non compris ces os sésamoïdes.

Puisqu'une succession doit être admise dans le séjour de ces carnassiers,— attendu qu'on ne peut admettre que le tigre et l'ours dont les ossements étaient associés dans la cinquième couche, non plus que l'hyène et l'ours qui avaient leurs ossements mélangés dans la quatrième, eussent vécu en même temps dans la caverne — ces observations portent à croire que ces ours aux dimensions énormes pouvaient chasser de leurs repaires non seulement l'hyène, mais même le tigre, et s'y installaient à leur place.

Pour raisonner du petit au grand, nous rappellerons que nous voyons encore le renard expulser le blaireau de sa tanière. Les moyens qu'emploie, dit-on, le rusé animal pour atteindre son but, sont extrêmement intéressants et il n'y a jamais de combat entre les deux animaux.

Convoitise  
de l'*Ursus*  
*Spelaeus* pour  
ce repaire.

IV.

L'HOMME PENDANT L'ÂGE DE LA PIERRE POLIE.

On rencontre souvent dans notre pays des silex ouvrés épars sur une surface limitée. Ils ne sont que très accidentellement enfouis, et ces exceptions sont dues à un remaniement du sol, soit par la culture, soit par les agents atmosphériques.

Caractères  
des  
silex trouvés  
à la surface  
du sol.

Quand on se met à recueillir ces silex, on s'aperçoit immédiatement que le travail dont ils ont été l'objet est bien différent de celui des âges précédents.

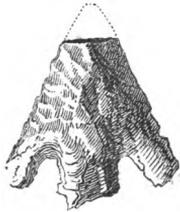


Fig. 34. Pointe de flèche à ailerons. Gr. nat.

Au milieu des éclats de rebut et des résidus de la taille, se trouvent des lames souvent plus larges qu'au-paravant, des pointes de flèches à ailerons d'un travail remarquable (fig. 34), des fragments polis et enfin des hâches polies de 10 à 25

centimètres de longueur (fig. 35), qui ont fourni le nom du nouvel âge. Ces silex polis sont, dans nos régions occidentales, assez nombreux pour être le caractère le plus saillant du troisième âge de la pierre, illustré par les admirables découvertes des Danois et des Suisses. C'est en effet d'alors que datent l'érection de ces énormes monuments en pierres appelés dolmens et les célèbres cités lacustres. Les non moins célèbres « kjoekkenmoeddings » ont précédé en Danemarck l'âge des dolmens, mais ils sont postérieurs à l'âge du renne de notre province.

Ils sont  
de la même  
époque que les  
dolmens  
du Danemark  
et les  
cités lacustres  
de la Suisse.

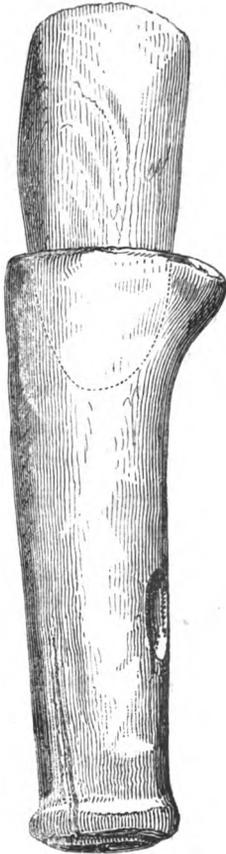


Fig. 33. Hache polie en silex et emmanchée dans une portion de bois de cerf. 1/2 Gr, uat.

Avec ce troisième âge de la pierre, nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique, l'époque récente ou actuelle des géologues. On ne peut plus y faire de coupures zoologiques ou stratigraphiques comme pour les temps antérieurs : les phénomènes y ont encore trop peu varié ou, pour employer des termes plus en rapport avec les lois de la géologie, sa durée est encore trop courte pour être appréciable par des modifications dans le régime de la nature.

Epoque récente  
des  
géologues.

Nous pouvons cependant établir par les sciences d'observation la succession des temps pendant cette époque; mais il nous faut pour cela employer le moyen exactement inverse de celui dont nous nous sommes servis pendant les âges du mammouth et du renne. A peine constatons-nous des variations dans la manière de vivre et le savoir-faire de nos habitants durant ces longues époques, tandis que les phénomènes physiques et biologiques nous met-

Moyens  
de  
la subdiviser.

taient entre les mains les éléments chronologiques qui établissaient la succession de ces temps. Cette chronologie, à partir de l'âge du renne, nous sera fournie au contraire par les variations souvent profondes dans l'ethnographie, et les divers états de civilisation vont se succéder rapidement dans les pays occidentaux avec les vicissitudes que l'histoire a en

partie enregistrées. On a donc adopté ici une nomenclature archéologique en remplacement de la nomenclature zoologique en usage pour tous les temps antérieurs. A l'âge du renne succèdent l'âge de la pierre polie, puis les âges du bronze et du fer avant d'atteindre chez nous la période historique. Ce terme « âge de la pierre polie, » désigne la première partie de l'époque géologique actuelle.

Ses formations géologiques.

La principale formation géologique de l'époque récente est la tourbe. Mais, dans notre province, ce produit d'une végétation cryptogamique ne se développe que très rarement. Nous ne pouvons y caractériser cette époque d'une manière générale, que par la constatation qu'elle est postérieure aux dépôts de l'argile jaune des campagnes et de la terre à briques ou limon de la Hesbaye, puisque, sauf dans les cas de remaniements du terrain et de formation de terrains locaux, les silex polis sont superficiels.

On peut y signaler cependant l'action locale de quelques phénomènes géologiques : la formation du tuf, comme à Rouillon et à Marche-les-Dames, les alluvions déposées par la Meuse et ses tributaires, les déjections des torrents, les éboulis, les remaniements des dépôts antérieurs, notamment de la terre à briques qui se déplace facilement à cause de la ténuité de ses éléments.

Ses caractères biologiques.

Les caractères biologiques de cette époque sont également bien tranchés.

Nombre d'espèces de l'âge précédent ont émigré. Le renne, le glouton se sont réfugiés sous les régions polaires ; le bouquetin, le chamois, la marmotte, sur les montagnes élevées du centre de l'Europe ; l'Antilope saïga et probablement le cheval, sur la limite de l'Europe et de l'Asie.

C'est le second appauvrissement subi par notre faune dans les temps quaternaires. Le mammoth et les espèces dont les congénères sont de nos jours l'apanage de régions plus chaudes, disparurent à la fin du creusement des vallées et furent rayés de la liste des espèces vivantes. Le renne avec les types qui réclament un climat mieux adapté à leur nature que celui qui nous est aujourd'hui en partage, disparut à son tour quand le dépôt d'argile jaune se forma dans nos cavernes.

Malgré ces réductions considérables, notre pays n'en était pas moins doté, au début de l'époque que nous étudions, d'un groupe d'animaux dont nos bois feraient aujourd'hui difficilement soupçonner l'existence.

On y comptait, à côté du cerf, du chevreuil, du sanglier, du loup, du renard, etc., l'ours brun, le lynx, le bœuf urus, l'aurochs, l'élan, le castor.

Malheureusement l'homme, augmentant bientôt ses moyens d'action sur ces animaux, ne tarda pas à procéder à une élimination qui eût fini par être radicale si on n'eût pris des mesures préventives qui consistèrent longtemps dans les privilèges féodaux et qui sont continuées aujourd'hui par les lois sur la chasse. Cela n'en sauva qu'une partie.

L'homme  
a détruit une  
partie  
de la faune  
que la nature  
nous laissait.

Les principales espèces succombèrent sous les coups des exploits cygénétiqnes : l'ours des Alpes, le martin des foires, dont César ne fait déjà plus mention dans ses « Commentaires », mais dont on retrouve des ossements dans les tourbières; l'aurochs, qui serait actuellement complètement détruit, si les Czars n'avaient rendu en leur faveur des ukases pour la conservation d'un troupeau de huit cents têtes dans les forêts lithuaniennes; le bœuf urus, que dé-

crit César <sup>1</sup>, et qui, d'après une chronique, parut encore dans un festin en Suisse, au XII<sup>e</sup> siècle; l'élan, qui vivait aussi dans nos bois à l'époque de l'invasion romaine <sup>2</sup>; le castor, que l'impitoyable poursuite de l'homme a forcé de changer son instinct de constructeur en celui de fouisseur, et qui n'existe plus qu'en couples isolés sur le Rhône et le Danube.

Rareté  
des restes  
de l'âge de la  
pierre polie  
dans  
nos cavernes.

Les témoins de l'âge de la pierre polie sont beaucoup plus rares dans nos cavernes que les restes des âges du mammoth et du renne.

Si nous faisons abstraction des quelques pièces isolées et éparses sur le sol de quelques-uns des souterrains de la Lesse, nous ne pouvons citer dans notre province que cinq cavernes où l'exploration ait été fructueuse pour la connaissance de l'ethnographie de ce troisième âge de la pierre. Ce sont les cavernes de Chauvaux, de Pont-à-Lesse, du Sureau et du Chêne à Montaigne, de Gendron.

Nous examinerons d'abord les cavernes de Pont-à-Lesse et de Montaigne, afin de fixer d'une manière indiscutable les mœurs usuelles de ces peuplades. Nous ferons ensuite

<sup>1</sup> *De Bello Gall.*, lib. VI, cap. 28.

D'après CUVIER, le « *bos cervi figura* » décrit par César (*ibid.* cap. 29), serait le renne. Il habitait, disent les *Commentaires*, les profondeurs de la forêt hercynienne et non la Gaule.

Il est bon de rappeler qu'aucun ossement de renne n'a été trouvé parmi les restes de l'âge de la pierre polie et des âges suivants, non seulement dans notre pays, mais aussi en France, en Suisse, en Angleterre et en Danemarck, tandis qu'il est prouvé que cette espèce existait alors dans le Mecklenbourg et en Suède. On a récemment cherché à acclimater le renne dans les Alpes. On aurait reconnu que la nourriture convenable n'y est pas en quantité suffisante pour que cet animal puisse y subsister en troupeaux. (*Matériaux pour l'hist. de l'h.*, t. V, p. 265.)

<sup>2</sup> *Ibid.*, cap. 27.

l'étude de la célèbre caverne de Chauvaux et enfin nous décrivons la caverne de Gendron qui semble avoir été une sépulture de ces indigènes.

Le trou de Pont-à-Lesse est plutôt un abri sous roche qu'une caverne. Il est situé à une certaine distance du trou Magrite et vis-à-vis du pont jeté sur la rivière.

Trou  
de  
Pont-à-Lesse.

Au-dessus de l'argile jaune, qui recouvre dans d'autres cavernes de la même vallée les débris de l'âge du renne, s'étendaient des éboulis offrant, à leur base et vers la moitié de leur hauteur, deux veines d'ossements avec débris d'industrie.

Ossements.

Plusieurs de ces ossements appartenait à l'homme : c'étaient une portion de mâchoire inférieure, un fémur, un tibia, deux péronnés, un corps de vertèbre, un fragment d'os iliaque.

Les autres ossements se rapportent au grand bœuf, au sanglier, à la chèvre, au cerf, au campagnol, au coq de bruyères et à un poisson qui pourrait être le brochet. Ces ossements sont relativement peu nombreux, mais brisés suivant la méthode en usage durant les âges précédents.

Des coquilles terrestres du pays y étaient en plus grand nombre, et on ne peut guère douter que les habitants de la caverne n'en eussent fait leur subsistance. Deux espèces étaient principalement représentées : l'hélice des haies (*Helix nemoralis*) et une autre hélice en forme de cône aplati (*Helix lapicida*). On y a aussi rencontré quelques valves d'*Unio batava*.

Des fragments d'une poterie grossière, mal cuite, avec des fragments de spath comme liant et modelée à la main, étaient les plus abondants débris de l'industrie humaine.

Produits  
d'industrie.

Quelques éclats de silex crétacé, deux lames taillées de même substance (fig. 36) et une pointe de flèche à ailerons étaient leurs outils. On y rencontra aussi une défense de sanglier percée d'un trou.

Des cendres, des charbons et des ossements calcinés indiquaient qu'ils y avaient fait du feu et qu'ils y avaient cuit leurs repas.

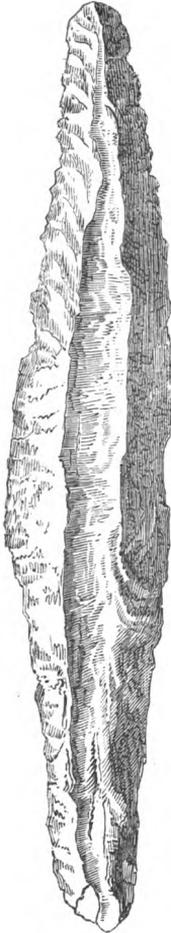
La petite quantité de ces débris montre que la caverne fut habitée temporairement.

Le trou du Sureau et le trou du Chêne contenaient, au-dessus de l'argile jaune, des os<sup>s</sup> de cerf et de sanglier, des fragments de poterie aussi grossière que celle de Pont-à-Lesse, des silex taillés au nombre desquels était aussi une pointe de flèche à ailerons.

Ces restes étaient recouverts d'un éboulis pierreux dans le trou du Sureau. Mais dans le trou du Chêne ils se trouvaient dans une couche terreuse qui paraît due aux résidus de la décomposition des feuilles soufflées en grande quantité par le vent chaque année dans le souterrain, résidus que les blaireaux qui s'y étaient creusés des terriers, avaient mélangés à l'argile du dépôt sous-jacent.

Contrastes  
entre  
l'âge du renne  
et l'âge de la  
pierre polie.

Fig. 36. Couteau en silex  
provenant du trou de Pont-  
à-Lesse. Gr. nat.



caractère du travail du silex, dans les espèces animales qui y étaient représentées.

Non seulement on n'y retrouve pas le renne et les autres espèces auxquelles, d'après des expériences, le climat de la Belgique ne convient plus de nos jours, mais le cheval, si abondant à l'époque précédente, n'y est pas représenté.

Les ossements de chevaux manquent entièrement dans les restes du même âge en Danemarck. Les débris de cette espèce sont très rares dans les cités lacustres <sup>1</sup>. Ils sont plus abondants dans les cavernes de cette époque fouillées dans le midi de la France. Le cheval apparaît avec abondance en Suisse à l'époque du bronze, et M. Rüttimeyer le considère alors comme domestique <sup>2</sup>. Il semble avoir existé aussi durant cet âge en Danemarck et y avoir été également domestiqué <sup>3</sup>.

Absence d'os de chevaux.

Après avoir précisé le caractère du troisième âge de la pierre dans les cavernes de notre province fouillées récemment, nous aborderons l'examen de la caverne de Chauvaux dont l'exploration, remontant déjà à plus de vingt ans, fait date dans l'histoire des recherches exécutées dans nos cavernes.

La caverne de Chauvaux.

La grotte de Chauvaux est une petite excavation dans un énorme rocher calcaire qui se dresse sur l'un des flancs de la vallée de la Meuse près de Godinne, entre Namur et Dinant. Les fouilles de M. le professeur Spring <sup>4</sup> y mirent au jour de nombreux ossements humains : c'étaient des os de femmes et

Abondance des ossements humains; leur état.

<sup>1</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 149 et 157. — PIÉTREMENT, *Origines du cheval domestique*, 1870. p. 45.

<sup>2</sup> LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 149.

<sup>3</sup> VALDÉMAR SCHMIDT, *le Danemarck à l'exposition universelle de 1867*, p. 80.

<sup>4</sup> *Bull. de l'Académie roy. de Belgique*, 1<sup>re</sup> série, t. XX, p. 427. 1853; 2<sup>e</sup> série, t. XVIII, p. 479, 1864; et t. XXII, p. 187. 1866.

d'enfants brisés souvent par éclats longitudinaux et cimentés par la stalagmite, ce qui a permis au savant explorateur de maintenir, dans de gros blocs de brèche, la disposition respective des ossements, après avoir opéré les fouilles. Il y trouva aussi des charbons et de la poterie, ainsi que des hâches polies qui donnent la date archéologique de ces débris. Plusieurs ossements humains auraient reçu les atteintes du feu.

**Faune associée.** M. Spring y signala encore des os d'animaux qu'il rapporte, avec plus ou moins de certitude à cause de la rareté des portions du crâne et des dents, à des cerfs, à des bœufs, à des sangliers, à des chiens ou renards, etc.; quelques os de bœufs et de cerfs sont tellement volumineux, surtout à leurs épiphyses, que rien ne s'oppose, dit-il, à ce qu'on les attribue à l'urus, à l'aurochs et à l'élan.

Ces débris  
sont de l'âge  
de la  
Pierre polie.

Cette caverne n'aurait donc produit de débris ni des animaux du groupe éteint, ce qui exclut ses restes de l'âge du mammouth, ni des animaux du groupe des espèces émigrées sous les influences naturelles, ce qui ne permet pas de rapporter les mêmes restes à l'âge du renne. Ses débris sont par conséquent de l'époque géologique actuelle. Les hâches polies, mentionnées plus haut, indiquent en même temps leur antiquité dans cette époque et leur contemporanéité avec ceux de la caverne de Pont-à-Lesse et des couches supérieures des souterrains de Montaigle.

La présence  
des ossements  
humains a été  
interprétée  
comme  
un indice de  
cannibalisme.

Dès 1853, année où il fit connaître ses découvertes, M. Spring émit des vues remarquables qui furent l'un des premiers pas tentés dans une voie rationnelle pour l'interprétation de la présence des ossements fossiles dans les cavernes. Il les envisagea à un point de vue ethnographique, au lieu qu'antérieurement on avait mis leur in-

troduction sur le compte de deux causes bien différentes de celle-là : l'une, erronée, les attribuait à un transport par les eaux; l'autre, plus vraie, mais applicable seulement à une partie des cavernes, en faisait des repaires de carnassiers qui y auraient laissé leurs propres ossements et transporté ceux de leurs proies.

Pour M. Spring, les ossements d'hommes et d'animaux de la caverne de Godinne auraient été les restes des repas des peuplades indigènes des bords de la Meuse. Ces peuplades eussent donc été cannibales.

Des arguments sérieux furent donnés à l'appui de cette interprétation. Les ossements humains sont cassés longitudinalement; quelques-uns portent la trace du feu; une portion de crâne humain offrait « une fracture opérée par un instrument contondant. L'instrument lui-même se trouvait engagé » dans la même portion de brèche. C'était une hâche en pierre » d'un travail grossier et sans trou pour y adapter un manche. »

En outre, l'observation que ces ossements étaient tous des ossements de femmes et d'enfants permirent à M. Spring de considérer le cannibalisme de la peuplade non pas comme accidentel et résultant d'une nécessité passagère, mais comme un cannibalisme raffiné et entré dans les mœurs, ainsi que les peuplades des îles de l'Océanie le pratiquent.

Cette explication a une importance particulière pour notre ethnographie ancienne, car le fait de Chauvaux ne demeure pas isolé dans nos cavernes. Nous avons signalé sur la Lesse, dans deux d'entre elles, des ossements humains au milieu des débris des repas de l'homme de l'âge du renne, et dans une autre souterrain la répétition de la même observation pour l'âge de la pierre polie, c'est-à-dire pour l'âge contemporain des restes de la caverne de Chauvaux. Il était donc naturel de

Faits à l'appui.

Trois cavernes de la Lesse ont montré des ossements humains associés aux débris des repas de nos indigènes.

On ne peut  
interpréter ce  
mélange  
comme preuve  
de  
cannibalisme.

penser à leur appliquer l'interprétation de M. Spring, en notant toutefois la différence dans la proportion des ossements humains et des ossements d'animaux. Cette proportion était en faveur des premiers à Chauvaux, tandis que les derniers prédominaient dans les trois cavernes de la vallée de la Lesse, où par conséquent on ne pourrait, dans l'hypothèse de l'anthropophagie, que difficilement admettre le cannibalisme passé à l'état de coutume chez les peuplades qui habitèrent le souterrain.

Ces ossements  
humains  
ne sont pas  
dans le même  
état  
qu'à Chauvaux.

Au surplus, à part le mélange d'ossements humains aux « débris de cuisine » de nos indigènes de la Lesse, les observations ne paraissent même pas y démontrer que ces ossements soient les restes de monstrueux festins. Aucun d'eux ne présente la trace de coups portés, dans l'intention de les fendre, avec un caillou ou tout autre outil. S'ils sont quelquefois brisés, c'est transversalement, et alors la cause de la rupture n'est autre que le poids des terres superposées. Du reste, la cassure longitudinale et oblique doit être, avons-nous vu, regardée comme due à des actions étrangères à l'homme, tant que la marque des coups, destinés à la produire, n'est pas constatée.

Ces ossements ne portent pas davantage la trace du feu ; mais nous devons nous rappeler, avant d'en rien inférer, que le contraire est très exceptionnel sur toutes les portions d'os, un peu notables et susceptibles de détermination, dans toutes les cavernes qui contenaient des débris de la nourriture de nos indigènes.

On pourrait objecter que les os des membres contiennent chez l'homme si peu de moëlle que nos peuplades ne se donnaient pas la peine de les briser pour l'en extraire. Mais alors comment pourrait-on déclarer que ces ossements

prouvent le cannibalisme? Les moyens habituels de constatation nous échapperaient, et il faudrait y reconnaître une nouvelle différence bien sensible entre la manière dont les hommes de la Lesse mangeaient leurs semblables et le cannibalisme de la peuplade de Chauvaux.

Suivant la méthode suivie jusqu'ici, nous ferons mention des faits d'ethnographie actuelle qui pourraient jeter quelque lumière sur la présence de ces ossements humains dans les habitations des peuplades de Chaleux, du trou de Reuviau et de Pont-à-Lesse.

Les voyageurs rapportent avoir vu, au milieu des résidus de nourriture accumulés près des huttes des Esquimaux, des ossements de notre espèce. Il est cependant bien constaté que les habitants des régions polaires ne sont point anthropophages.

Comment on peut expliquer la présence d'ossements humains observés au milieu des débris de la nourriture des Esquimaux

La présence de ces ossements humains pourrait être expliquée par la profonde indifférence des Esquimaux pour leurs morts, quand ils leur ont donné la sépulture. Ils laissent violer ces sépultures par les renards et les chiens qui naturellement profitent aussi des amas de débris de nourriture amoncelés près des huttes des naturels et qui y apporteraient ces débris du squelette de l'homme <sup>1</sup>.

Du reste, le cannibalisme fut-il rejeté pour les peuplades de la Lesse, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'eût pu exister à Chauvaux. Nous avons vu les différences de mœurs qui semblent avoir existé durant l'âge du renne entre les peuplades de la Lesse et de la Molignée. Et M. Spring fait remarquer,

Différences dans les mœurs des peuplades sauvages d'un même pays.

<sup>1</sup> *Voyages de Parry*, cités par LUBBOCK, *loc. cit.*, p. 417.

avec raison, qu'en supposant la contemporanéité absolue des peuplades de Chauvaux et de Pont-à-Lesse, des différences de mœurs entre des peuplades aussi voisines se représentent souvent chez les peuples non civilisés, dont les tribus ont souvent un développement propre et présentent avec leurs voisines des contrastes dans leur manière de vivre et de faire.

Mais il est impossible, d'un autre côté, de tirer argument, dans le sujet, des textes cités par M. Spring. De ce que les Irlandais du temps de Strabon et une peuplade des Gaules du temps de S<sup>t</sup> Jérôme auraient été anthropophages, il ne s'ensuit pas que nos populations des âges de la pierre l'aient été; elles sont antérieures à tout souvenir de l'histoire et on ne peut leur soupçonner aucune communauté ethnique avec des peuples connus par les historiens dans la même région.

La présence exclusive dans la caverne de Chauvaux d'ossements de femmes et d'enfants, ou au moins la rareté d'ossements d'hommes concorde, jusqu'à certain point, avec les observations faites tant sur les ossements humains des habitations souterraines de la Lesse que sur les ossements de la sépulture de Furfooz.

On pourrait peut-être expliquer la présence des ossements humains dans la caverne de Chauvaux, en supposant que cette caverne a été une sépulture.

Cette dernière coïncidence, jointe à la prédominance des ossements humains sur les ossements d'animaux dans la grotte de Chauvaux, la rareté des objets d'industrie qu'on y a trouvés, enfin les dimensions et la disposition de cette caverne nous ont porté à nous demander si elle ne pouvait recevoir une interprétation différente de celle qu'elle a reçue. Au lieu d'avoir été un lieu de réunion pour les repas d'une peuplade de l'âge de la pierre polie, n'a-t-elle pas été la sépulture de cette peuplade? Dans cette hypothèse qui est ici plutôt suggérée que soutenue, on attribuerait principalement aux

bêtes fauves qui auraient forcé l'entrée du caveau funéraire, les cassures des ossements et le désordre apporté dans leur disposition respective.

Les renards et les blaireaux ont hanté toutes les cavernes que nous avons fouillées jusqu'à ce jour et y ont souvent causé, dans toutes les parties où ils pouvaient pénétrer, de grands dommages parmi les restes délaissés par l'homme ou par les animaux. Le renard va, paraît-il, jusqu'à exhumer des ossements de ces âges reculés pour les ronger à l'époque des neiges ou quand il nourrit ses petits.

La conjecture que nous émettons sur la cause de la présence des ossements dans la grotte de Chauvaux, ne pourrait évidemment prendre une base sérieuse que si on constatait définitivement, après un nouvel examen, l'absence de marques des coups qui les auraient fendus. Il faudrait aussi que les traces prises pour les atteintes du feu pussent être attribuées à une autre cause.

Le même doute ne peut exister pour une caverne située sur la Lesse près de Gendron. C'était bien une sépulture, et plusieurs faits portent à rapporter à l'âge de la pierre polie l'époque où elle fut établie.

*La caverne  
de Gendron.*

La caverne de Gendron s'ouvre au sommet de l'escarpement; elle est formée d'un couloir bas et étroit se rétrécissant vers l'extrémité. A l'instar de nombre de cavernes du pays, elle porte le nom de trou des Nutons.

Son sol rocheux était recouvert à l'entrée par l'argile jaune B (fig. 37). Puis venait un humus A, formé par la décomposition de feuilles, à en juger par sa légèreté et sa ressemblance avec la terre dont se servent les fleuristes sous le nom de « terre de bruyères » On trouva dans ce

*Ses dépôts.*

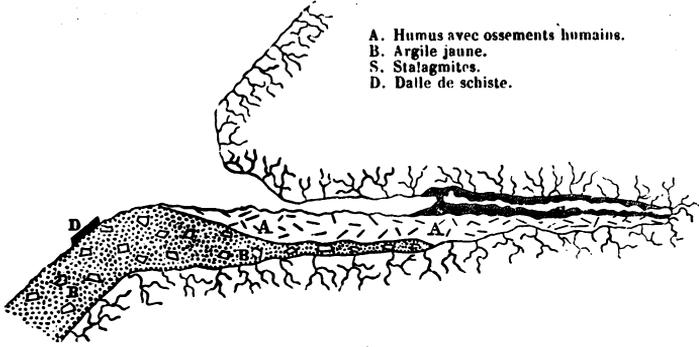


Fig. 37. Coupe géologique du trou de Gendron. Ech. 1 m. pour 200 m.

terreau des ossements humains, se rapportant à dix-sept squelettes. Ils étaient en très mauvais état, et on ne put en recueillir que des fragments. L'humidité et la nature du terrain meuble qui les entourait rendaient le milieu impropre à leur conservation. Pour comble, des renards et des blaireaux, dont on retrouvait les restes annonçant par leur état et leur couleur la présence récente de ces animaux, s'étaient malencontreusement terrés au milieu de ces débris de squelettes en voie de décomposition.

Disposition  
des ossements  
humains.

Les ouvriers purent cependant observer que les fouilles mettaient successivement au jour des débris du crâne, puis des débris du tronc et des bras, puis ceux des jambes sur une première longueur de deux mètres. Deux groupes d'ossements étaient ainsi juxtaposés (fig. 38).

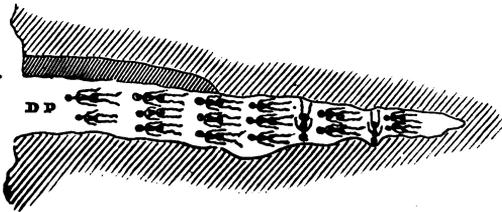


Fig. 38. Plan de la caverne de Gendron montrant la disposition des squelettes humains d'après les fouilles. Ech. 1 m. pour 200 m.

groupes d'ossements étaient ainsi juxtaposés (fig. 38).

Ils rencontrèrent ensuite dans le même ordre une deuxième, une troisième, puis une quatrième rangée de trois squelettes, chacun représenté par quelques portions d'os.

A partir de la quatrième rangée, un petit squelette était placé dans le sens de la largeur.

Une sixième rangée de deux squelettes reprenait la disposition longitudinale.

Un petit squelette placé encore transversalement la séparait de la huitième rangée, dont les restes de deux squelettes étaient étendus suivant l'axe de la caverne.

Un petit éclat de silex et trois fragments de poterie furent trouvés à l'entrée du souterrain (P, fig. 38).

Objets  
d'industrie.

En D (fig. 37), sur la pente de l'escarpement et immédiatement sous l'orifice du souterrain, gisaient deux grandes plaques d'un schiste étranger aux parois de la caverne et aux couches qui y touchaient. Elles furent donc transportées par l'homme, puisque depuis l'âge du mammouth les phénomènes de transport à cette hauteur ne se manifestèrent plus en dehors du lit des torrents. On peut y voir les restes d'une ou de plusieurs dalles au moyen desquelles l'homme qui vint placer ces cadavres dans la caverne ferma l'orifice de celle-ci pour les mettre à l'abri des bêtes fauves (D, fig. 38). Cet obstacle aurait été déplacé à une époque peu éloignée, car les ossements de renards et de blaireaux forment contraste, par leur degré de conservation et leur couleur, avec la vétusté des ossements humains. Le seul débris plus moderne que la poterie et le silex, qui y ait été rencontré, est un bouton en métal sans millésime, portant sur l'exergue « District de Saintes » et au milieu la formule constitutionnelle « la loi et le roi ».

Plaques  
de schistes qui  
ont pu servir  
à fermer  
le souterrain.

La caverne de Gendron fut une sépulture de l'âge de la pierre polie.

Nous avons évidemment affaire dans cette caverne à une sépulture très ancienne dont voici l'âge probable déduit des éléments géologiques et ethnographiques observés.

La superposition de l'humus ossifère à l'argile jaune, qui recouvre les témoins de l'âge du renne et qui est de formation antérieure à l'âge de la pierre polie, montre que l'humus à ossements est de l'époque géologique actuelle.

La présence de l'éclat de silex dénoterait l'âge de la pierre polie, car c'est à cette époque seulement que, dans l'ère récente, on se servit du silex comme instrument usuel.

Cette donnée est confirmée par l'examen de la poterie. Façonnée à la main, mal cuite, sa pâte est faite de grosse argile où du spath calcaire pilé a été introduit pour en diminuer le retrait. Cette fabrication la rapproche de la poterie de l'âge du renne.

Il semble que les cadavres y avaient été recouverts de feuilles.

Signalons enfin un usage que pourrait faire soupçonner la présence de l'humus dans lequel les ossements étaient enfouis.

Les feuilles qui ont formé l'humus par leur décomposition, ont été, semble-t-il, introduites dans le souterrain en même temps que les cadavres dont on retrouvait les débris du squelette.

Le terrain était en effet recouvert au fond du souterrain par un dépôt de stalagmite épaisse en certains endroits de 60 centimètres (S, fig. 37). Elle n'était pas mélangée à ces détritrus végétaux et ceux-ci ne la recouvrait pas. Elle est donc de formation postérieure à l'introduction des éléments de l'humus, et l'action qui amena l'humus lui-même ne se renouvela pas pendant tout le temps que le suintement de la roche mit à déposer la matière stalagmitique. On doit en conclure que ce n'est pas le vent qui poussa les feuilles dans

la caverne, comme nous venons d'en voir un exemple à Montaigne.

De plus, la stalagmite du trou de Gendron a dû se former avec une lenteur exceptionnelle et, vu son épaisseur, représente un laps de temps notable. La caverne est creusée dans une roche schisteuse où des bancs de calcaire argileux de 15 à 20 centimètres alternent avec les feuillets de schistes. Les infiltrations ne se chargeaient donc de sel calcaire que dans une partie des parois, tandis que dans les autres cavernes explorées, elles exercent leur action sur toute la masse rocheuse qui surmonte le souterrain. On peut donc affirmer que le temps que la couche de stalagmite a mis à se former à Gendron, fut considérable.

On n'a observé dans la sépulture de Furfooz aucun vestige d'une telle coutume.

D'après les mâchoires inférieures, le type ethnique de cette tribu se rapprocherait du type des Mongoloïdes. Les molaires ont aussi la couronne usée horizontalement.

Caractères  
des ossements  
humains de  
cette caverne.

Le mode de sépulture si généralement employé durant l'âge de la pierre polie dans toute la région qui s'étend des bords de la Baltique aux Pyrénées, les « dolmens », n'ont laissé dans la province qu'un témoin dont on ait conservé le souvenir : c'est celui de Jambes, près de Namur, qui aurait été détruit il y a environ 40 ans.

Les dolmens  
dans  
la province de  
Namur.

Nos cavernes ne nous ont pas fourni d'autres données ethnographiques sur cet âge de la pierre. Aucun des grands souterrains qui furent le siège d'un séjour prolongé de nos indigènes durant l'âge du mammoth ou durant l'âge du renne, ne fut l'habitation choisie par l'homme durant cette époque.

Contrastes  
dans l'habitat  
de l'homme  
de l'âge de la  
pierre polie  
et de ses prédé-  
cesseurs.

Ses débris se trouvent au contraire dans les champs, le plus souvent sur les plateaux élevés, quelquefois sur les bords de la Meuse. Nos indigènes avaient donc fini par substituer le plein air et des huttes aux excavations insalubres que la nature leur offrait et qu'elles habitaient à l'instar des bêtes fauves.

Dans ce fait de l'habitat, il y a un trait distinctif aussi considérable entre ces tribus d'époques différentes que dans leur industrie perfectionnée du silex.

Insuffisance  
des données  
recueillies  
en Belgique sur  
les mœurs  
des peuplades  
de l'âge  
de la pierre  
polie.

Nous ne possédons malheureusement encore sur la manière de vivre et de faire de nos populations de l'âge de la pierre polie que des données fort incomplètes en Belgique, et il y a peu d'espoir d'y arriver à réunir un ensemble de faits qui nous édifie à leur sujet comme nous avons pu l'être pour les âges précédents.

Puisque l'homme de l'âge de la pierre polie habitait principalement les plateaux et qu'aucun dépôt géologique ne s'y est formé depuis son temps, on doit s'attendre à ce que les silex travaillés constituent à peu près toutes les traces de son existence qu'on puisse retrouver dans de tels gisements. Ces silex se composent, comme nous l'avons dit, d'éclats de rebut et de résidus de taille, de couteaux, de pointes de flèche à ailerons et de hâches polies souvent en fragments.

Elles  
se révèlent  
principalement  
par leurs  
silex travaillés.

C'est ce qu'on a recueilli à Yvoir, sur le plateau qui couronne l'escarpement de la rive droite du Bocq à son embouchure dans la Meuse. La pointe de flèche (fig. 30) en provient.

Une briqueterie à Anseremme, sur les bords de la Meuse, a procuré aussi bon nombre de silex taillés, dans les alluvions déposées pendant l'époque récente par le fleuve.

Nous avons cru remarquer aussi qu'on les trouve dans les environs de Dinant plus souvent dans les endroits où il y a peu de terre végétale, comme à Falmignoul, à Herbuchenne, à Bioulx; ces endroits ne sont pas susceptibles de culture. Si cette observation se confirme, ce serait la preuve que ces hommes s'établissaient dans les clairières, puisque nous savons que nos plateaux étaient fort boisés il y a peu de siècles, et ils devaient l'être à plus forte raison à une époque où l'homme n'avait aucun empire sur la nature.

Principales localités habitées.

Ces tribus paraissent avoir recherché les clairières,

Ces indigènes semblent du reste avoir recherché d'autres circonstances spéciales dans la disposition du terrain. On trouve leurs silex sur plusieurs mamelons isolés par des vallées ou des ravins et reliés seulement au plateau par un côté. L'escarpement de Furfooz qui offre cette configuration, fut sans doute habité par eux. Le trou des Nutons recélait quelques silex de cet âge et nous en avons trouvé à la surface du terrain sur un des flancs de l'escarpement. Les Romains y ayant établi un camp, au commencement du Bas-Empire, on conçoit que les autres vestiges de ces temps aient disparu. Il en est de même à Poilvache où on a trouvé, sur le bord d'un ravin, au pied des ruines, des silex taillés.

dans des endroits bordés de ravins

De tels emplacements indiqueraient que ces populations avaient besoin de pourvoir à leur défense. Une découverte de M. N. Hauzeur a confirmé cette prévision. Il observa au Pont-de-Bonne, près de Modave, sur le Houyoux, un mamelon avançant en presque île dans la vallée. Les bords sont couronnés d'une barricade de pierres. La gorge de l'ouvrage est fermée par un mur analogue, et on a cherché à y entamer le rocher pour diminuer la largeur de la langue de terre qui réunit le mamelon au plateau; mais le roc a bientôt présenté une difficulté insurmontable aux primitifs

qui en rendaient la défense facile.

Forteresse du Pont-de-Bonne remontant à cette époque.

travailleurs. De nombreux éclats de silex, parmi lesquels il y avait plusieurs fragments polis, furent recueillis par le sagace archéologue dans l'intérieur du camp.

La forteresse de Sinsin, décrite par le même savant <sup>1</sup>, rentre dans le type topographique de celle-là. Les barricades y sont semblables, mais il n'y a pas trouvé de silex.

La forteresse  
d'Hastedon.

Enfin, près de Namur, à St Servais, notre regretté confrère Limelette a découvert <sup>2</sup> une quantité importante de silex taillés et polis, dans l'endroit, bien connu des archéologues, nommé Hastedon. Comme au Pont-de-Bonne, c'est un mamelon relié au plateau par un seul point. Des ravins l'isolent des autres côtés et des amas de pierres en garnissent le bord. L'explorateur a cependant exprimé des doutes sur la contemporanéité de cette fortification et de l'époque de l'abandon des silex, doutes qu'il serait difficile d'étendre à la forteresse de Pont-de-Bonne.

Contrastes  
que ces  
constructions  
établissent  
dans les mœurs  
de cet âge et  
des âges  
précédents.

Le caractère pacifique des peuplades des âges précédents fait donc place, dès cette époque, aux luttes guerrières. La recherche de leur subsistance, la confection de leurs outils, l'ornementation de leur personne, la satisfaction de leurs besoins journaliers s'allient durant l'âge de la pierre polie aux soucis de se préserver des attaques de leurs voisins, comme si l'amélioration des conditions de la vie de chaque jour entraînait nécessairement les luttes et les compétitions. Dès que ces peuplades eurent réalisé des progrès importants sur leurs prédécesseurs, les indices de leurs instincts guerriers nous apparaissent de la manière la plus tranchée. Elles avaient abandonné les cavités des rochers

<sup>1</sup> *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. V, p. 16.

<sup>2</sup> *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, de M. DE MORTILLET, t. II, p. 74, 1865.

pour des huttes; le travail du silex, beaucoup plus parfait qu'antérieurement, dénote un esprit plus ingénieux et des usages plus variés. Si nous leur appliquons les données fournies par les lacs de la Suisse, comme peut nous le permettre la similitude de leur travail du silex, nous les verrons domestiquer le bœuf, la chèvre, le mouton, cultiver des céréales. Si cette hypothèse de la similitude des mœurs se vérifie, leur subsistance reposant sur l'épargne eût donc été assurée par des ressources certaines au lieu de dépendre de chasses journalières.

Les tourbières de la basse-Belgique ont fourni des hâches polies emmanchées dans des portions de bois de cerfs, comme le montre le spécimen fig. 35, recueilli dans la tourbe à Anvers et faisant partie des collections du Musée royal d'histoire naturelle.

Emmanchures  
des hâches.

Le bois de cerf était aussi employé comme hâche et comme marteau, d'après les objets, de même provenance, semblables à ceux des tourbières du Danemarck qui sont figurés dans le catalogue illustré du Musée des antiquités du nord, de Copenhague<sup>1</sup>.

On rencontre aussi de temps en temps des hâches polies en jade vert, substance qui paraît provenir des Alpes. C'est l'indice pour cette époque d'un trafic avec des contrées relativement éloignées.

Indice  
d'un trafic  
lointain.

Quant au silex de la plupart de nos hâches polies, il

Le silex  
provenait prin-  
cipalement  
de Spiennes.

<sup>1</sup> WORSÆ, *Nordiske Oldsager*, 1859. Cet ouvrage est une œuvre fondamentale qui permet de saisir en peu de temps le caractère des mœurs et de la civilisation des populations de chacune des anciennes époques du Danemarck. Il est particulièrement utile pour l'étude des âges de la pierre polie, du bronze et du fer de l'Europe occidentale, où l'industrie de ces âges présente partout de nombreux traits de ressemblance.

Exploitation  
du silex dans  
cette localité.

semble provenir des champs de Spiennes, près de Mons. Cette localité intéressante fut, d'après un beau travail publié en 1868 <sup>1</sup>, le siège d'une exploitation de silex. D'anciens puits de mines et des galeries avaient été creusés par l'homme de cet âge. Le silex était taillé et la hâche ébauchée sur le lieu même de l'extraction, ce qui est un nouveau progrès réalisé durant ce dernier âge de la pierre. La substance était ainsi taillée avant d'avoir, par un long transport, perdu son eau de carrière. Mais la hâche ne semble pas y avoir été polie. « Si l'on cherchait, disent les auteurs du mémoire cité, » à se rendre compte du nombre de silex taillés qui sont sortis » de l'atelier de Spiennes, par la quantité de pierres qu'on y a » extraites et par l'abondance des éclats qui recouvrent le sol, » on arriverait à un chiffre de plusieurs millions. Il n'y a donc » rien d'étonnant à ce que la plupart des hâches de pierre » trouvées dans les Flandres et dans l'Ardenne en proviennent <sup>2</sup>. »

Les fragments de bois de cerfs y étaient aussi extrêmement nombreux et ont généralement servi de marteaux. La meule faisait l'office du bois et l'andouiller basal celui de manche. Ils ont sans doute été employés à la taille et peut-être même à l'exploitation du silex. Le reste du merrain aurait pu servir à faire des emmanchures comme celle qui est dessinée fig. 34, ou bien il aurait été débité en lames comme celles dont les habitants des cités lacustres de la Suisse faisaient des dards et des harpons.

Après ces âges de la pierre, les données archéologiques

<sup>1</sup> BRIART, CORNET et HOUZEAU, *Rapport sur les découvertes faites à Spiennes en 1867* et *Bull. de l'Académie roy. de Belgique*, 1868, 2<sup>e</sup> série, t. XXV, p. 126.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 27.

deviennent bien rares dans notre province jusqu'à l'invasion romaine.

Un certain nombre de hâches et d'instruments les plus caractéristiques y ont été trouvés et sont réunis au Musée de Namur.

L'âge  
du bronze.

Nous avons ainsi la preuve matérielle de l'existence dans notre pays de cette phase de la civilisation de l'occident de l'Europe, qui est due, paraît-il, à l'immense trafic auquel se livraient les Phéniciens <sup>1</sup>.

Il y a quelques années, on fit, sur la rive droite de la Meuse, vis-à-vis de Freyr, une découverte intéressante d'objets, sans doute de l'âge du bronze. Ils ont été malheureusement perdus. Des ouvriers travaillant au barrage de la Meuse, mirent en pièces un bloc de pierre, d'environ deux mètres cubes, qui gisait au bas de l'escarpement. Il recouvrait des couteaux, des faucilles, des bracelets en spirales. Un de ces ouvriers nous en fit récemment des croquis qui permirent de rapporter avec certitude ces objets à l'âge du bronze, et quand on lui montra le catalogue illustré de M. Worsæ, il n'hésita pas à reconnaître la ressemblance des pièces qu'il avait trouvées avec les types les plus caractéristiques de cet âge du métal.

On rencontre souvent en France, paraît-il, de telles cachettes de l'âge du bronze.

Le fer s'introduisit dans nos régions sous une toute autre influence que la précédente. Il semble qu'il y eut alors une invasion de barbares. Nous sommes dans l'âge gaulois. Les épées de fer pliées et les beaux restes

L'âge du fer.

<sup>1</sup> NILSSON, *Congrès international d'archéologie préhistorique en 1867*, p. 238 et DE ROUEMONT, *les Sémites en Occident*.

trouvés dans les tumulus de Louette-S<sup>t</sup>-Pierre, près de Gedinne <sup>1</sup>, sont, avec des monnaies, les principaux restes qu'en possède le Musée provincial.

L'ère  
historique.

César vint enfin joindre ces régions à l'empire romain et, par ses *Commentaires*, ouvre l'ère historique de la Belgique.

La fin de l'âge  
de la pierre.

Nous avons suivi l'homme dans notre province durant toute la longue période où son existence nous est révélée par les éclats du silex dont il se servit comme instruments usuels. Cette phase de l'évolution humaine prit fin dans l'Europe occidentale, quand l'art de produire le bronze fut importé et que le métal remplaça la pierre.

Ce fut un événement considérable dans le passé de nos populations, et il a été amené, d'après l'opinion de plus en plus répandue chez les archéologues, par le commerce des peuples orientaux et notamment des Phéniciens. Cela nous reporte vers le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère <sup>2</sup>.

Telle serait la première date, encore très approximative, que nous donne l'histoire sur nos contrées.

Quand  
commença-t-il ?

Mais quand commença l'âge de la pierre ?

Ses plus an-  
ciens indices en  
Belgique.

Les cavernes nous montrent l'homme se développant sur les bords de la Lesse, en même temps que le pays nourrissait l'*Elephas primigenius* et les autres espèces éteintes de l'époque quaternaire. Mais elles ne pouvaient nous en offrir

<sup>1</sup> *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 59, 1865.

<sup>2</sup> LENORMAND, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. III, p. 62.

de plus anciens vestiges, puisque ce fut durant cette époque qu'elles se creusèrent. Par conséquent, les cavernes furent seulement alors mises en communication avec l'extérieur et susceptibles de servir de refuge à l'homme.

L'antiquité de notre espèce semble cependant bien plus reculée dans nos régions.

On a découvert à St Prest, près de Chartres, des silex taillés associés dans un dépôt de pliocène à des ossements d'*Elephas meridionalis* et de différents animaux de cette phase de la période tertiaire. Plusieurs de ces ossements semblent même porter la trace de la main de l'homme <sup>1</sup>.

L'homme  
pliocène.

D'autres indices de l'existence contemporaine d'êtres humains ont été signalés dans le val d'Arno et en Suède.

Cette époque pliocène, quoique déjà bien éloignée de l'époque quaternaire, serait encore trop récente.

An Congrès d'anthropologie et d'archéologie de Paris, en 1867, M. l'abbé Bourgeois, professeur au séminaire de Pontlevoy, annonça qu'il avait recueilli des silex taillés et divers vestiges de l'existence humaine à Thenay (Loire-et-Cher), dans des couches contenant les ossements les plus caractéristiques de la faune miocène, *Dinotherium*, *Mastodon*, *Acerotherium*, etc.

L'homme  
miocène.

C'était une étonnante découverte! Un être qui était doué d'un régime artificiel, qui se fabriquait des outils, qui utilisait même le feu, aurait existé au milieu de l'époque tertiaire! L'antiquité de l'homme, déjà si allongée dans ces

<sup>1</sup> Le remarquable supplément « *Paléontologie humaine* » de M. HAMY, à la seconde édition de l'« *Ancienneté de l'homme* », de LYELL, expose en détail les découvertes relatives à l'homme tertiaire.

derniers temps, eût été du même coup plus que doublée. Une telle assertion s'écartait tellement de l'état de nos connaissances et de la disposition des esprits que, malgré le rang distingué que son auteur occupe dans la science, l'annonce de cette découverte fut accueillie par la défiance générale.

Preuves  
apportées à  
l'appui de son  
existence.

M. l'abbé Bourgeois apportait cependant des arguments de nature à faire prendre au sérieux le fait qu'il avançait.

C'était d'une part des silex sur lesquels il signale l'action d'une main humaine. Plusieurs savants qui ont acquis une autorité spéciale sur les œuvres lapidaires de nos populations quaternaires, furent de l'avis du savant observateur. D'autres rejetèrent cette opinion. L'Auteur a vu, en 1867, ces silex entre les mains de M. l'abbé Bourgeois lui-même, et il a dû y reconnaître, au moins pour quelques-uns d'entre eux, une taille intentionnelle.

C'était ensuite des ossements d'*Halitherium*, cétacé voisin des lamantins, qui avaient été recueillis par M. l'abbé Delaunay et sur lesquels on voit des incisions difficilement explicables, paraît-il, par une action accidentelle.

C'était enfin un « fragment pierreux, composé d'une pâte » artificielle assez dure, de couleur grisâtre, mélangée de « charbon »<sup>1</sup>. L'homme miocène eût donc connu le feu et s'en fût servi.

L'authenticité du gisement de ces divers objets ne paraît pas contestable et n'est en effet pas contestée, de sorte que la discussion semble devoir seulement se produire sur la réalité d'un travail humain dans les pièces exhumées par M. Bourgeois et son collaborateur, M. Delaunay.

<sup>1</sup> HAMY, *Paléontologie humaine*, loc. cit., p. 52.

La géologie n'est au surplus pas la seule à vieillir l'humanité dans une si forte mesure. La linguistique conduit aux mêmes conclusions, ainsi qu'il résulte des rapports généalogiques qu'on est porté à reconnaître entre les langues. « Si » on admet l'unité du langage, dit le célèbre linguiste Max Müller <sup>1</sup>, on est forcé de donner à la race humaine une » antiquité prodigieusement reculée, puisqu'elle entraînerait » la filiation entre toutes les langues. »

La linguistique assigne de son côté une très grande antiquité à l'espèce humaine.

« Considérons les langues aryennes. Le sanscrit était, » suivant toutes vraisemblances, parlé dans le nord-ouest de » l'Inde plusieurs siècles avant Salomon et a cessé d'être parlé » 300 ans avant J.-C. Sœur du latin, du grec, des langues » teutoniques, membre du rameau aryen, ce rameau avait déjà » une existence indépendante, il y a trois mille ans au moins. » Et quand on songe que cet ensemble s'est séparé graduellement du rameau sémitique (langues hébraïque, phénicienne, » arabe, etc.), que tous les deux ont eu une origine commune » avec le grand groupe touranien (langue d'une partie des » peuples Mongoliques), dont le génie est si complètement » différent; qu'ensemble encore langues aryennes, sémitiques, touraniennes doivent descendre d'une langue simple » dont le chinois nous conserve le modèle, à quand faut-il » faire remonter l'époque de ce premier langage? »

Ces deux sources d'investigations nous mènent donc au même résultat : à reculer l'époque d'apparition de l'homme à des temps dont l'ère historique proprement dite ne serait que la moindre partie. Mais elles nous montrent surtout que nous ne pouvons considérer avec vraisemblance les

Conséquences de ces données pour les recherches ethnographiques en Belgique.

<sup>1</sup> *Leçons sur la science du langage*, 2<sup>e</sup> édit., trad. de l'anglais, 1869.

hommes quaternaires de nos cavernes comme les plus anciens de notre pays et borner à ces gisements la suite de nos recherches. Nos dépôts tertiaires sont à scruter dans ce but, et qui sait ce qu'il sera donné de découvrir à ceux qui opèreront dans cette voie encore vierge d'investigations.







